



CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 137 • NUMÉRO 191 • 1^{re} SESSION • 37^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le vendredi 24 mai 2002

—
Présidence de l'honorable Peter Milliken

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 24 mai 2002

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

• (1000)

[Traduction]

LOI SUR LA PROCRÉATION ASSISTÉE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 22 mai, de la motion: Que le projet de loi C-56, Loi concernant la procréation assistée, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

M. Dick Proctor (Palliser, NPD): Monsieur le Président, je suis heureux de poursuivre le discours que j'ai commencé il y a un ou deux jours au sujet du projet de loi C-56, Loi concernant la procréation assistée.

C'est une mesure législative d'une grande importance pour les couples qui veulent avoir des enfants et particulièrement pour les femmes qui, évidemment, sont toujours les premières concernées quand il s'agit de procréation.

Le but du projet de loi C-56 est triple: premièrement, protéger les Canadiens qui ont recours à la procréation assistée pour fonder une famille; deuxièmement, interdire certaines pratiques dont le clonage humain; et, troisièmement, ouvrir la porte à la recherche dans ce que le gouvernement appelle un environnement réglementé.

Comme ma collègue de Winnipeg-Centre-Nord l'a dit à la Chambre plus tôt cette semaine quand le projet de loi a été présenté, les néo-démocrates réclament depuis des années que le gouvernement présente un projet de loi afin de donner aux femmes accès à des services de santé génésique sûrs et non commerciaux. Le Canada est le dernier grand pays industrialisé du monde à ne pas avoir de loi dans ce domaine.

En 1993, une commission royale d'enquête publiait son rapport sur la procréation assistée et exhortait le gouvernement fédéral à agir rapidement.

C'est un domaine scientifique en pleine expansion, comme nous le savons tous, et il s'est passé beaucoup de choses depuis la publication en 1993 du rapport de la commission royale du D^r Baird. Nous avons tous entendu parler de Dolly la brebis. On parle maintenant de bébés faits sur mesure. Il y a neuf ans, la commission avait dit que ce n'était qu'une question de temps et qu'il était urgent que les lois et les règlements suivent l'évolution de cette science naissante.

En dépit de cet avertissement, nous voici maintenant quelque neuf ans après la publication du rapport de la commission royale et cinq ans après que le projet de loi C-47 soit mort au *Feuilleton*.

Comme c'est devenu son habitude, le gouvernement a attendu que nous soyons à quelques semaines des vacances d'été pour présenter une mesure législative d'une importance aussi capitale que celle-ci.

Fidèle à lui-même, il n'a pas tenu compte de la majorité des excellentes recommandations faites par le Comité de la santé au sujet de la reproduction assistée. Il n'a absolument pas tenu compte d'autres bonnes recommandations faites par le Nouveau Parti démocratique dans son rapport minoritaire qui figure en annexe du rapport du Comité de la santé.

Permettez-moi de vous donner un exemple des conseils judicieux dont le gouvernement a choisi de ne pas tenir compte. Le projet de loi C-56 tend à créer l'Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée, qui sera chargée d'administrer et de faire respecter la loi et la réglementation. Entre autres, l'agence pourra autoriser la recherche sur des cellules embryonnaires, ce qui demeure un sujet litigieux. Que le gouvernement confie à cette agence l'élaboration de nombreuses politiques stratégiques, notamment en ce qui concerne la recherche sur les cellules souches, préoccupe grandement notre caucus. Aujourd'hui comme hier, nous sommes contre le fait de confier l'élaboration de grandes questions stratégiques à une telle agence, puisque les députés sont, à notre avis, élus pour prendre de telles décisions.

Le projet de loi C-56 interdit le clonage humain à des fins reproductives ou thérapeutiques. Il interdit la création d'embryons aux fins de recherche ou à des fins autres que la procréation. Il interdit la préservation d'embryons de plus de 14 jours à l'extérieur du corps de la femme. Il interdit les pratiques de présélection du sexe d'un enfant. Il interdit la transformation du matériel génétique qui pourrait avoir des répercussions sur les générations à venir ainsi que le mélange de matériel génétique provenant d'humains et d'autres formes de vie à des fins de procréation.

La liste des pratiques à prohiber est longue et touche à un domaine de la science où il serait très facile, sans réglementation, de passer outre aux considérations éthiques.

Je traiterai maintenant des aspects du projet de loi qui nous inquiètent. Lorsque nous étudions un projet de loi sur la procréation humaine, nous devons songer avant tout à la santé et au bien-être des femmes car, après tout, ce sont les femmes qui sont responsables de la reproduction dans notre société et ce sont elles qui, trop souvent par le passé, ont servi de cobayes à des expériences afin que des solutions puissent être trouvées aux problèmes de reproduction.

Initiatives ministérielles

Il est aussi question des couples qui désirent des enfants et qui doivent avoir recours à ces nouvelles technologies. Notre caucus insiste pour que nous ne perdions jamais de vue l'aspect fondamental de la santé et du bien-être des femmes, qui est tellement essentiel au projet de loi. Le gouvernement doit s'assurer que les techniques de reproduction sont sécuritaires avant d'en autoriser l'application. En outre, il doit exposer tous les risques et les avantages des traitements donnés aux femmes et fournir le financement nécessaire pour atteindre ces objectifs.

• (1005)

En fait, nous disons présentement que le principe de précaution doit être intégré de façon explicite dans la mesure législative. Dans son rapport final, le Comité de la santé a fortement recommandé cette approche qui a malheureusement été rejetée.

On a également rejeté toute orientation ou mesure concernant la protection par brevet. Le Comité de la santé a exhorté le gouvernement à interdire le brevetage de l'humain. Malheureusement, le gouvernement a décidé de ne pas tenir de ce conseil important et a plutôt mis l'accent sur les droits de propriété des entreprises.

En effet, les entreprises font déjà la file pour tirer profit de la recherche sur les cellules souches, qui s'avère si prometteuse pour les Canadiens atteints de diverses maladies. Les néo-démocrates estiment que le gouvernement fédéral devrait jouer un rôle de premier plan pour empêcher que les ententes commerciales ne priment sur la santé des Canadiens.

En résumé, il faut souligner que nous avons finalement présenté une mesure législative sur la procréation assistée. Elle était attendue depuis trop longtemps déjà. Cependant, elle laisse à désirer pour les motifs exposés par ma collègue, la porte-parole néo-démocrate en matière de santé, en l'occurrence la députée de Winnipeg-Nord-Centre. Ma collègue a notamment fait état, comme je l'ai indiqué ce matin, de l'absence de protection concernant la santé des femmes et de nos préoccupations au sujet de la commercialisation.

Nous sommes également préoccupés par certains éléments clés que le Parlement ne sera pas appelé à débattre parce que le gouvernement a décidé soit de les soumettre au processus de réglementation soit de les refiler à la nouvelle agence de contrôle qui prendra une décision.

En conclusion, il me sera difficile, comme pour d'autres députés de notre caucus, d'appuyer ce projet de loi à moins que des modifications importantes n'y soient apportées.

• (1010)

M. Derek Lee (Scarborough—Rouge River, Lib.): Monsieur le Président, je suis très heureux de pouvoir contribuer modestement à ce débat sur un sujet d'une grande importance du point de vue législatif, sujet qui, à mon avis, échappe depuis trop longtemps à quelque réglementation que ce soit.

Je me souviens d'avoir pris la parole à cet endroit il y a 10 ou 12 ans dans le cadre d'un débat qui traitait d'un volet de ce sujet et d'avoir mentionné que, quelque part dans le monde réel, pas à cet endroit, mais dans le vrai monde, il y avait des scientifiques qui faisaient leur travail dans leur laboratoire et qu'il y avait peut-être quelqu'un en train de créer un mutant de l'espèce, car nous ne sommes jamais certains de ce sur quoi débouchera le travail des scientifiques, et eux non plus d'ailleurs.

Nous savions alors, comme maintenant, que les répercussions pour l'avenir de la race humaine étaient entre les mains d'individus qui, pour la plupart, étaient bien intentionnés, mais de certains qui

cherchaient peut-être l'occasion de tout simplement gagner vite de l'argent et de faire rapidement une découverte. Cet aspect, entre autres, m'inquiétait passablement.

Au fil des années, nous avons jugé nécessaire d'examiner par la lorgnette toute cette question et les sujets connexes. À juste titre d'ailleurs. Je regrette que nous ayons attendu une décennie ou plus avant d'arriver à la conclusion qu'il existe un consensus suffisant au sein de la société pour réglementer ce secteur d'activité ou, si l'on veut, lui donner des lignes directrices.

Certains groupes de scientifiques et d'enseignants au Canada estiment maîtriser suffisamment ces champs d'activité reliés à la procréation humaine. Ils sont d'avis que leurs connaissances professionnelles et leur engagement envers le pays, la famille, la communauté et leur respect de la morale conventionnelle sont suffisants pour les guider dans leur travail.

Je ne veux certes pas dire que l'un de ces groupes ou certains scientifiques ou professeurs ne font pas les choses de façon adéquate, quoique ce risque existe toujours dans notre monde moderne. On sait que les codes de déontologie et la façon de concevoir les choses varient d'une région à l'autre dans le monde. Le risque qu'une personne ou un groupe de personnes ne suivent une tangente et manipulent le génome humain de façon à créer une espèce mutante, une variété qui n'aurait pu voir le jour sans manipulation génétique, peu importe la méthode utilisée ou les objectifs poursuivis, serait non seulement une cause d'embarras mais également de préjudices pour la race humaine.

Je me souviens qu'à l'époque j'avais essayé d'imaginer à quoi pourrait ressembler un mutant. S'agirait-il d'un être humain? Même s'il était de ma taille, comment le traiterions-nous? Ne pouvant trouver de réponse, je suis arrivé à la conclusion que nous devons prendre des mesures pour réduire le risque que des scientifiques ne suivent une tangente et n'agissent de façon préjudiciable à l'ensemble de l'humanité.

Bien entendu, tout cela est lié à une conception de la race humaine qui repose sur des fondements religieux. Peu importe de quelle confession on soit, je pense que toutes les religions souscrivent à la croyance que la race humaine existe de par la volonté divine et que notre destinée est entre les mains de Dieu ou d'une divinité. Quoique la providence préside le plus souvent à notre destinée, cela n'a pas empêché la race humaine de commettre des erreurs qui ne correspondent sans doute pas aux desseins de Dieu; nous déclenchons des guerres de grande envergure, nous commettons de mauvaises actions et parfois nous avons des accidents.

●(1015)

Le projet de loi tente de réglementer divers aspects de la procréation humaine. Je sais que l'un des sujets de débat porte sur l'utilisation des cellules souches humaines. Il y a deux ou plusieurs types différents de cellules souches. C'est la cellule souche embryonnaire qui est devenue le centre de certains des enjeux du débat. Est-ce que la façon dont la cellule souche embryonnaire est produite, la façon dont elle est utilisée et la façon dont elle est protégée ou non sont conformes à l'application des règles morales? Il existe des divergences d'opinions sur ce point, mais je pense que la plupart d'entre nous seraient d'accord pour dire qu'en cas de doute et de crainte, il vaut mieux procéder avec précaution. Nous devons protéger la vie humaine partout où elle apparaît. Nous ne devons pas abuser de notre position, de notre situation ici sur la planète humaine, peu importe qu'on choisisse de la considérer sous l'angle scientifique et biologique ou sous l'angle d'une extrapolation de la création divine soumise à une obligation morale.

Pour récapituler, je dirai que je suis très heureux que nous en soyons arrivés à ce point-ci. Je ne regrette pas vraiment que cela ait pris tout ce temps, pourvu que nous ayons un bon produit, une bonne loi. J'espère que nous pourrions prendre le temps de l'examiner. J'espère que les Canadiens auront l'occasion de suivre le débat et que nous finirons par adopter une loi qui servira tout le monde, non pas seulement au Canada mais dans le monde entier, y compris la communauté scientifique, dans l'espoir que notre travail dans ce domaine se révèle bénéfique pour la race humaine en matière de santé et de procréation humaine, et cela d'une façon qui protège l'avenir global et collectif de l'humanité.

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je suis heureuse d'avoir l'occasion d'intervenir sur le projet de loi C-56, qui concerne la procréation assistée. Je me réjouis en outre d'avoir cette occasion parce que des milliers de Canadiens voudraient bien se faire entendre sur cette question, mais sont réduits au silence par un gouvernement qui n'aime pas les débats publics. Cette question va au cœur même de ce que nous sommes vraiment en tant que société.

Par ailleurs, afin d'exaucer le souhait de mes électeurs qui voulaient faire entendre leur point de vue, j'ai envoyé un questionnaire à tous les foyers pour que tous puissent exprimer leur point de vue sur la question. C'est avec plaisir que j'informe la Chambre que les habitants de ma circonscription ont bien aimé qu'on leur demande leur opinion sur cet important sujet. En fait, certains d'entre eux ont même pris le temps, à leurs frais, de faire des copies du questionnaire, non seulement pour s'assurer que tous les habitants de la circonscription puissent faire valoir leur point de vue, mais encore pour le faire circuler dans toute la province de l'Ontario.

Au cours d'une activité officielle à laquelle j'ai participé la semaine dernière, une femme de la circonscription voisine, celle de Hastings—Frontenac—Lennox and Addington, est venue me dire qu'elle avait bien aimé qu'on lui demande son avis sur un sujet aussi important. Elle a ajouté que ce genre de consultation ne se produit jamais dans sa circonscription. Or, son député siège du côté du gouvernement.

Je saisis également l'occasion pour saluer et remercier tous ceux qui ont pris le temps de répondre au sondage et de le renvoyer par courrier, surtout ceux qui ont également commenté ce sujet important. Je souligne le travail infatigable que certaines personnes de la circonscription de Renfrew—Nipissing—Pembroke ont accompli dans le cadre du débat concernant la recherche sur les cellules souches. Je salue Stan Callaghan, Shirley et Kellard Witt, Margaret Thuemen, Barbara et Robert Austin, Corrie Haas, Lee

Initiatives ministérielles

Agnesi, Sharon McNaughton et Mike Vande Wiel, pour ne nommer que quelques-unes des personnes qui ont travaillé très fort à cette question importante.

La vaste majorité des personnes qui ont pris le temps de répondre au sondage dans la circonscription ont répondu oui à la recherche sur les cellules souches adultes, et non à la recherche sur les cellules souches embryonnaires. Une dame de Palmer Rapids a dit:

Je vous prie de ne pas appuyer la recherche sur les cellules souches embryonnaires. Certaines choses sont trop précieuses... pour qu'on y touche.

Voici un commentaire d'une personne de Pembroke:

Toute recherche qui contribue à la vie humaine sans mettre cette vie en danger ou causer la mort est bénéfique et devrait être menée.

Ce qui ressortait clairement des réponses que j'ai reçues, c'est l'ambivalence de bien des gens à l'égard de toute la question de la procréation assistée. Une personne de Deep River, en Ontario, a envoyé cette lettre avec sa réponse au sondage. À mon avis, cette lettre témoigne de l'angoisse que suscite cette question chez bien des gens qui songent à ses conséquences. Elle a dit:

Madame la députée de Renfrew—Nipissing—Pembroke,

Je me dois d'expliquer mon point de vue sur la question de la recherche sur les cellules souches.

Je me rends compte que, en appuyant la recherche sur les cellules souches embryonnaires, nous entravons (peut-être) le plan de Dieu de donner la vie à un nouvel enfant.

Or, nous permettons que d'autres procédures soient menées dans notre société, et elles aboutissent au même résultat, c'est-à-dire qu'on tue une nouvelle vie éventuelle.

Cet acte est presque comparable aux péchés de commission et d'omission.

Cependant, dans le cas qui nous occupe, ces actes sont à la fois, dans une certaine mesure, des péchés de commission.

Personne ne pourrait affirmer que la destruction, le 11 septembre, des deux tours du Trade Center n'était pas un péché de commission, mais la mort de 26 000 personnes, tous les jours, à cause de la famine, de la malnutrition et de la pénurie de médicaments, est assurément un péché d'omission.

J'estime donc que nous devons également songer à l'ampleur des conséquences de nos actes de commission et d'omission et agir en conséquence.

●(1020)

Les conséquences de cela sont les souffrances et les douleurs horribles que doivent endurer les personnes aux prises avec la maladie d'Alzheimer, la maladie de Parkinson ou d'autres maux, ainsi que celles qui ont faim ou qui meurent de malnutrition ou de l'absence d'aide médicale.

Qui sait ce que Dieu voudrait que nous fassions?

Nous faisons donc ce que nous pouvons, à notre façon humaine, inepte et maladroite, pour essayer d'apaiser la douleur et de réduire la souffrance dans le monde.

Je suis contre le fait de tuer de quelque façon que ce soit, mais ne tuons-nous pas des gens avec des maladies?

À mon avis, cette lettre rend bien compte des difficultés que pose cette question à de nombreux Canadiens, du moins à ceux qui ont la chance d'exprimer leur point de vue sur le sujet.

Ce qui est ressorti également dans les milliers de réactions que j'ai reçues concernant la recherche sur les cellules souches, c'est une saine méfiance de la population à l'égard du gouvernement fédéral et des grandes sociétés qui l'appuient.

Voici une réaction typique: «Je suis en faveur d'une aide accrue à la recherche médicale, mais pas d'une augmentation des profits des intéressés, y compris du gouvernement.» On a aussi indiqué ceci: «Les dangers associés à l'exploitation commerciale des embryons par des sociétés privées appellent rien de moins qu'une interdiction de la recherche sur les cellules souches embryonnaires.»

Initiatives ministérielles

Le débat met aussi en relief les priorités du gouvernement fédéral, qui est prêt à investir l'argent des contribuables dans des lubies, mais qui saigne le système de santé de milliards de dollars. L'Ontario a vu son financement être réduit de 2 milliards de dollars annuellement. Pourtant, le gouvernement fédéral est mesuré de cacher plus de 7 milliards de dollars dans des fondations privées, comme l'a découvert la vérificatrice générale, à l'abri de tout examen public par le Parlement, pendant que s'allongent les lignes d'attente pour les examens IRM. Tout est une question de priorités.

Les contribuables ne sont pas dupes des choix que fait le gouvernement en fonction de ses priorités, comme en témoignent ces commentaires d'une dame de Renfrew, en Ontario:

Je ne suis pas contre une meilleure qualité de vie pour les gens dans l'avenir, mais qu'en est-il de la qualité de vie aujourd'hui?

Les fonds consacrés à cette recherche devraient plutôt être investis maintenant dans notre système de santé, afin que les gens puissent jouir immédiatement d'une meilleure qualité de vie.

À mesure que la population vieillit, le manque de soins de santé, surtout chez les personnes âgées, s'accroît sans cesse.

Si on parvenait à prolonger la vie par des moyens scientifiques, et même à en améliorer la qualité, ce problème que nous avons ne ferait qu'empirer faute d'y trouver immédiatement une solution.

Il est clair que les contribuables se demandent d'où viendra le financement de ces recherches. Déjà, le gouvernement fédéral sous-finance le système de santé. Les contribuables s'estiment trop lourdement imposés et ils ne tiennent certainement pas à ce qu'on leur impose d'autres taxes ou à ce qu'on augmente celles qui existent déjà, d'autant plus que le projet de loi que le gouvernement propose laisse beaucoup de questions sans réponse.

La majorité des réponses que j'ai reçues ressemblaient à celle que m'a donnée un couple de Cobden: «S'il vous plaît, ne laissez pas notre gouvernement tuer encore d'autres bébés avant leur naissance, car ils sont l'avenir de notre pays.»

Cette réflexion-ci vient de Pembroke: «Nous croyons que les recherches sur les cellules souches embryonnaires tuent de petits êtres humains et sont donc inacceptables.»

Les Canadiens s'inquiètent aussi beaucoup du clonage. Pas un de ceux qui se sont donné la peine de répondre au sondage ne sont en faveur du clonage. Beaucoup ont même pris le temps de faire connaître leur opposition à cette technique.

Les électeurs de Renfrew—Nipissing—Pembroke m'ont élue pour prendre position en leur nom. Tout en admettant qu'il faut des règles, alors qu'il n'en existe actuellement aucune, je ne peux appuyer le projet de loi sous sa forme actuelle. J'appuie la position de l'Alliance canadienne, qui réclame un moratoire sur les recherches sur les cellules souches embryonnaires.

Commençons par essayer d'utiliser les cellules souches adultes pour trouver des traitements à des maladies comme la maladie d'Alzheimer et la maladie de Parkinson avant de nous engager dans la voie dangereuse qui consiste à créer des vies humaines uniquement pour les détruire.

● (1025)

Mme Karen Redman (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, le projet de loi C-56, Loi concernant la procréation assistée, assure un équilibre législatif entre la protection de la santé et de la sécurité des Canadiens et de leurs enfants et la création d'un nouvel espoir pour les personnes qui veulent concevoir un enfant, mais qui n'y arrivent pas.

Ce ne sont pas là des questions faciles à mettre dans un cadre législatif. Aucun cadre législatif, fédéral ou provincial ne régit à

l'heure actuelle toute la question des techniques de procréation assistée et la recherche connexe.

Le projet de loi dont nous sommes ici saisis est le fruit de vastes consultations et d'études approfondies sur ce sujet très délicat. Il repose sur des valeurs canadiennes et reflète un consensus sur des problèmes très complexes et très compliqués.

Nous savons que les Canadiens ont des opinions bien arrêtées et bien différentes sur les questions entourant la procréation assistée, et ce projet de loi doit en refléter la diversité tout en traitant du sujet avec la délicatesse voulue. Le projet de loi doit aussi démarquer clairement ce qui est acceptable de ce qui ne l'est pas.

Nous n'accepterons d'autres raisons pour créer la vie que celle de fonder une famille. Le clonage humain est tout aussi intolérable que la modification d'un embryon en fonction de ses préférences personnelles. Nous ne ferons pas le commerce du sperme, des ovules, des embryons ni du processus de la grossesse. Ce ne sont pas là des biens ni des services qu'il convient de commercialiser.

Le projet de loi C-56 répond aux besoins des couples infertiles qui veulent recourir à des techniques de procréation assistée dans un environnement sûr et réglementé. Les enfants sont effectivement une bénédiction. En tant que mère de quatre enfants, je dois dire à la Chambre que ces quatre enfants sont et demeureront ma plus grande fierté dans la vie.

Toutefois, nous connaissons tous des couples qui éprouvent des problèmes à fonder une famille. Leur sentiment de frustration et leur déception font peine à voir. En réalité, un couple canadien sur huit est infertile. Un principe fondamental que prévoit la mesure législative proposée est le consentement libre et éclairé des donneurs. Toute technique de procréation assistée et toute recherche connexe nécessiteront au préalable une autorisation écrite des donneurs accordée en toute connaissance de cause à partir de l'information actuelle en matière de procréation assistée.

D'importants aspects du projet de loi C-56 résident dans les dispositions qui visent à assurer que les techniques de procréation assistée constituent des options sûres et saines. La mesure législative proposée établira un règlement sur l'autorisation des cliniques, une bonne utilisation des ovules, du sperme et des embryons, de même que le nombre des enfants qui peuvent naître d'un seul donneur de sperme ou d'ovules.

Cette mesure ne vise pas à restreindre les options offertes, mais plutôt à assurer le bien-être de toutes les personnes en cause. Le projet de loi C-56 doit donner aux enfants nés de la procréation assistée un accès complet à tous les renseignements médicaux relatifs à leur parent donneur. Une fois adultes, ils pourraient avoir accès à des renseignements sur l'identité du parent donneur, à condition que ce dernier ait également consenti à la divulgation de ces renseignements.

Le projet de loi C-56 doit faire reconnaître au Canada des mesures qui ont déjà été adoptées dans d'autres grands pays industrialisés. Nous avons tiré profit de l'expérience des autres pays et des meilleures pratiques mises en vigueur.

L'approche adoptée par le Canada est fondée sur les valeurs canadiennes et tient compte du problème croissant de la stérilité et de notre dépendance de plus en plus grande face à la procréation assistée.

Initiatives ministérielles

Le projet de loi C-56 mettrait sur pied le premier régime de réglementation à l'intention des cliniques de fertilité. La mesure législative interdirait la création d'embryons in vitro dans tout autre but que la création d'un être humain ou l'amélioration de procédures de procréation assistée.

Jusqu'à maintenant, ces installations n'étaient régies par aucune règle. Aux termes de la loi, il existera désormais des règles sur le consentement éclairé, ainsi que des renseignements généraux. Les couples qui ont recours à la fertilisation in vitro ou à d'autres techniques de procréation assistée doivent pouvoir compter sur des renseignements fiables concernant les techniques, le traitement et les chances de réussite.

Les règles prévues dans le projet de loi C-56 visent également à assurer que les recherches prometteuses portant sur les embryons humains in vitro qui ne serviront pas aux fins de reproduction sont menées dans le respect des valeurs canadiennes.

• (1030)

La recherche effectuée sur des embryons in vitro pourrait nous éclairer sur bon nombre des questions que nous nous posons au sujet des causes de l'infertilité. Elle pourrait également faciliter la mise au point de traitements pour les traumatismes médullaires, le diabète juvénile, la maladie d'Alzheimer ou le cancer.

Comme nous le savons, la recherche sur les cellules souches d'embryons est controversée. Les cellules souches sont des précurseurs immatures de cellules qui, à leur maturité, se spécialiseront et donneront naissance à différents tissus nécessaires à la formation d'organes comme le cœur, les muscles, le cerveau, ou la moelle épinière. L'organisme. La question demeure cependant fort préoccupante, en ce sens qu'il s'agit de trouver le juste équilibre entre le progrès scientifique, la sécurité publique et les valeurs morales et éthiques profondément ancrées et inhérentes à ce débat.

Le projet de loi nous garantit que la recherche très prometteuse rattachée à la procréation assistée se fera dans un contexte qui privilégiera la santé et la sécurité, tout en respectant les valeurs chères aux Canadiens. Les couples pleinement informés seront la seule source acceptable d'embryons. Il leur appartiendra de décider si les embryons non utilisés leur appartenant seront rejetés ou offerts pour la recherche ou à d'autres Canadiens infertiles.

Pour surveiller l'application de la réglementation établie, le projet de loi prévoit la création de l'Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée. Cet organisme fonctionnera comme une entité distincte de Santé Canada et rendra compte au Parlement par l'entremise de la ministre de la Santé.

Le projet de loi à l'étude aujourd'hui est le fruit d'examen exhaustifs et transparents et de plus d'une dizaine d'années de consultations destinées à nous permettre de pour prendre toute la mesure des questions délicates auxquelles sont confrontés les Canadiens. L'ancien ministre de la Santé a pris l'initiative sans précédent de soumettre l'avant-projet de loi au Comité permanent de la santé, pour donner voix au chapitre à l'ensemble des Canadiens. Nous poursuivrons ces consultations au fur et à mesure que ce projet de loi franchira les différentes étapes du processus législatif.

Les dispositions du projet de loi C-56, qui concerne la procréation assistée, sont à la fois importantes, équilibrées, respectueuses des valeurs canadiennes et favorables au progrès de la recherche.

Ce projet de loi n'est qu'un début, et non pas un aboutissement. Comme je fais partie du Comité de la santé, je me souviens de l'étude que nous avons faite des xénogreffes. Nous avons entendus d'éminents éthiciens médicaux s'exprimer sur ces questions fort

troublantes et chargées sur le plan moral. Je suis convaincue que l'initiative à l'étude aujourd'hui permettra au gouvernement et aux Canadiens d'explorer plus à fond cette question primordiale et d'aller de l'avant.

• (1035)

M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je suis heureux d'intervenir ce matin dans le débat sur l'important projet de loi C-56.

Malheureusement, la Chambre est constamment appelée à se pencher sur des projets de loi peu justifiés et peu appuyés ou acceptés par les Canadiens. On l'a vu dans le cas du projet de loi C-68, qui a été un tel fiasco pour le gouvernement. Il y a aussi le projet de loi C-5 sur les espèces en péril, que le gouvernement semble juger excellent parce qu'il enrage tout le monde. Il y a le projet de loi C-15B, promu par les groupes d'intérêts spéciaux voués à la défense des droits des animaux, qui pensent que le gouvernement leur doit quelque chose depuis les dernières élections. Quant au projet de loi C-55, son objet est d'étendre le pouvoir du gouvernement, en particulier celui des ministres. Pourquoi la Chambre est-elle saisie de tels projets de loi? La principale raison, c'est que le gouvernement est à la dérive.

Hier, le gouvernement a présenté son point de vue sur la corruption. Il essaie continuellement de nous convaincre que seuls les ministériels savent ce que signifie le respect de l'institution parlementaire. Aujourd'hui, nous étudions un projet de loi qui ne traduit absolument aucun respect de la part du gouvernement et de ses dirigeants. Ce projet de loi a été étudié au comité. Le comité y a consacré une quantité considérable de travaux intéressants et excellents. Le ministre a jeté un coup d'oeil à ces travaux, il s'en est débarrassé et il a présenté sa propre version du projet de loi à la Chambre. Voici donc encore une autre mesure élaborée en vase clos.

Cela s'explique en partie par la volonté du gouvernement d'éviter la discussion qui s'impose. Il y a des questions qui vont au-delà de ce projet de loi et qui n'ont pas été correctement discutées. Si nous adoptons le projet de loi C-56, la responsabilité qui devrait être celle du gouvernement reviendra en grande partie à une autre bureaucratie issue de la bureaucratie. Il n'y aurait donc plus aucune possibilité pour le Parlement de contrôler ou de discuter ce qui se passe dans le domaine.

Je prendrai quelques minutes ce matin pour aborder une question cruciale et poser quelques questions. D'abord, qu'est-ce que la vie humaine et comment traitons-nous cette question? Comment traitons-nous la question de la vie humaine? D'aucuns sont d'avis que nous en avons assez parlé et que cela suffit. D'autres trouvent que c'est ridicule d'en discuter. Il reste qu'au Canada, une discussion s'impose au sujet de la vie humaine et de la façon d'aborder cette question.

Nous pouvons ouvrir la discussion à divers intervenants. Les éthiciens se penchent tous les jours sur de telles questions. C'est leur travail. Des scientifiques se penchent aussi sur ces questions. Nous devons leur parler. Nous devons demander à des historiens de remonter dans l'histoire afin de voir comment on traitait les questions de la vie et de la mort à d'autres époques. Il est parfaitement légitime que nous nous entretenions avec les divers groupes confessionnels de notre pays, car ils s'intéressent de près à la question de la vie et de la mort. Nous ne devrions pas les écarter de la discussion.

Initiatives ministérielles

Nous devons faire intervenir les chefs politiques. S'il y a une raison pour laquelle nous avons été élus, c'est pour tenir cette discussion. Nous devons demander à des gens ordinaires ce qu'ils en pensent, comme ma collègue de Renfrew—Nipissing—Pembroke l'a si bien fait. Elle vient de lire certains commentaires émanant de son sondage. Nous devons aussi parler au milieu des affaires, car la mesure législative comporte un aspect commercial qui doit faire l'objet de discussion.

Le projet de loi C-56 définit la vie humaine et la manière dont nous devrions traiter la question. Permettez-moi de lire quelques définitions formulées dans le projet de loi. Voici comment le projet de loi C-56 définit un embryon:

...organisme humain jusqu'au cinquante-sixième jour de son développement...

De façon étonnante, le projet de loi donne la définition suivante du foetus:

...organisme humain à compter du cinquante-septième jour de son développement suivant la fécondation ou la création jusqu'à la naissance...

Selon les définitions qu'on trouve dans le projet de loi, le gouvernement est prêt à considérer l'embryon et le foetus comme des organismes humains. Je vais élargir cette définition en restant fidèle à sa logique : le terme bébé désigne peut-être un organisme humain durant la période de développement allant de la naissance à deux ou trois ans; le terme enfant désigne un organisme humain durant la période de développement allant de trois ans à 18 ans; et le terme adulte désigne un organisme humain durant la période de développement allant de 18 ans jusqu'à la mort naturelle. Nous ne faisons que parler ici de différents stades de développement du même organisme humain.

● (1040)

L'organisme humain se compose-t-il uniquement de matériel biologique que nous pouvons utiliser comme bon nous semble, ou y a-t-il quelque chose d'unique dans l'organisme humain? Les scientifiques et les sociologues peuvent nous disséquer et nous montrer, en prenant chaque partie du corps, que nous sommes semblables aux animaux. Nous avons les mêmes systèmes physiques qui fonctionnent de façon similaire. À cause de cela, on effectue sur les animaux de la recherche qui peut ensuite être appliquée à l'être humain pour certaines situations et certaines maladies.

Au cours de l'histoire, beaucoup de gens ont compris et soutenu que l'organisme humain valait beaucoup plus que la somme de ses parties. Les cultures et les civilisations les plus avancées voyaient les hommes et les femmes comme étant uniques. Beaucoup de systèmes religieux sont fondés sur cette hypothèse, qui est également à l'origine de nombreuses découvertes scientifiques.

Nous devons discuter de cette question parce que nous ne faisons pas ici qu'établir le cadre d'un projet de loi. Nous parlons de légiférer en ce qui a trait aux attitudes à l'égard des êtres humains dans notre société. La conclusion à laquelle nous en arriverons à la Chambre au sujet de cette question aura d'importantes conséquences sur la société et la culture canadiennes.

Tout au long du siècle dernier, nous avons vu ce qui s'est produit lorsque les gouvernements ont décidé que les êtres humains n'étaient pas uniques et qu'ils étaient seulement des unités économiques de base. À l'université, on m'a rebattu les oreilles pendant trois ans avec la théorie politique de Marx selon laquelle tous les événements peuvent être analysés dans une perspective économique, tous les êtres humains s'inscrivant dans cette même analyse.

La théorie de Marx a survécu sous des gouvernements socialistes tout au long du siècle dernier et au cours du siècle actuel. Il y a eu plus de brutalité sous ce type de régime que sous n'importe quel

autre. Voyons l'exemple de Staline. Pour contrôler un segment de sa société économique, il a complètement anéanti la communauté agricole de la classe moyenne en la faisant mourir de faim. Les individus qui formaient cette société n'étaient rien pour lui parce qu'il devait atteindre un objectif économique.

Nous avons été témoins de cette situation en Chine, pays qui continue de persécuter les gens et de bafouer les droits de la personne. L'individu n'a aucune signification sous le régime chinois, car celui-ci tente de maintenir sa structure économique. Nous avons été témoins de cela au Soudan, où la guerre est menée contre les individus pour l'amour du profit. Lorsque des positions faibles sont adoptées relativement au caractère unique des êtres humains, à l'individualité et à la créativité, la compassion témoignée envers autrui diminue fortement.

Nous ne sommes pas à l'abri de ce phénomène. Le gouvernement libéral a refusé d'aborder bon nombre de questions liées à la valeur de la vie humaine. Il y a environ six semaines, plusieurs députés ont eu le privilège de rencontrer un groupe de policiers, de fonctionnaires des douanes et d'autres intervenants chargés de lutter contre le problème de la pornographie juvénile. Ces personnes en ont soupé de l'attitude du gouvernement qui refuse de faire face au problème. Quiconque ayant pris connaissance de ce matériel et sachant ce qui se passe dans la vie de ces enfants sait qu'il faut agir immédiatement. Pourtant, le gouvernement s'obstine à ne rien faire. Il a négligé d'agir. La pornographie juvénile est répugnante et odieuse. L'inaction du gouvernement libéral dans ce dossier est le reflet de la façon dont il perçoit les citoyens.

Il y a quelques autres questions méritant notre attention. Il faut discuter du moment où débute la vie humaine. Selon nos lois actuelles, la vie humaine commence à la naissance. C'est absurde. C'est ridicule de bien des points de vue, et en particulier dans une perspective scientifique. La vie humaine débute au moment de la conception, lors de la fusion du matériel génétique et de la constitution de l'ADN.

Les scientifiques ont faussé toute la discussion en décrétant arbitrairement qu'une journée, la 14^e, correspondait au moment où l'embryon devient autre chose que ce qu'il était la veille. Ils veulent être en mesure de poursuivre leurs expériences pendant les 13 premiers jours, et c'est pourquoi ils laissent entendre que survient le 14^e jour un événement faisant de l'embryon un être différent. Ce n'est pas le cas.

Les scientifiques n'ont pas discuté du moment où débute la vie. Ils risquent de se nuire en ne traitant pas honnêtement de la question. Comme nous l'avons entendu plus tôt ce matin, cet enjeu est devenu pour bon nombre d'entre eux une occasion de faire rapidement de l'argent. C'est devenu une décision économique plutôt qu'une décision scientifique ou éthique.

Mon temps de parole achève. Nous aborderons beaucoup d'autres questions lorsque le projet de loi reviendra au Parlement. Je parlerai plus tard de la valeur de la vie humaine. Nous nous sommes demandé si elle est unique et à quel moment elle débute. Toutefois, que vaut-elle? Le Parlement doit se pencher sur ce que nous estimons être la valeur des êtres humains dans notre culture.

● (1045)

Deux dimensions commerciales ressortent de la mesure législative, et c'est à la fois intéressant et ironique. En vertu du projet de loi C-56, les mères porteuses ne toucheraient pas un sou. Elles ne seraient pas autorisées à tirer de l'argent de leur engagement à agir comme mères porteuses. Par ailleurs, des sociétés canadiennes seraient autorisées à tirer des millions de dollars de la recherche.

Initiatives ministérielles

[Français]

M. Mauril Bélanger (Ottawa—Vanier, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole ce matin au sujet du projet de loi C-56. Ce projet de loi vise à créer un encadrement législatif pour la procréation assistée. Il vise également à interdire certaines pratiques, dont le clonage, la vente d'embryons humains et la création de chimères. Il touche également l'ADN, soit les modifications transmissibles, et la question du clonage thérapeutique. Le troisième élément du projet de loi est la création d'une agence qui verra entre autres à contrôler la recherche dans ce domaine.

En premier lieu, je désire parler de cette question qui semble retenir l'attention de la plupart de mes collègues qui ont eu la chance de s'exprimer, soit la recherche à partir des cellules souches. Tous mes collègues font la distinction entre les cellules souches adultes et les cellules souches embryonnaires.

Plusieurs semblent reconnaître le bien-fondé de la recherche effectuée à partir de cellules souches adultes, mais plusieurs semblent s'opposer à la recherche à partir de cellules souches embryonnaires.

• (1050)

[Traduction]

Je me penche sur la question. Un de mes collègues du gouvernement a critiqué les Instituts de recherche en santé du Canada parce qu'uniquement 1 p. 100 du financement pour la recherche sur les cellules souches est consacré à la recherche sur les cellules souches adultes. En fait, la possibilité d'utiliser des cellules souches adultes n'a été découverte que récemment. Or, l'attribution du financement pour de nouveaux secteurs de recherche exige un certain temps. Je prévois qu'au cours des mois et des années à venir, le pourcentage de financement attribué à la recherche sur les cellules souches adultes sera plus considérable.

Toutefois, cela ne modifie en rien la position fort valable du gouvernement qui a décidé d'autoriser la recherche sur les cellules souches embryonnaires. De nombreux groupes de la société envisagent avec énormément d'espoir les résultats de ces recherches. La Fondation du diabète juvénile Canada m'a écrit pour exprimer son appui à cet égard. En outre, un citoyen fort respecté dans notre collectivité, en l'occurrence le rabbin Reuven Bulka, a publié cette semaine dans le *Citizen* d'Ottawa un article dans lequel il disait ce qui suit:

À ceux qui sont restés silencieux lorsqu'on jetait des embryons, et cela comprend à peu près tout le monde, je demande pourquoi ils s'offusquent soudainement. Il est insensé de rester silencieux alors qu'on se débarrasse d'embryons, mais de crier au meurtre lorsqu'on en utilise pour faire des recherches susceptibles de sauver des vies.

Le rabbin Bulka a ajouté:

Quand on parle d'une pente dangereuse, je trouve difficile de soutenir un tel argument si cela compromet les possibilités de guérir des maladies pernicieuses. J'estime vraiment qu'il n'y a absolument aucun mal à utiliser des embryons qui seraient autrement mis au rebut.

Je partage ce point de vue. L'agence de contrôle devrait peut-être concentrer son attention sur le nombre d'embryons pouvant être créés pour aider les familles à avoir des enfants. Le fait de faire dévier le débat sur l'avortement n'est ni justifié ni judicieux. Nous devrions nous concentrer sur le potentiel de recherche qu'offrent les cellules souches embryonnaires qui seraient autrement mises au rebut.

Je crains également que le fait d'interdire ce genre de recherche ne nous nuise à long terme. D'autres pays ont choisi de ne pas interdire cette recherche. La Grande-Bretagne a décidé que la recherche sur

les cellules souches embryonnaires devait être acceptée. Les États-Unis, nos voisins du Sud, ont déclaré que les deniers publics ne pouvaient être utilisés que pour les lignées de cellules souches existantes. Cependant, rien n'interdit la recherche dans le secteur privé.

Selon l'Organisation mondiale de la santé, des fonds de 8 milliards de dollars ont été consacrés à la recherche génétique en 2000. De ce montant, quelque 6 milliards ont été dépensés aux États-Unis, en grande partie dans le secteur privé. Si les gens pensent qu'aucune recherche sur les cellules souches embryonnaires ne se fait aux États-Unis, ils se méprennent. Ce n'est pas le cas.

Interdire la recherche sur les cellules souches embryonnaires, alors qu'aucun autre pays ne l'interdit, minerait à terme notre capacité de recherche. Cela nous placerait dans la situation déplorable de ne pas pouvoir offrir à nos citoyens les progrès médicaux que d'autres pays offrent aux leurs. Cette prise de position serait plutôt irresponsable.

J'ai d'autres réserves au sujet du projet de loi, mais je vais l'appuyer en raison de son examen après trois ans. Une de ces réserves, c'est que nous risquons d'être trop restrictifs dans d'autres secteurs également. Par exemple, nous interdirions la transmission de modifications génétiques à notre ADN. Comme il existe 4 000 maladies génétiques, si je pouvais corriger une anomalie génétique dans mon ADN et transmettre les gènes corrigés à mes enfants, selon le projet de loi, je serais coupable d'un crime. Pourtant, si je transmettais la maladie, je ne serais pas coupable. Il faut vérifier ce raisonnement.

J'appuie le projet de loi aujourd'hui, car cette science en est encore à ses débuts. Comme nous ne sommes pas encore certains des conséquences des modifications de notre ADN, la prudence nous conseillerait de dire non pour l'instant. Je suis disposé à appuyer le projet de loi, car il sera réexaminé dans trois ans. La capacité de guérir quelques-unes des 4 000 maladies génétiques qui touchent des centaines de milliers, voire des millions de Canadiens, est une idée que nous ne devrions pas abandonner. Nous devons agir avec prudence.

Mon autre réserve, et elle porte à controverse, concerne le clonage thérapeutique. Si nous devons développer le clonage thérapeutique au point où des maladies peuvent être guéries, ne devrions-nous pas avoir la sagesse d'ajouter cette technique à notre arsenal médical? Notre compréhension de la génétique humaine en est à ses débuts; il faut donc laisser suffisamment de temps à la recherche en cette matière. Je suis prêt toutefois à donner mon accord aux manipulations génétiques à condition que le projet de loi prévoit un examen triennal.

[Français]

Durant le débat que j'ai suivi d'assez près, deux ou trois autres points ont été mentionnés. J'aimerais parler de deux de ces points.

Nos collègues du Nouveau Parti démocratique ont avancé l'idée que le conseil qui gérerait l'agence créée par le projet de loi devrait être composé également d'hommes et de femmes. Je trouve l'idée attrayante et j'espère que nos amis du Nouveau Parti démocratique appuieront le projet de loi pour qu'il puisse être renvoyé au comité afin que cette question puisse y être examinée. Personnellement, selon les arguments qui seront avancés, je suis très ouvert à cette notion. On verra bien.

Article 31 du Règlement

L'autre argument que mes collègues du Nouveau Parti démocratique ont soulevé pour voter contre le projet de loi concerne la question des brevets sur la vie.

• (1055)

[Traduction]

Ils ne peuvent appuyer le projet de loi parce qu'il n'interdit pas la délivrance de brevets relatifs à des gènes humains ou à des formes de vie. Je suis d'accord pour qu'on interdise la délivrance de brevets pour des gènes humains, une pratique qui a cours depuis près de 20 ans dans notre pays. Nous devrions faire preuve de prudence quant à la délivrance de brevets pour des formes de vie. Nous verrons bien ce que la Cour suprême décidera, cet automne sans doute, dans l'affaire de la souris de Harvard.

Je conviens avec le NPD que le Parlement devrait prendre des mesures pour interdire le clonage. Cependant, il n'est pas obligatoire que ces mesures figurent dans le projet de loi. Comme un député néo-démocrate l'a fait valoir, il vaudrait mieux que ces mesures figurent dans un projet de loi différent. Notre loi sur les brevets n'est pas adaptée aux progrès scientifiques que l'on observe maintenant en génétique. Nous devrions la réexaminer et créer un tout nouveau projet de loi.

Mes collègues du NPD devraient songer à appuyer le projet de loi au lieu de s'y opposer pour le motif qu'il n'interdit pas la délivrance de brevets pour une forme de vie supérieure, ou des gènes humains, et qu'il n'y a pas parité hommes-femmes au conseil d'administration de l'agence. Une de ces questions pourrait faire l'objet d'une mesure législative différente, et l'autre, être étudiée en comité.

Dans l'ensemble, le gouvernement a présenté un projet de loi qui, tout en étant équilibré, ne recueillera pas l'appui de tous. Cela arrive rarement, bien sûr. Le projet de loi accorderait une protection suffisante, mais il n'interdit pas que des progrès soient réalisés dans le traitement de maladies qui affligent un trop grand nombre d'entre nous.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

L'ANTARCTIQUE

M. Peter Adams (Peterborough, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens s'intéressent à l'Antarctique depuis la première expédition hivernale de 1899, dont faisait partie Hugh Blackwall Evans, de Vermilion, en Alberta.

Récemment, des scientifiques de Ressources naturelles Canada ont découvert, par le procédé canadien d'imagerie RADARSAT, un énorme courant glaciaire qui s'écoule vers la plateforme de glace Filchner. Il lui ont donné le nom de Blackwall en l'honneur de M. Evans. C'est la première fois que Toponymie du Canada approuve un nom dans l'Antarctique. Nous adressons nos meilleurs voeux à Eleanor Evans, de Vermilion, et aux autres membres de la famille Evans.

Plus récemment, Pat et Rosemary Keough ont publié, grâce à Nahanni Productions, de Salt Spring Island, en Colombie-Britannique, un livre qui contient 330 magnifiques impressions couleurs de l'Antarctique. L'ouvrage pèse 12,6 kilogrammes. Je le conseille à quiconque s'intéresse à l'Antarctique et possède des rayonnages bien solides.

L'intérêt pour l'Antarctique se fait de plus en plus vif partout au Canada. Les Canadiens estiment que nous devrions ratifier sans tarder le protocole environnemental du Traité sur l'Antarctique.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le projet de la chaîne d'approvisionnement du ministère de la Défense nationale est une menace pour la sécurité nationale, et il n'est pas établi qu'il permettra de réaliser des économies.

Déjà, nous avons le problème du programme Entraînement en vol de l'OTAN au Canada. Selon la vérificatrice générale, un contrat de 2,8 milliards de dollars sur 20 ans a été accordé à Bombardier, que le Parti libéral aime bien, sans appel d'offres ni justification en bonne et due forme du recours à un fournisseur unique. On n'a pas suivi non plus les politiques existantes qui régissent les marchés à fournisseur unique.

À quoi serviront les nouvelles règles que le premier ministre envisage? Des règles existent déjà, mais le gouvernement ne les respecte pas. Compte tenu des abus qui se produisent dans les marchés de l'État, mes électeurs craignent que la privatisation de la chaîne d'approvisionnement ne se traduise par d'alléchants bénéfices pour les partisans libéraux, aux dépens de l'emploi local et de la sécurité nationale.

Nos militaires méritent ce qu'il y a de mieux. Abandonnons le projet de la chaîne d'approvisionnement avant qu'il ne soit trop tard.

* * *

• (1100)

LA JOURNÉE NATIONALE DES ENFANTS DISPARUS

Mme Karen Redman (Kitchener-Centre, Lib.): Monsieur le Président, le 25 mai est la Journée nationale des enfants disparus, journée de sensibilisation qui vise à attirer l'attention du public sur le fait que des milliers d'enfants canadiens disparaissent chaque année. On souligne également au cours de cette journée les services rendus par le Bureau d'enregistrement des enfants disparus de la GRC et la parution du Rapport national sur les enfants disparus.

Depuis sa création, le Bureau d'enregistrement des enfants disparus s'est révélé une source inestimable de renseignements sur les enfants disparus au Canada. Le rapport annuel garantit que les politiques, la prévention et les mesures policières sont à jour et, donc, des plus efficaces.

Le Bureau d'enregistrement des enfants disparus fait partie du programme fédéral Nos enfants disparus. Le rapport annuel, qui sera officiellement rendu public demain, reconnaît que la citoyenneté joue un rôle important pour la protection des petits Canadiens. Citoyenneté et Immigration Canada identifie, intercepte et récupère les enfants disparus, tant à nos frontières qu'à l'intérieur du pays. Les agents d'immigration ont un rôle à jouer dans tous les cas qui mettent en cause des non-Canadiens et des visiteurs.

En continuant de travailler en collaboration, le gouvernement du Canada fera tout en son pouvoir pour assurer le retour des enfants disparus le plus rapidement et le plus sûrement possible.

*Article 31 du Règlement***LE MOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE**

M. Tony Tirabassi (Niagara-Centre, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de faire savoir à la Chambre et à tous les Canadiens que le mois de mai a été choisi comme le Mois de la déficience auditive par la Fondation canadienne de l'ouïe.

Un Canadien sur dix est gravement atteint par une perte auditive. Six bébés sur 1 000 naissent avec une déficience auditive au Canada. Depuis 1979, la Fondation canadienne de l'ouïe a recueilli des millions de dollars pour financer des services d'aide aux personnes sourdes, devenues sourdes ou malentendantes. La Fondation canadienne de l'ouïe exhorte les Canadiens à participer à la lutte contre la perte auditive en évitant toute surexposition aux bruits, en portant un dispositif de protection anti-bruit et en contribuant à la recherche médicale dans le cadre d'événements comme la course Run'n Roll pour la recherche qui se tiendra à Ottawa le 25 août.

J'exhorte les députés à se joindre à moi pour souhaiter la meilleure des chances à la Fondation canadienne de l'ouïe pendant ce Mois de la déficience auditive.

* * *

LA JOURNÉE NATIONALE DES ENFANTS DISPARUS

M. Mac Harb (Ottawa-Centre, Lib.): Monsieur le Président, il y a 23 ans, un garçonnet de 6 ans nommé Etan Patz disparaissait en se rendant prendre l'autobus scolaire. Depuis 1986, le 25 mai, jour anniversaire de la disparition d'Etan, est reconnu comme la Journée nationale des enfants disparus. C'est un jour de souvenir et d'espoir renouvelé.

La Société canadienne des enfants disparus demande aux Canadiens d'un bout à l'autre du pays d'aider à éclairer le chemin du retour au foyer des enfants disparus en allumant leurs lumières d'entrée dans la soirée du 25 mai. Pour les familles des enfants disparus, ces lumières qui scintilleront demain soir raviveront l'espoir que nous caressons tous de voir leurs enfants revenir sains et saufs.

Je prie tous les députés ainsi que les Canadiens de faire comme moi et d'éclairer samedi soir le chemin du retour à la maison des enfants disparus.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

M. James Moore (Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam, Alliance canadienne): Monsieur le Président, la saison nautique est arrivée, et bon nombre de mes électeurs habitant à proximité de plages vont se baigner dans des eaux usées sanitaires. Des parents accompagneront leurs enfants dans des excursions en bateau dans la baie Bedwell, le bras Indian et l'inlet Burrard, inconscients du fait que les bateaux de plaisance, les petits paquebots de croisière et les yachts de passage déversent des déchets humains dans leurs eaux publiques.

Si le gouvernement est vraiment sérieux quand il affirme tenir à protéger et à nettoyer notre environnement, je pense que, à une époque où les Canadiens sont de plus en plus sensibles aux questions touchant la qualité de l'eau, il devrait se donner comme principale priorité de mettre fin au déversement d'eaux usées sanitaires dans les eaux en bordure de zones résidentielles. Les localités ne figurant pas sur la liste limitée des zones où il est interdit de déverser de telles matières doivent se battre avec la bureaucratie en place pour se faire ajouter à cette liste. En fait, la seule localité à avoir tenté de faire ajouter son nom à la liste, Tribune Bay, attend encore 16 mois plus tard.

La réglementation qui devait s'attaquer à ce problème aurait dû être présentée il y a 16 mois. Il est temps que le gouvernement prenne les mesures nécessaires afin que mes électeurs n'aient pas à se baigner dans les eaux usées déversées dans les cours d'eau qui baignent ma circonscription.

* * *

[Français]

LA JOURNÉE NATIONALE DES ENFANTS DISPARUS

M. Guy St-Julien (Abitibi—Baie-James—Nunavik, Lib.): Monsieur le Président, le 25 mai est la Journée nationale des enfants disparus.

En cette journée spéciale, nous voulons avoir une pensée particulière pour les milliers de familles de partout au Canada éprouvées par la disparition d'enfants et aussi contribuer à leur redonner espoir. C'est l'occasion de faire preuve de solidarité à l'égard de ces familles qui, aujourd'hui comme toujours, pensent à leurs enfants disparus.

Cette journée a aussi pour but de mettre en lumière les succès qu'a connus le programme fédéral, «Nos enfants disparus», pour rendre à leurs familles légitimes des enfants portés disparus.

Les services nationaux des enfants disparus et leurs partenaires ont aidé à retracer 4 841 enfants. Je profite donc de cette occasion pour féliciter tous ceux et celles qui ont participé au programme fédéral, «Nos enfants disparus», pour l'espoir qu'ils redonnent aux milliers de familles de partout au Canada éprouvées par la disparition d'un enfant.

* * *

LA JOURNÉE NATIONALE DES ENFANTS DISPARUS

Mme Monique Guay (Laurentides, BQ): Monsieur le Président, le 25 mai prochain sera consacrée Journée nationale des enfants disparus. Au cours de la seule année 2001, 66 994 disparitions d'enfants ont été signalées aux différents services de police au Canada.

Certains de ces enfants sont victimes de luttes entre parents pour le droit de garde de ceux-ci et sont enlevés par l'un de leurs propres parents. D'autres enfants sont la proie de prédateurs qu'il est urgent de soigner. D'autres enfants choisissent eux-mêmes la fugue, de préférence à une souffrance qu'ils ne peuvent plus supporter.

Il ne faut pas chercher des coupables, mais plutôt tout mettre en oeuvre pour soulager la souffrance et les expériences traumatisantes que vivent ces enfants.

Les dommages moraux et émotionnels causés à ces enfants affecteront grandement le développement sain et harmonieux auquel a le droit d'aspirer un enfant.

À tous ces enfants blessés, nous leur disons notre affection et notre détermination à enrayer ce fléau. Nous leur disons notre amour.

* * *

●(1105)

LA JOURNÉE NATIONALE DES ENFANTS DISPARUS

M. André Harvey (Chicoutimi—Le Fjord, Lib.): Monsieur le Président, il me fait plaisir de me solidariser avec tous mes collègues pour souligner toute l'importance de la Journée nationale des enfants disparus.

Article 31 du Règlement

Depuis 1995, la Société nationale des enfants disparus tient la campagne annuelle «Éclairez votre porche», symbolisant un effort solidaire visant à faciliter le retour à la maison des enfants victimes d'enlèvement, des fugueurs et même des jeunes adultes disparus.

La campagne encourage tous les Canadiens et Canadiennes à éclairer le porche de leur maison, demain soir, afin de participer à cette journée de sensibilisation.

Je demande à tous les Canadiens et Canadiennes de se joindre à la campagne «Éclairez votre porche», demain soir. Ce petit geste contribuera à redonner espoir aux familles des enfants disparus.

* * *

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Art Hanger (Calgary-Nord-Est, Alliance canadienne): Monsieur le Président, ancien combattant comptant 25 années de service dans les Forces canadiennes, le major Bruce Henwood, aujourd'hui retraité, a perdu ses deux jambes en 1995, alors qu'il servait en Croatie, en qualité d'observateur militaire de l'ONU.

On pourrait croire que, du fait qu'il a perdu ses jambes dans l'exercice de ses fonctions, on l'aurait indemnisé. Mais ce n'est pas le cas. Comme le major Henwood touche une pension pour service militaire et invalidité, il ne saurait être question de le dédommager. En d'autres mots, son sacrifice ne vaut rien.

Quand nous envoyons nos soldats sur le front, nous nous engageons à nous occuper d'eux s'ils tombent malades ou s'ils sont blessés. Malheureusement, le cas du major Henwood n'est pas unique. Il arrive trop souvent que, après avoir exigé d'eux la loyauté, le gouvernement abandonne à leur sort les soldats qui tombent malades ou sont blessés. Or, la fierté, la loyauté et l'honneur doivent aller dans les deux sens. Nous devons assurer à ces soldats et à leurs proches les meilleurs soins possibles et des indemnités appropriées, si besoin est.

Honte au gouvernement pour la façon dont il a traité le major Henwood. Il est temps de réexaminer ce dossier et de verser à cet homme et aux siens les indemnités qu'ils sont tout à fait en droit de recevoir.

* * *

LA JOURNÉE NATIONALE DES ENFANTS DISPARUS

M. Lynn Myers (Waterloo—Wellington, Lib.): Monsieur le Président, en 1986, le solliciteur général du Canada a désigné le 25 mai Journée nationale des enfants disparus pour mieux sensibiliser la population aux quelque 60 000 disparitions d'enfants signalées chaque année au Canada.

Parallèlement, la GRC a créé le Service national des enfants disparus et travaille désormais en étroite collaboration avec l'Agence des douanes et du revenu du Canada, le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, dans le cadre d'un programme national baptisé «Nos enfants disparus».

Depuis 1995, la Missing Children Society of Canada parraine la campagne «Light the Way Home», visant à mieux sensibiliser les Canadiens aux difficultés des victimes d'enlèvement, des fugueurs et des jeunes adultes à risque. Les organisateurs de cette campagne demandent que, demain soir, chacun éclaire l'entrée de sa maison en geste symbolique destiné à rappeler ces disparitions d'enfants.

J'invite tous les Canadiens à éclairer l'entrée de leur maison demain soir. Ce petit geste redonnera espoir aux familles des enfants ayant fugué ou ayant été enlevés.

* * *

LES MISSILES ANTIMISSILES BALISTIQUES

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Transcona, NPD): Monsieur le Président, le 13 juin, le Traité de limitation des systèmes antimissiles balistiques viendra à expiration, après son abandon unilatéral par le gouvernement Bush.

La fin du Traité ABM, vieux de 30 ans, laissera un vide juridique international qui permettra l'implantation d'armes dans l'espace et donnera le feu vert au développement de systèmes satellisés et d'éléments satellisés du système national américain de défense antimissile.

Les Canadiens et les gens partout dans le monde devraient être alarmés par la militarisation accrue de l'espace.

Le Canada peut jouer un rôle important pour stopper la militarisation de l'espace en adoptant, en appuyant et en préconisant le traité de préservation de l'espace qui interdirait les armements satellisés et l'utilisation d'armes pour détruire ou endommager des objets dans l'espace et qui ordonnerait immédiatement la cessation permanente de la recherche et des essais en la matière ainsi que de la production et du déploiement de toute arme satellisée.

* * *

[Français]

LA JOURNÉE NATIONALE DES ENFANTS DISPARUES

Mme Marlene Jennings (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine, Lib.): Monsieur le Président, le 2 juin, des représentants de la GRC se rendront à la partie de baseball des Lynx d'Ottawa, le club de baseball professionnel local, et distribueront des trousseaux contenant des instructions pour photographier et prendre les empreintes digitales des enfants présents à la partie.

Si, par malheur, l'un de ces enfants venait à disparaître, ces renseignements aideraient les autorités à le retrouver. Chaque année, des milliers d'enfants disparaissent au Canada, ce qui sème l'horreur chez de nombreux parents et amis.

Puisque le 25 mai est la Journée nationale des enfants disparus, j'aimerais profiter de l'occasion pour féliciter les organisateurs de cette activité et toutes les autres personnes qui contribuent à retrouver des enfants disparus en tenant des activités spéciales d'identification.

Je veux également encourager les organismes à but non lucratif et les groupes du secteur privé à s'engager à l'égard de cette cause importante.

Questions orales

• (1110)

LE FLEURDELISÉ

M. Stéphane Bergeron (Verchères—Les-Patriotes, BQ): Monsieur le Président, dimanche prochain, se tiendra dans les rues de Montréal un défilé visant à rendre hommage au drapeau national du Québec, qui fut hissé pour la toute première fois au sommet de la tour de l'Édifice du parlement à Québec, le 21 janvier 1948. Quoique fort jeune, le fleurdelisé est l'un des plus anciens drapeaux du Canada et ses différentes composantes nous rappellent plusieurs siècles de notre riche et brillante histoire.

Symbole d'appartenance et de rassemblement pour tout un peuple, le drapeau du Québec en traduit la pérennité, ayant su transcender les époques pour devenir l'incarnation même de l'identité québécoise. Dès le moment où il fut officiellement réintroduit, le fleurdelisé a symbolisé une volonté profonde de changement qui permit d'éliminer les derniers relents visibles d'un héritage colonial devenu obsolète. En amenant l'Union Jack pour hisser le fleurdelisé, le Québec affirmait haut et fort son identité propre.

Notre drapeau a flotté fièrement dans le vent des réformes qui ont balayé le Québec pendant la Révolution tranquille et il a patiemment essaimé, de telle sorte qu'on le retrouve aujourd'hui un peu partout à travers le monde. Le fleurdelisé nous rappelle en effet la richesse de notre histoire, mais il traduit également ce que nous sommes et porte nos plus grands espoirs pour l'avenir.

* * *

[Traduction]

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX

M. Gerald Keddy (South Shore, PC): Monsieur le Président, les 16 et 17 mars derniers, le ministre des Travaux publics et sa famille ont séjourné au palais Boulay. Pour une raison bizarre, ce séjour n'a été payé que deux mois plus tard au moyen d'un don de 800 \$ à la paroisse locale.

Imaginez un instant une paroisse manquant d'argent qui attend deux mois avant de pouvoir encaisser un don de 800 \$.

Allons au fond de l'affaire. Le ministre des Travaux publics prétend que c'est le 18 mars que sa bru a fait le chèque douteux de la Banque Royale portant le n° 355. Il est facile de dissiper le nuage de scandale. Il suffit que le ministre des Travaux publics dépose une séquence des chèques de sa belle-fille pour que nous sachions quand les chèques n° 354 et 356 ont été faits et encaissés.

Il est temps que le ministre des Travaux publics se conforme enfin aux normes qu'il exigeait des autres quand il siégeait dans l'opposition. Quand ces chèques ont-ils été écrits et quand ont-ils été encaissés? Si le ministre ne peut les produire, il ferait mieux de démissionner.

* * *

LE MOIS DE LA SENSIBILISATION À LA SCLÉROSE EN PLAQUES

M. Gurbax Malhi (Bramalea—Gore—Malton—Springdale, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux d'annoncer à la Chambre et à tous les Canadiens que le mois de mai est le Mois de la sensibilisation à la sclérose en plaques.

La sclérose en plaques, ou SP, est une maladie neurologique qui entraîne des troubles de l'équilibre, des difficultés d'élocution, une extrême fatigue, une double vision et la paralysie. Le Canada est l'un

des pays qui a le plus haut taux d'incidence de SP et il se peut que les taux soient en hausse.

La Société canadienne de la sclérose en plaques a connu une année record en 2001, lorsqu'elle a recueilli plus de 24 millions de dollars pour la recherche et des services. Plus de 80 p. 100 de ses recettes provenaient de dons et d'activités spéciales de financement. Grâce aux donateurs, la société a affecté 6 millions de dollars au programme de recherche sur la SP, de sorte que de nouveaux traitements ont été mis au point.

En mai, d'un bout à l'autre du Canada, des bénévoles participeront à la Campagne de l'oeillet visant à appuyer la recherche sur la SP et à faciliter la prestation de services.

J'invite tous les députés à se joindre à moi pour souhaiter à la Société canadienne de la sclérose en plaques beaucoup de succès au cours du mois et j'exhorte tous les Canadiens à participer à ses efforts.

* * *

LES BOURSES D'ÉTUDES DE TD CANADA TRUST

Mme Lynne Yelich (Blackstrap, Alliance canadienne): Monsieur le Président, la circonscription de Blackstrap compte de nombreux jeunes hors du commun. Aujourd'hui, je voudrais rendre hommage à des diplômés d'études secondaires qui excellent au sein de leur collectivité.

Dernièrement, j'ai rencontré Elizabeth Pryor, de Hawardern, qui fréquente l'école secondaire Loreburn et qui a reçu une des 20 bourses d'études que TD Canada Trust réserve aux élèves ayant fait preuve d'un leadership exceptionnel dans leur collectivité.

Au cours du printemps, plusieurs élèves de Blackstrap sont venus à Ottawa recevoir un hommage pour leurs réalisations dans leur localité. J'ai eu l'honneur de rencontrer Cosanna Preston, Daniel Ramage, Louis-Philippe Dubois et Uliana Kojalanko, qui ont participé au Forum pour jeunes Canadiens. Uliana est venue sur la colline avec Jamie Dzikowski recevoir l'hommage pour le programme Patriotisme vécu du club Rotary.

J'éprouve vraiment beaucoup de plaisir à voir que tant de jeunes ont un effet aussi positif sur la collectivité.

Je félicite ces jeunes ainsi que les nombreux autres jeunes partout au Canada qui travaillent ardemment et qui prennent leurs études au sérieux.

QUESTIONS ORALES

• (1115)

[Traduction]

LES CAMPAGNES À LA DIRECTION

M. Stephen Harper (chef de l'opposition, Alliance canadienne): Monsieur le Président, j'espérais qu'un autre ministre soit ici aujourd'hui, mais je vais plutôt poser ma question au vice-premier ministre.

Hier, à la Chambre, le vice-premier ministre a dit ce qui suit:

[...] je ne suis pas personnellement engagé dans une campagne à la direction, mais j'ai bien dit [...] que si jamais des levées de fonds ont lieu en mon nom, les donateurs devront accepter que leur nom soit rendu public, quelles que soient les règles qui puissent s'appliquer par la suite.

Questions orales

Évidemment, nous apprenions le même jour que son argentier de Toronto donnait déjà secrètement des conseils aux donateurs éventuels sur la façon de cacher leurs contributions à la campagne à la direction du vice-premier ministre.

Le Président: Je suis désolé, mais le temps dont disposait le député pour poser sa question est écoulé. Le vice-premier ministre voudra peut-être répondre à cela.

L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État, Lib.): Monsieur le Président, je maintiens ce que j'ai dit hier. Si je me porte candidat, j'ai l'intention de rendre public le nom de tous les donateurs et j'espère que le chef de l'opposition serait prêt à faire de même pour sa campagne.

M. Stephen Harper (chef de l'opposition, Alliance canadienne): Monsieur le Président, de façon générale, rien n'est rendu public avant que nous le lisions dans la presse.

Hier, le premier ministre a promis une série de règles que personne n'a vue en neuf ans et que personne ne croit que le gouvernement respectera un jour. Le vice-premier ministre peut-il confirmer que, si le gouvernement tarde encore une fois à annoncer des réformes, c'est qu'il veut d'abord s'assurer que toutes les échappatoires sont en place?

L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État, Lib.): Monsieur le Président, si le chef de l'opposition vient ici en prétendant être raisonnable, sensé et intéressé à des débats honnêtes, il devrait peut-être alors examiner les normes qui ont été établies au Canada comparativement à celles qui existent dans d'autres démocraties, particulièrement celles fondées sur la formule de Westminster. S'il examine cela de façon honnête, il verra que les normes établies au Canada sous ce gouvernement sont parmi les meilleures et les plus exigeantes dans le monde entier.

M. Stephen Harper (chef de l'opposition, Alliance canadienne): Monsieur le Président, permettez-moi alors de poser la question suivante. Le vice-premier ministre reconnaîtra-t-il au moins qu'il aurait dû nous informer de l'approche utilisée par ses agents de financement de Toronto pour sa campagne à la direction et que, comme il ne nous a rien dit à ce sujet, cette approche était inappropriée et n'aurait pas dû être utilisée?

L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État, Lib.): Monsieur le Président, je ne suis pas certain d'avoir compris la question. Je ne sais pas ce que cela a à voir avec l'administration d'un gouvernement.

Le premier ministre a dit à la Chambre et publiquement qu'il avait l'intention d'établir des normes pour les ministres qui réunissent des fonds à des fins politiques. C'est là un élément important.

Nous devons tous accepter, et cela comprend le chef de l'opposition, que les normes de probité doivent être respectées, ce qui veut dire que quiconque aspire à devenir premier ministre du Canada ferait mieux d'être prêt à rendre public le nom de ses donateurs...

Le Président: Le député de Battlefords—Lloydminster a la parole.

* * *

LES MARCHÉS PUBLICS

M. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, Alliance canadienne): Monsieur le Président, hier, le ministre des Travaux publics a cherché à esquiver sa responsabilité dans l'affaire d'un autre contrat

d'une valeur de 56 000 \$ accordé au Groupe Everest sans appel d'offres en disant que, à l'époque, ce n'était pas lui le ministre.

Comme d'habitude, cette réponse est totalement inexacte et à côté de la question. Il était personnellement responsable des Jeux de la francophonie et c'est son cabinet qui a négocié ce contrat.

Étant donné que le premier ministre et le ministre des Travaux publics admettent tous les deux que des erreurs ont été commises et continuent de l'être, ce qui est un excellent début, le premier ministre, poussé par son nouveau zèle pour l'éthique, est-il prêt à ordonner une enquête judiciaire complète et indépendante?

M. Paul Szabo (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, un contrat de 56 000 \$ a été accordé au Groupe Everest dans le cadre des Jeux de la francophonie. À l'époque, le ministre était leader du gouvernement à la Chambre et responsable de ces jeux. Un document, appelé entente contractuelle, a été rédigé mais il n'a pas été signé par son cabinet. Après étude, cette ébauche de document a été acceptée à titre de contrat avec le Groupe Everest en novembre 1999. Tout cela s'est fait conformément aux lignes directrices du Conseil du Trésor.

• (1120)

M. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, Alliance canadienne): Monsieur le Président, comme d'habitude, les ministres minent leur propre crédibilité et épuisent la patience de tous les Canadiens en essayant de se dérober en tenant des propos obscurs, en faisant des tours de passe-passe et en invoquant des lignes directrices du Conseil du Trésor qui peuvent être interprétées comme on veut.

Au fur et à mesure que l'on avance dans ces dossiers, il devient de plus en plus facile de faire les rapprochements qui s'imposent et de voir émerger une image très claire du mépris qu'ont les libéraux pour l'éthique.

Nous savons tous qu'il existe des liens très spéciaux entre le ministre des Travaux publics et le Groupe Everest. Le gouvernement va-t-il au moins imposer un moratoire sur toute transaction avec le Groupe Everest jusqu'à la tenue d'une enquête publique complète?

M. Paul Szabo (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, j'ajouterai également que, à l'égard du contrat en question, plusieurs autres firmes ont été envisagées à l'époque, comme le fait habituellement le ministère des Travaux publics.

Je ne peux que répéter au député que le contrat a été accordé conformément aux lignes directrices du Conseil du Trésor et, en l'occurrence, cela a été fait de manière équitable, ouverte et transparente.

[Français]

Mme Caroline St-Hilaire (Longueuil, BQ): Monsieur le Président, le premier ministre ne cesse de répéter que la Chambre des communes est l'endroit idéal pour poser des questions et que les ministres sont présents pour y répondre.

Le vice-premier ministre peut-il nous expliquer comment, dans cette Chambre, pourrions-nous poser des questions aux Jean Brault, Charles Guité, Pierre Tremblay, Alfonso Gagliano et à tous les autres témoins impliqués dans le réseau libéral?

L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État, Lib.): Monsieur le Président, s'il y a une question au sujet des contrats relatifs à l'administration du gouvernement, la députée peut la poser au ministre.

Questions orales

Mme Caroline St-Hilaire (Longueuil, BQ): Monsieur le Président, encore faut-il que le ministre soit présent et encore faut-il être certains des réponses du ministre, ce qu'on attend déjà depuis des semaines et des semaines.

Pire encore, parmi les instruments à la disposition des parlementaires, il y a les comités. Or, hier, la majorité libérale a fait en sorte d'éloigner les témoins gênants, ce qui nous enlève toute possibilité de faire toute la lumière sur le réseau libéral.

Je demande donc au gouvernement, qui continue de refuser d'instituer une enquête publique, à quel endroit pourrions-nous poser toutes les questions à tous les témoins?

L'hon. John Manley (ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État, Lib.): Heureusement, monsieur le Président, il y a peut-être six députés du Bloc ici aujourd'hui pour poser des questions.

En fait, s'il y a un problème, ils ont l'occasion de poser des questions ici et il existe également un processus devant le comité plénier, au cours duquel elle et ses collègues peuvent poser des questions très précises.

M. Stéphane Bergeron (Verchères—Les-Patriotes, BQ): Monsieur le Président, le ministre n'a pas de leçon à donner: ils sont seulement sept ministres à la Chambre aujourd'hui.

Le premier ministre nous répète qu'une enquête publique n'est pas nécessaire parce que les députés peuvent poser toutes les questions qu'ils veulent en cette Chambre. Le problème, c'est que le gouvernement refuse de répondre aux questions que nous lui posons. À titre de parlementaires, nous le savons, notre devoir est de faire la lumière pour que la confiance qui permet au gouvernement de gouverner puisse exister.

Le vice-premier ministre proposera-t-il au premier ministre d'instituer une enquête publique qui pourra enfin répondre aux questions auxquelles le gouvernement refuse de répondre?

L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État, Lib.): Malheureusement, monsieur le Président, le député ne sait pas compter non plus.

De toute façon, je peux affirmer que s'ils veulent poser des questions précises, ils en ont l'occasion non seulement aujourd'hui, mais à chaque jour au cours de la période des questions orales. La semaine prochaine, il y aura également le processus du comité plénier de la Chambre où ils pourront poser des questions.

Il y a plusieurs occasions de le faire. S'il y a des questions, c'est à la population de juger si les réponses sont adéquates.

M. Stéphane Bergeron (Verchères—Les-Patriotes, BQ): Monsieur le Président, le ministre des Travaux publics, un ancien leader du gouvernement, connaît bien la Chambre des communes. Il sait que les députés ne peuvent convoquer des témoins à la Chambre. Il sait que les comités, contrôlés par la majorité gouvernementale, refusent d'entendre des témoins.

Le ministre ne devrait-il pas admettre que le seul forum qui puisse faire toute la lumière sur la situation actuelle est une enquête publique indépendante?

L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État, Lib.): Monsieur le Président, le député sait bien qu'il y a plusieurs témoins qui comparaissent chaque jour devant les comités de la Chambre.

On sait très bien aussi qu'il veut faire une excursion de pêche, simplement pour poser des questions qui ne sont pas pertinentes à la situation existante.

•(1125)

[Traduction]

LES NORMES ÉTHIQUES

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Transcona, NPD): Monsieur le Président, loin de moi l'idée de faire la leçon au vice-premier ministre, mais il aurait dit qu'avant d'être élu au Parlement le chef de l'opposition était à la tête d'une organisation secrètement financée appelée la National Citizens Coalition, qui refuse de divulguer ses sources de financement.

Dans la même veine, je demande au vice-premier ministre si, dans les propositions qu'il compte mettre de l'avant, le gouvernement envisage des changements ayant trait non seulement à la divulgation mais aussi à...

Le Président: Le vice-premier ministre a la parole.

L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État, Lib.): Monsieur le Président, je suis toujours content que le député de Winnipeg—Transcona me fasse la leçon sur différents sujets, mais je n'ai malheureusement pas entendu la fin de sa question.

Je tiens tout de même à indiquer que nous visons une plus grande transparence et une plus grande ouverture de manière à ce que les Canadiens puissent voir s'ils sont d'accord avec Transparency International, qui a déjà classé le Canada parmi les pays les plus ouverts...

Le Président: Le député de Winnipeg—Transcona a la parole.

* * *

LES NORMES NATIONALES SUR L'EAU POTABLE

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Transcona, NPD): Monsieur le Président, j'ai demandé au vice-premier ministre si le gouvernement envisageait des changements, pour ce qui concerne non seulement la divulgation des contributions politiques, mais encore l'acceptabilité de certaines contributions politiques. Par exemple, des changements ont été apportés récemment au Manitoba. Le gouvernement envisage-t-il des changements de ce genre?

Je voudrais lui poser aussi une question au sujet d'un autre genre de pollution, à savoir non pas celle de l'argent, mais celle de l'eau. En tant que ministre responsable de l'infrastructure, qu'entend faire le vice-premier ministre avec les recommandations du second rapport d'enquête sur la tragédie de Walkerton, qui demandent au gouvernement fédéral de jouer un rôle élargi en établissant des normes nationales et en présentant une loi canadienne sur la salubrité de l'eau?

L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État, Lib.): Pour ce qui concerne l'acceptabilité des contributions politiques, monsieur le Président, il importe, je crois, que les députés, non seulement du parti ministériel mais de tous les partis politiques, examinent attentivement toutes les règles pour voir si elles correspondent aux normes auxquelles les Canadiens s'attendent à l'heure actuelle. Après avoir examiné la situation, le premier ministre s'est engagé à le faire.

Pour ce qui est de l'eau, nous devons évidemment tenir compte du rapport sur la tragédie de Walkerton. Toutefois, je puis assurer au député que la qualité et la gestion de l'eau font partie de...

Questions orales

Le Président: Le député de Pictou—Antigonish—Guysborough.

* * *

LES MARCHÉS PUBLICS

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC): Monsieur le Président, hier nous avons demandé au premier ministre s'il savait si d'autres ministres avaient bénéficié de l'hospitalité du Groupe Everest. Il nous a répondu que nous nous livrions à une expédition de pêche. Il semble que nous avons besoin d'un plus grand filet. Nous avons appris que le ministre de l'Immigration a aussi séjourné dans un condo des Boulay en 1997.

Les soirées pyjama au palais Boulay mises à part, les ministres doivent cesser de découcher.

Le premier ministre a évité la question hier. Le vice-premier ministre pourrait-il nous dire combien de ministres ont accepté l'hospitalité des Boulay, qui étaient des bienfaiteurs du gouvernement et ont également bénéficié de ses largesses?

L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux qu'on me pose la question. Elle me porte à croire que le député appuie l'annonce du premier ministre sur la nécessité de mettre en place des normes, non seulement pour les ministres mais aussi pour les députés et les sénateurs, car le cas dont parle le député s'est produit lorsque mon collègue n'était pas encore ministre.

Il est important pour nous tous d'appliquer des normes élevées. Aussi, devons-nous tous examiner les normes auxquelles nous voulons nous plier afin de répondre aux attentes de nos concitoyens.

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC): Monsieur le Président, le ministre de l'Immigration a déjà travaillé pour le Groupe Polygone, qui a reçu des millions de dollars dans le cadre du programme fédéral de commandites.

Le même ministre a reconnu dans un communiqué que, lorsqu'il était ministre des Sports il intervenait constamment en faveur des commandites fédérales. Le nombre de contrats de commandite a plus que doublé au cours de la période où il a occupé ce poste. La grande majorité de ces contrats ont été administrés par le Groupe Everest. Or, le ministre a bénéficié de l'hospitalité de cette entreprise pendant quelques semaines.

Face à cette épidémie croissante de conflits d'intérêts impliquant des ministres et de juteux contrats, est-ce que le vice-premier ministre, conformément à ce que disait hier le premier ministre...

• (1130)

Le Président: Le vice-premier ministre a la parole.

L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État, Lib.): Monsieur le Président, je crois vraiment que le député va trop loin en incriminant un député qui n'était même pas ministre à l'époque.

Les députés ont eux aussi le droit d'avoir une vie privée. Au cours des mois qui viennent, nous examinerons un code de conduite approprié pour les députés et les sénateurs. Le député devra lui-même réfléchir à la partie de sa vie privée qu'il souhaite continuer de rendre du domaine public.

* * *

LES NORMES D'ÉTHIQUE

M. James Moore (Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam, Alliance canadienne): Monsieur le Président, dans le but d'aider le vice-premier ministre à recueillir de l'argent pour remplacer le

premier ministre, et je suppose que comme beaucoup de Canadiens il attend qu'un changement se produise au sommet, M. Gavsie a rédigé une lettre dans laquelle il dit:

Par ailleurs, des entreprises peuvent, à leurs propres risques, passer ces contributions dans leurs frais professionnels à des fins d'impôt.

Ma question s'adresse au ministre des Finances. Estime-t-il qu'il est convenable de déduire aux fins de l'impôt les montants utilisés par des entreprises afin d'influer sur des ministres participant à une course à la direction, alors que ces mêmes ministres leur adjugent souvent des marchés gouvernementaux?

L'hon. Elinor Caplan (ministre du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, en ma qualité de ministre du Revenu national responsable de l'administration de l'impôt, je donne au député l'assurance que l'on s'attend à ce que tout le monde respecte la loi. Si des questions sont soulevées concernant des dépenses fiscales inopportunes, mon ministère fait enquête comme il convient dans tous ces cas.

M. James Moore (Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam, Alliance canadienne): Monsieur le Président, la ministre ne semble pas comprendre que les députés ministériels passent leur temps à dire qu'éthique et légalité sont en quelque sorte synonymes. Ce n'est pas le cas. L'éthique et la légalité sont deux choses très différentes. En réalité, nous devrions essayer de ne pas nous contenter de vivre à la limite de la loi et plutôt chercher à nous situer nettement dans les limites de la loi.

Alfonso Gagliano n'a pas respecté ces normes. Le ministre actuel des Travaux publics et Services gouvernementaux ne respecte pas ces normes. Il semble maintenant que le vice-premier ministre ne respecte pas les normes de comportement élevées que le gouvernement libéral avait promis d'imposer s'il était élu.

Pourquoi le gouvernement n'adopte-t-il pas de vraies lois qui donneront enfin aux Canadiens une raison de croire que la politique n'est pas corrompue et qui permettront de ramener de 70 p. 100 à environ 0,5 p. 100 la proportion de Canadiens estimant que cet endroit est corrompu?

L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à souligner très clairement que, même si j'ai donné des conseils fiscaux aux gens dans le passé et que j'ai reçu pour ce faire beaucoup plus que je ne touche à l'heure actuelle, je ne fais plus cela. Premièrement, je ne n'appuie pas l'idée selon laquelle les gens devraient tenter de déduire des dépenses n'appartenant pas aux bonnes catégories. C'est inacceptable, et je veux que ce soit clair.

Deuxièmement, le critère qui s'applique ici en est un de transparence et d'ouverture. Je demande à l'Alliance canadienne de satisfaire aussi à ce critère, notamment en ce qui concerne sa récente course à la direction.

* * *

[Français]

LES CONTRATS GOUVERNEMENTAUX

M. Odina Desrochers (Lotbinière—L'Érable, BQ): Monsieur le Président, le temps passe, le cercle des libéraux s'élargit et les liens d'affaires se resserrent.

Ce n'est pas seulement le ministre des Travaux publics qui est en cause, mais le ministre de l'Immigration et ses relations privilégiées avec le Groupe Everest, le ministre de la Justice, les aspirants au leadership, dont le vice-premier ministre et ses bailleurs de fonds, qui bénéficient des contrats gouvernementaux. Bref, c'est un beau réseau de copinage.

Questions orales

Est-ce que le gouvernement va comprendre que seule une enquête publique nous permettrait de faire toute la lumière sur ce beau réseau libéral?

L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État, Lib.): Monsieur le Président, ce sont des allégations sans fondement. Ils font encore des allégations sans avoir les faits.

Ce n'est pas acceptable d'essayer de critiquer la réputation des personnes qui font partie de la vie publique afin de faire le meilleur travail possible pour la population du Canada. En faisant cela, ils impliquent tous les députés.

Je trouve que ce n'est pas une question d'éthique relative à la conduite des ministres, mais c'est une question d'exagération du côté de l'opposition.

M. Odina Desrochers (Lotbinière—L'Érable, BQ): Monsieur le Président, le premier ministre a beau tenter de camoufler les gestes répréhensibles de son gouvernement en présentant des mesures de diversion visant à combattre la corruption, les gens ne sont pas dupes.

Est-ce que le vice-premier ministre va comprendre que seule une enquête publique est non seulement nécessaire, mais primordiale pour rehausser la confiance de la population envers ses institutions démocratiques et ceux et celles qui les représentent?

L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État, Lib.): Monsieur le Président, je ne comprends pas pourquoi le député ne pense pas que les efforts de la vérificatrice générale sont adéquats.

Elle a la capacité de considérer tous les aspects des dossiers impliqués. Elle a aussi la capacité de les référer, si nécessaire, à la police. Cela est vraiment adéquat.

De toute façon, il faut considérer ici les propositions, soit les huit points que le premier ministre a déjà soulignés hier pour aider...

• (1135)

Le Président: L'honorable député de Crowfoot a la parole.

* * *

[Traduction]

LE SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

M. Kevin Sorenson (Crowfoot, Alliance canadienne): Monsieur le Président, appelé à commenter le fait que CorCan a versé à des détenus sous responsabilité fédérale des primes pouvant aller dans certains cas jusqu'à 700 \$ par semaine, le solliciteur général a déclaré plus d'une fois que cela avait été une erreur et que le Service correctionnel du Canada s'engageait à veiller à ce que cela ne se reproduise plus.

Nous apprenons que près de 2 millions de dollars, soit plus précisément 1,79 million de dollars, ont été versés en primes au cours du dernier exercice financier. Il me semble que l'erreur se reproduit.

Nous avons déjà souvent posé la question au solliciteur général et nous la lui posons encore aujourd'hui. Combien de détenus sous responsabilité fédérale ont touché une prime?

L'hon. Lawrence MacAulay (solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, mon collègue m'a déjà posé une question précise à ce sujet et il a été établi qu'une somme d'environ 700 \$ a été versée, mais dans un seul établissement. Le Service correctionnel du Canada examine la situation pour veiller à ce que cela ne se reproduise plus.

M. Kevin Sorenson (Crowfoot, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le solliciteur général affirme que la somme de 700 \$ a été versée aux détenus d'un établissement. En fait, c'est une prime de 700 \$ par détenu qui a été versée dans cet établissement.

Une voix: Par semaine.

M. Kevin Sorenson: Oui, par semaine.

Alors, la réponse fournie me semble assez pathétique. La réponse du Service correctionnel du Canada n'est pas meilleure. Les agents à qui nous avons demandé ces renseignements nous ont signalé que ces données étaient difficiles à trouver.

Le solliciteur général se décidera-t-il enfin à répondre à la question? Combien de détenus ont reçu des primes et combien ont-ils touché?

L'hon. Lawrence MacAulay (solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, au Service correctionnel du Canada, nous punissons les crimes évidemment, puis nous cherchons à réadapter les contrevenants. Il existe un programme d'incitatifs pour encourager les détenus qui tentent de se réadapter.

Le député a eu raison de nous signaler cette aberration. La prime était inappropriée. Elle était trop élevée, je l'ai déjà admis. J'ai mentionné que le Service correctionnel du Canada s'était engagé à veiller à ce que cela ne se reproduise plus. Il examine la situation afin d'éviter d'autres erreurs de ce genre à l'avenir.

* * *

[Français]

LES CONTRATS GOUVERNEMENTAUX

M. Michel Guimond (Beauport—Montmorency—Côte-de-Beaupré—Île-d'Orléans, BQ): Monsieur le Président, hier, le premier ministre déclarait qu'il avait appris en première année de droit, il y a plus de 40 ans, que lorsqu'une personne signe un chèque, le paiement est légalement fait.

Après mes trois années de droit et l'École du Barreau, je sais que le droit civil québécois prévoit que le paiement est fait lorsque le chèque est honoré par la banque. Pour référence, le ministre peut consulter le *Traité des obligations* du professeur Jean-Louis Beaudoin, à la page 500.

Étant donné que le paiement de la location a été fait deux mois après le séjour du ministre au chalet du président d'Everest, le vice-premier ministre ne convient-il pas que nous avons toutes les raisons de vouloir aller au fond de cette question, compte tenu de l'apparence de conflit d'intérêts?

L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État, Lib.): Monsieur le Président, apparemment, le député doute que le ministre ait voulu payer pour les journées qu'il a passées là, mais il a payé avec un chèque. C'est normal. On ne contrôle pas le chèque après qu'on l'a donné. S'il avait payé comptant, par exemple, comment pourrait-il prouver qu'il l'a fait? Il a payé avec un chèque. Il ne contrôle pas le chèque après l'avoir donné. Alors, qu'est-ce que le député veut?

M. Michel Guimond (Beauport—Montmorency—Côte-de-Beaupré—Île-d'Orléans, BQ): Ce qu'on veut, monsieur le Président, c'est la vérité, et c'est seulement une enquête publique indépendante qui va nous la donner.

Questions orales

Le premier ministre nous a dit à la Chambre que la situation aurait été grave si le ministre n'avait pas payé. Maintenant qu'il est de plus en plus clair que le ministre n'avait pas payé, le vice-premier ministre convient-il que la confusion appelle une enquête publique indépendante sur toute cette affaire? C'est cela qu'on veut.

L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État, Lib.): Non, monsieur le Président, pas du tout.

[Traduction]

M. Scott Reid (Lanark—Carleton, Alliance canadienne): Monsieur le Président, hier, le premier ministre a essayé de défendre les marchés de publicité de son gouvernement en faisant valoir l'argument de l'unité nationale. Il a présenté une liste de sept mesures que son gouvernement a prises depuis le référendum de 1995 pour promouvoir l'unité nationale. Le dernier point figurant sur cette liste était la campagne publicitaire que son gouvernement a menée en faveur de l'unité, campagne qui a été confiée à des donateurs du Parti libéral, sans appel d'offres.

À mon avis, nous savons tous que cela n'a rien à voir avec l'unité nationale et tout à voir avec les récompenses accordées à ceux qui contribuent financièrement à la caisse du Parti libéral, mais j'aimerais que le premier ministre me donne l'heure juste.

En quoi, au juste, le copinage, le favoritisme et les dépenses excédentaires permettent-ils de promouvoir l'unité nationale?

• (1140)

L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État, Lib.): Monsieur le Président, je pense que ce que le premier ministre a expliqué hier est très clair. Pendant un certain nombre d'années, y compris des années où le parti au pouvoir avait une ligne de pensée s'apparentant beaucoup à celle du parti du député, nous avons vu la présence du gouvernement fédéral s'estomper au Québec.

À la lumière des résultats du référendum, nous avons évidemment craint que, dans certaines régions de cette province, les contributions et la présence du gouvernement fédéral ne passent inaperçues.

Si le député croit que le gouvernement fédéral ne devrait pas avoir une visibilité dans cette province, qu'il se lève et qu'il le dise.

M. Scott Reid (Lanark—Carleton, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je pense que nous serons vraiment bien servis, parce que le dernier appel d'offres du gouvernement pour promouvoir l'unité nationale par le biais de la publicité s'est traduit par des dépenses de 2,1 millions de dollars visant à faire figurer le nom de 15 organismes fédéraux dans les mentions au générique d'une minisérie télévisée. Même le ministre des Affaires intergouvernementales reconnaît que ce genre de publicité ne contribue en rien à promouvoir l'unité canadienne au Québec.

Voici une piste de réflexion. En supposant que les Québécois trouvent plus attrayante l'idée d'appartenir à une fédération où le gouvernement préfère être ouvert et transparent au lieu de récompenser ses amis et de camoufler les preuves, pourquoi le gouvernement ne cesse-t-il pas toutes les dépenses de commandite en attendant les conclusions de l'enquête menée par la vérificatrice générale?

L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État, Lib.): Monsieur le Président, c'est en fait un aspect du débat un peu plus intéressant. Devrait-il y avoir des dépenses de commandite?

D'un côté, les députés de l'opposition rédigent des lettres dans lesquelles ils demandent des fonds aux termes du programme de

commandite pour des manifestations qui se tiennent dans leur circonscription. Pourquoi? Je suppose qu'ils veulent augmenter la visibilité du gouvernement fédéral, mais il faut dire que, foncièrement, bon nombre de ces manifestations et programmes ne se concrétisent que lorsque des fonds publics sont octroyés pour faciliter leur tenue. Est-ce bon ou mauvais?

Le député veut mettre un terme à tout cela, mais cela signifie que nous devons opposer un refus à son leader à la Chambre qui...

Le Président: Le député de Scarborough—Rouge River a la parole.

* * *

LA JUSTICE

M. Derek Lee (Scarborough—Rouge River, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Justice.

Une récente étude du Centre de toxicomanie et de santé mentale soulignait que les enfants victimes d'intimidation ne percevaient plus l'école comme un lieu d'apprentissage mais l'associaient plutôt à des violences psychologiques et physiques. D'autres études ont révélé que l'intimidation constitue un indicateur de comportement criminel à venir et qu'elle peut à long terme avoir des effets néfastes sérieux sur l'estime de soi des victimes.

J'aimerais savoir ce que le gouvernement fait pour répondre aux préoccupations exprimées à ce sujet.

L'hon. Martin Cauchon (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de soulever cette très importante question de l'intimidation en milieu scolaire. Le problème est un sujet de préoccupation non seulement au Canada mais aussi dans beaucoup d'autres pays.

Dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention du crime, le gouvernement participe, dans toutes les régions du Canada, à plus de 100 projets visant à s'attaquer au problème de l'intimidation. Ce genre de comportement n'est pas normal. Nous devons nous assurer que des mesures efficaces seront prises pour lutter contre l'intimidation.

Hier matin, j'ai lancé une campagne de publicité sur l'intimidation. En outre, avec la collaboration des intervenants, nous avons élaboré un dossier d'information sur le sujet.

* * *

LE LOGEMENT SOCIAL

Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NDP): Monsieur le Président, le bulletin du National Housing and Homelessness Network révèle, à l'aide de graphiques, que le programme de logement dit social est un gâchis total. En fait, seul le Québec a rempli ses engagements.

Le gouvernement n'a pas tenté de résoudre la crise qui sévit toujours à Toronto en ouvrant le manège militaire de Fort York. En outre, à Vancouver, aujourd'hui, des groupes autochtones manifestent contre le refus du gouvernement d'accorder des fonds pour des refuges dont on a désespérément besoin.

Le ministre responsable du logement fera-t-il preuve de courage dans l'accord sur le logement, ouvrira-t-il le manège militaire et remplira-t-il la promesse de fournir des logements abordables dans toutes les régions du Canada?

Questions orales

L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État, Lib.): Monsieur le Président, je sais que personne ne l'a remarqué, mais je suis également responsable de la SCHL. Je suis très heureux de dire que, dans le budget du mois de décembre dernier, nous avons consacré 680 millions de dollars au logement social dans tout le Canada.

Je suis en outre très optimiste quant à la conclusion, dans un très proche avenir, d'un accord avec la province de l'Ontario, accord qui prévoira des fonds pour l'Ontario afin de régler le très grave problème de la pénurie de logements abordables et adéquats en Ontario.

* * *

• (1145)

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Peter Stoffer (Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore, NPD): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre de la Défense. Le gouvernement a un bilan contestable en ce qui concerne sa gestion des marchés au nom de tous les Canadiens. La semaine dernière, le colonel De Blois, le gourou de la privatisation de la défense nationale, a admis que c'était une entreprise très risquée de confier au privé la chaîne d'approvisionnement militaire. Des documents du MDN ont montré qu'il n'y aurait ni économies, ni amélioration du service si le contrat était confié à Tibbetts of England.

Le ministre de la Défense nationale va-t-il cesser de nuire à nos forces armées en renonçant immédiatement à cette méthode radicale de fourniture de service pour la chaîne d'approvisionnement militaire?

L'hon. Art Eggleton (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, il y a eu une analyse de rentabilité. La vérificatrice générale a estimé que cette analyse était très solide et justifiait qu'on s'engage dans cette voie. Il y aura des économies, qu'on estime à quelque 74 millions de dollars par an.

Tous les employés de ce service peuvent aller travailler pour l'entreprise qui aura le contrat. Ils y auront une rémunération et des avantages semblables ou supérieurs à ceux qu'ils ont maintenant. Ces conditions leur sont garanties pour sept ans.

Il me semble que le ministère y gagne. Nous aurons un meilleur service, plus solide, nous réaliserons des économies, et les employés y gagneront aussi.

* * *

LES MARCHÉS PUBLICS

M. Bill Casey (Cumberland—Colchester, PC): Monsieur le Président, il y a quelques minutes, le vice-premier ministre a dit que le gouvernement vise dorénavant la transparence et l'ouverture, et il a même défié l'opposition d'en faire autant. J'invite le gouvernement à se soumettre à un test.

VIA Rail refuse de fournir le moindre renseignement sur des contrats de publicité discutables octroyés sans appel d'offres, et soutient que la société rendra des comptes seulement au gouvernement. Dans ce nouveau climat de transparence et d'ouverture, le gouvernement va-t-il divulguer tous les renseignements sur ces contrats de publicité discutables octroyés sans appel d'offres?

[Français]

M. André Harvey (secrétaire parlementaire du ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, il est possible pour mon

collègue de s'informer directement auprès de VIA Rail sur leur façon de mener leurs opérations.

[Traduction]

M. Bill Casey (Cumberland—Colchester, PC): Monsieur le Président, le gouvernement ne réussit manifestement pas le test. Il préconise la transparence et l'ouverture, mais n'arrive même pas à répondre à la plus simple des questions.

Nous voulons savoir qui a ordonné à VIA Rail cette troublante interdiction de diffuser l'information. Était-ce l'ancien chef du cabinet du premier ministre ou le premier ministre lui-même? Est-ce que des interdictions de ce genre ont été imposées à d'autres fondations ou organismes gouvernementaux?

[Français]

M. André Harvey (secrétaire parlementaire du ministre des Transports, Lib.): Je suis persuadé, monsieur le Président, que la dernière chose que mon collègue désire, c'est d'entreprendre à nouveau une nationalisation à l'extrême de toutes les sociétés d'État.

Je lui réitère qu'il est toujours possible de s'informer auprès de VIA Rail sur ses procédures administratives. Je suis persuadé qu'ils sont en mesure de faire preuve de transparence.

[Traduction]

M. Brian Fitzpatrick (Prince Albert, Alliance canadienne): Monsieur le Président, selon les règles gouvernementales, les contrats de construction de plus de 40 000 \$ doivent faire l'objet d'appels d'offres. En accordant deux contrats à Nordic Industries, de Saskatoon, Agriculture Canada a manifestement violé ces règles.

Un membre du gouvernement pourrait-il expliquer pourquoi le ministère de l'Agriculture a violé ces règles?

L'hon. Herb Dhaliwal (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, je serai heureux de prendre la question en délibéré au nom du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Je ne suis pas au courant de cette affaire, mais je la lui signalerai.

Presque tous les contrats sont accordés par l'entremise de Travaux publics. Je ne suis pas au courant de ces contrats en particulier, mais je vais prendre la question en délibéré.

M. Brian Fitzpatrick (Prince Albert, Alliance canadienne): Monsieur le Président, la violation des règles semble chose courante pour le gouvernement. Les Canadiens méritent mieux que cela.

Le gouvernement protège maintenant ses arrières en mettant fin à un des contrats accordés à Nordic Industries; il remplace l'équipe de gestion à Agriculture Canada, à Saskatoon, et négocie un règlement.

Pourquoi le gouvernement indemnise-t-il financièrement Nordic Industries pour avoir mis fin à un contrat illégal?

L'hon. Herb Dhaliwal (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, de toute évidence, le député n'a pas entendu ma réponse ou n'a pas pu modifier sa question après avoir entendu ma réponse, à savoir que je prendrai sa question en délibéré. Je ne suis pas au courant de ces contrats. Je peux lui assurer que tous les contrats doivent être accordés conformément aux lignes directrices du Conseil du Trésor.

Le problème, c'est que, lorsque nous vérifions les faits que présente l'opposition, nous constatons souvent qu'ils sont totalement faux et que l'opposition est très sélective.

Nous serons heureux d'examiner cette question. Je vais la prendre en délibéré et la transmettre.

Questions orales

•(1150)

[Français]

LES COMMISSIONS DES VALEURS MOBILIÈRES

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, cette semaine, devant des gens d'affaires à Toronto, le ministre des Finances a critiqué les commissions provinciales des valeurs mobilières, oubliant en même temps que ce secteur est de la juridiction exclusive des provinces.

L'attitude du ministre des Finances dans ce dossier est-elle un prélude à l'établissement d'une commission canadienne des valeurs mobilières, comme il a tenté d'en instaurer une à plusieurs reprises au cours des dernières années, à l'encontre du Québec?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, avant de poser des questions, le député d'en face devrait peut-être au moins lire le discours.

J'ai dit qu'il y avait un système de réglementation qui implique au moins une trentaine de ces agences au pays. D'ailleurs, il y en a qui vont dire que cela dépasse la quarantaine.

Cela impose un coût énorme sur le système financier au Canada. Si on doit concurrencer ceux qui sont à l'extérieur de nos frontières, il va falloir avoir beaucoup plus de discipline et un système beaucoup plus efficace. C'est ce que j'ai dit.

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, le ministre des Finances devrait admettre que les valeurs mobilières ne sont pas de ses affaires. C'est un secteur de juridiction provinciale.

S'il doit y avoir des améliorations, cela relève des 13 commissions des valeurs provinciales, dont celle du Québec, qui entre elles ont d'ailleurs amélioré leur système au cours des dernières années et continuent de le faire.

Alors, va-t-il admettre, une fois pour toutes, que ce n'est pas de ses affaires, qu'il doit se mêler de ses affaires et plutôt faire en sorte que les 13 commissions des valeurs mobilières s'arrangent ensemble pour améliorer le système? C'est cela la voie de l'avenir.

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le pauvre député semble vraiment mal comprendre ce qu'est une économie qui fonctionne.

Certainement, une économie qui fonctionne, c'est de mes affaires. La création d'emplois, c'est de mes affaires. L'investissement dans l'économie canadienne, c'est de mes affaires, et c'est l'affaire de notre gouvernement. C'est la distinction entre nous et les bloquistes de l'autre côté.

* * *

[Traduction]

LES MARCHÉS PUBLICS

M. Howard Hilstrom (Selkirk—Interlake, Alliance canadienne): Monsieur le Président, Pierre Tremblay est l'ancien chef de cabinet d'Alfonso Gagliano. Il était un des hauts fonctionnaires dont la vérificatrice générale a dit qu'ils n'avaient pas respecté les règles pour l'attribution des contrats de services de communication. Il est maintenant vice-président à la propagande pour l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Il a déjà accordé des contrats à cette firme libérale, le Groupe Everest, une des firmes de publicité sous le coup d'une enquête de la vérificatrice générale.

Pourquoi le premier ministre récompense-t-il ce mépris flagrant des règles d'attribution de contrats par une promotion à un poste dont le traitement s'élève à 140 000 \$?

M. Paul Szabo (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, Travaux publics Canada administre quelque 58 000 contrats chaque année. Nous avons des règles en place pour veiller à ce que les contrats soient accordés sur une base ouverte, équitable et transparente et en conformité avec les lignes directrices du Conseil du Trésor.

M. Howard Hilstrom (Selkirk—Interlake, Alliance canadienne): Monsieur le Président, si tel est bien le cas, pourquoi accorderait-on une promotion à quelqu'un qui a enfreint les règles et lui donnerait-on un nouveau poste où il fera la même chose? C'est une question à laquelle le vice-premier ministre devrait peut-être répondre.

Les subventions américaines, par exemple, font baisser les prix de nos céréales. Des lois sur l'étiquetage vont faire du tort aux exportations de viande de nos agriculteurs. Encore une fois, Pierre Tremblay se fait récompenser pour avoir distribué des contrats aux amis du gouvernement, mais les agriculteurs doivent se défendre par leurs propres moyens contre les subventions américaines.

Pourquoi le premier ministre accorde-t-il ces nominations partisans à des gens sous le coup d'une enquête de la part de la vérificatrice générale et probablement aussi de la GRC?

L'hon. Herb Dhaliwal (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, au nom du ministre de l'Agriculture, je répondrai que tous les emplois font l'objet d'un examen approprié et les décisions sont prises par l'intermédiaire de la Commission de la fonction publique.

Le député a fait allusion à notre politique agricole. Il devrait savoir que le ministre de l'Agriculture, le ministre du Commerce et le ministre responsable de la Commission du blé se trouvent aujourd'hui en Saskatchewan pour écouter les agriculteurs et les premiers ministres provinciaux.

J'espère que le député se concentrera sur les questions qui sont importantes pour les Canadiens, soit la politique agricole. Pourquoi ne pose-t-il pas de questions sur les enjeux importants pour les agriculteurs des Prairies, au moment où le ministre écoute tous les agriculteurs et les premiers ministres?

* * *

L'AGRICULTURE

M. Tony Tirabassi (Niagara-Centre, Lib.): Monsieur le Président, le ministre de l'Agriculture s'est réuni récemment avec ses homologues provinciaux pour discuter des très graves défis que doivent relever les agriculteurs des Prairies sur un certain nombre de fronts. L'adoption d'une loi agricole par les États-Unis a déclenché une tempête de protestations non seulement au Canada, mais dans le monde entier.

Le ministre peut-il dire à la Chambre ce que le gouvernement fait au nom de ces agriculteurs?

•(1155)

L'hon. Herb Dhaliwal (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, il est malheureux que l'opposition ne pose pas ce genre de question sur d'importants sujets pour l'agriculture.

Comme je l'ai déjà dit, le ministre de l'Agriculture, le ministre du Commerce et le ministre responsable de la Commission canadienne du blé sont tous les trois dans les provinces des Prairies afin de discuter avec les agriculteurs et les trois premiers ministres des Prairies afin de recueillir leurs points de vue et de veiller à ce qu'il y ait une étude.

En ce qui concerne la politique des États-Unis, les Américains disent évidemment une chose, mais ils en font une autre, c'est-à-dire qu'en pratique ils sont protectionnistes. Le ministre de l'Agriculture l'a fait savoir au secrétaire du Cabinet des États-Unis...

Le Président: Le député d'Île de Vancouver-Nord a la parole.

* * *

LES RELATIONS CANADO-AMÉRICAINES

M. John Duncan (Île de Vancouver-Nord, Alliance canadienne): Monsieur le Président, il y a actuellement des gens qui se trouvent actuellement sans travail en raison des commentaires agressifs qui ont été formulés par le premier ministre et son neveu à l'égard des présidents Bush père et fils. Les Canadiens ne sont pas sans savoir que le gouvernement n'a aucune influence sur l'administration Bush et sur ses politiques de plus en plus protectionnistes.

Quand le gouvernement mettra-t-il une terme à sa sieste et se mettra-t-il à la tâche pour améliorer les relations entre le Canada et l'administration Bush?

L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais faire savoir au député que j'ai eu un excellent entretien il y a quelques jours à peine avec le chef du Bureau de la sécurité intérieure de l'administration Bush, le gouverneur Tom Ridge, au cours duquel nous avons réussi à faire de grands progrès dans les dossiers importants ayant trait à la frontière canado-américaine.

Depuis les tout débuts, nous avons toujours cru que la meilleure façon pour nous d'influencer les États-Unis était de maintenir une distance respectueuse. Les États-Unis sont bien sûr notre voisin le plus près, notre plus important partenaire commercial et peut-être même notre plus grand ami, mais nous ne pouvons exercer une influence sur ce pays en adoptant les recommandations de l'Alliance qui voudrait qu'on se prosterne devant eux et qu'on fasse tout...

Le Président: Le député d'Île de Vancouver-Nord a la parole.

M. John Duncan (Île de Vancouver-Nord, Alliance canadienne): Monsieur le Président, il y a une grande différence entre maintenir une distance respectueuse et lancer des pierres.

Après avoir effectué une révision détaillée et prolongée de la politique commerciale actuelle, l'Organisation mondiale du commerce a décidé de mettre un terme à toutes les opérations devant être menées au cours des quatre prochains mois, d'ici la fin de septembre. L'Organisation mondiale du commerce compte réintroduire l'organisation des règles commerciales en tant que nouvel organisme commercial.

Le gouvernement compte-t-il faire savoir aux Canadiens quelles répercussions tout cela pourrait avoir sur les appels que nous avons inscrits dans les dossiers du bois d'oeuvre, de l'agriculture et d'autres conflits commerciaux en cours?

M. Pat O'Brien (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, comme le député devrait le savoir maintenant, le gouvernement plaide sa cause devant l'OMC comme il l'a déjà fait par le passé. Chaque fois que

nous avons été forcés de le faire, les faits ont toujours corroboré les arguments du Canada. Ce sera de nouveau le cas aujourd'hui.

Nous avons pris connaissance cette semaine de déclarations en provenance de l'industrie et du public américains reconnaissant que les problèmes provenaient des États-Unis et que l'OMC devrait prendre notre part.

* * *

[Français]

LES RÉSERVES NATIONALES DE FAUNE

M. Bernard Bigras (Rosemont—Petite-Patrie, BQ): Monsieur le Président, la Réserve nationale de faune du lac Saint-François permet aux citoyens de la région de bénéficier de leur patrimoine naturel depuis 1986 grâce à un plan de gestion. La réserve ne bénéficie d'aucun employé fédéral et son fonctionnement n'est assuré que par le travail de bénévoles dévoués, mais à bout de souffle. La commissaire à l'environnement a elle-même jugé que les 102 000 \$ versés par le fédéral pour le fonctionnement des huit réserves du Québec sont très insuffisants.

Quelles mesures le ministre entend-il prendre afin de donner davantage de ressources aux réserves nationales de faune?

[Traduction]

M. Paul Szabo (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, le député a soulevé une question plutôt complexe. S'il voulait bien nous donner les renseignements dont il dispose, nous serions heureux de lui répondre.

* * *

LES PÊCHES

M. Mac Harb (Ottawa-Centre, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans.

Nous savons tous que le ministre a fait preuve d'un solide leadership dans le dossier de la pêche à l'extérieur de la zone de 200 milles, sur la côte est. Je tiens à l'en féliciter, mais je voudrais aussi lui poser une question.

Comme le ministre le sait probablement, les stocks de poisson diminuent régulièrement, et une saine gestion s'impose. Nous savons que la question est complexe, mais que fait le ministre au niveau international pour exercer des pressions sur ceux qui pêchent à l'extérieur de notre zone de 200 milles et mettre fin à cette pêche afin de protéger les stocks de poisson au Canada?

● (1200)

L'hon. Robert Thibault (ministre des Pêches et des Océans, Lib.): Monsieur le Président, j'informe la Chambre que je me rendrai en Russie la semaine prochaine pour y rencontrer le ministre chargé des pêches dans l'Atlantique Nord. À la conférence de cette année, je vais présenter la position du Canada aux pays membres de l'OPANO.

La conférence de cette année mettra l'accent sur le renouveau de la gestion des pêches et la coopération dans les recherches marines. Elle me donnera l'occasion de faire connaître directement à nos homologues européens les vives inquiétudes du Canada au sujet des manquements aux règles à l'extérieur de notre zone de 200 milles.

[Français]

Le gouvernement reconnaît qu'il n'y a pas de solution facile à ce problème international. Je crois que cette réunion sera un grand pas en avant.

*Affaires courantes***AFFAIRES COURANTES**

[Traduction]

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

Mme Karen Redman (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à deux pétitions.

* * *

PÉTITIONS

LA PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

M. Howard Hilstrom (Selkirk—Interlake, Alliance canadienne): Monsieur le Président, j'ai en mains une pétition signée par des citoyens de ma circonscription et de la ville de Winnipeg, qui condamnent très sérieusement la création et l'utilisation de la pornographie juvénile.

Les pétitionnaires exhortent le Parlement à protéger les enfants canadiens et à prendre toutes les mesures nécessaires pour faire interdire ce genre d'activités mettant en cause des enfants.

[Français]

POSTES CANADA

M. Stéphane Bergeron (Verchères—Les-Patriotes, BQ): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, il me fait plaisir de déposer une pétition signée par 27 pétitionnaires, citoyennes et citoyens de la grande région de Montréal, notamment de la circonscription de Verchères—Les-Patriotes, que j'ai l'honneur de représenter à la Chambre.

Les pétitionnaires soulignent que les courriers des routes rurales sont dans l'impossibilité de négocier collectivement afin d'améliorer leurs rémunérations et leurs conditions de travail.

Trop souvent, ces travailleuses et travailleurs gagnent moins que le salaire minimum et leurs conditions de travail relèvent d'une époque que nous pensions révolues, tandis que leurs collègues du secteur privé, qui font également la livraison du courrier en région rurale, bénéficient du droit à la négociation collective, tout comme les employés de la Société canadienne des postes.

Les pétitionnaires demandent donc au gouvernement d'abroger le paragraphe 13(5) de la Loi sur la Société canadienne des postes, qui prive les courriers des routes rurales de leur droit à la négociation collective.

Il m'apparaît évident que le gouvernement se doit d'intervenir dans les plus brefs délais afin de mettre fin à la discrimination qui persiste envers les courriers des routes rurales.

M. Guy St-Julien (Abitibi—Baie-James—Nunavik, Lib.): Monsieur le Président, j'ai moi aussi l'honneur de présenter une pétition de 27 signataires, qui proviennent de Abitibi—Baie-James—Nunavik et qui appuient les facteurs ruraux.

Attendu que les travailleurs et les travailleuses du secteur privé qui livrent le courrier dans les régions rurales, c'est-à-dire dans le Québec profond nordique, jouissent du droit à la négociation collective, au même titre que les travailleuses et les travailleurs du secteur public des grands centres urbains et des environs qui font le même travail pour le compte de la Société canadienne des postes; attendu que le paragraphe 13(5) de la Loi sur la Société canadienne des postes prive les courriers des routes rurales du droit à la négociation collective, par conséquent, ces 27 pétitionnaires

demandent au gouvernement d'abroger le paragraphe 13(5) de la Loi sur la société canadienne des postes.

[Traduction]

LES PÊCHES

M. John Cummins (Delta—South Richmond, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je suis heureux de présenter aujourd'hui une pétition signée par des citoyens de Richmond, de Delta et d'autres collectivités de la Colombie-Britannique. Les pétitionnaires aimeraient rappeler au ministre des Pêches et des Océans qu'il a l'obligation constitutionnelle de protéger les poissons sauvages dans leur habitat.

Les pétitionnaires soulignent que la vérificatrice générale et d'autres intervenants ont trouvé le ministre négligent à l'égard de sa responsabilité de protéger le saumon sauvage et son habitat des répercussions des piscicultures de saumon. Les signataires demandent donc au Parlement de rappeler au ministre qu'il doit respecter son obligation de mettre le saumon sauvage et son habitat à l'abri des effets néfastes des piscicultures.

• (1205)

LA PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

M. Richard Harris (Prince George—Bulkley Valley, Alliance canadienne): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter quatre pétitions au nom des électeurs de Prince George—Bulkley Valley.

La première pétition est signée par des milliers de Canadiens qui ont en assez de voir que le gouvernement ne protège pas les enfants. Les pétitionnaires prient le Parlement de protéger nos enfants en prenant toutes les mesures nécessaires pour interdire tout document qui encourage ou glorifie les activités ayant trait à la pédophilie ou au sadomasochisme impliquant des enfants.

LES DROITS DE L'ENFANT À NAÎTRE

M. Richard Harris (Prince George—Bulkley Valley, Alliance canadienne): Monsieur le Président, la pétition suivante fait remarquer à la Chambre que la pratique de l'avortement tue plus de 110 000 innocents chaque année. Les pétitionnaires prient le Parlement d'édicter une loi interdisant de tuer un enfant à naître en pratiquant un avortement à toute étape de sa vie prénatale.

LA JUSTICE

M. Richard Harris (Prince George—Bulkley Valley, Alliance canadienne): Monsieur le Président, des centaines d'habitants de Prince George s'inquiètent parce que la Cour suprême du Canada et le gouvernement du Canada ne protègent pas les droits des Canadiens handicapés et ont, en un certain sens, modifié la peine imposée à M. Latimer pour le meurtre de sa fille.

Les pétitionnaires invitent le Parlement à garantir que cette peine ne soit aucunement allégée.

La dernière pétition porte sur le même sujet. Invoquant le paragraphe 15(1) de la Charte des droits et libertés, les pétitionnaires prient le Parlement de maintenir la décision de la Cour suprême du Canada dans l'affaire Latimer.

M. Peter Adams: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je viens de consulter les autres partis et je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour revenir au rapport de comités.

Le Président: Y a-t-il consentement unanime pour revenir à la présentation de rapports de comités?

Initiatives ministérielles

Des voix: D'accord.

* * *

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

M. Peter Adams (Peterborough, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le cinquante-huitième rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre concernant l'examen de la radiodiffusion et de la télédiffusion des séances des comités de la Chambre, et je voudrais, à ce moment-ci, proposer l'adoption du rapport.

(La motion est adoptée.)

M. Peter Adams (Peterborough, Lib.): Monsieur le Président, j'ai aussi l'honneur de présenter le cinquante-neuvième rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre concernant des modifications proposées au Règlement, et je voudrais, à ce moment-ci, proposer l'adoption du rapport.

(La motion est adoptée.)

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

Mme Karen Redman (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

Le Président: Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

* * *

[Traduction]

RECOURS AU RÈGLEMENT

LA PÉRIODE DES QUESTIONS ORALES

M. John Duncan (Île de Vancouver-Nord, Alliance canadienne): Monsieur le Président, pendant la période des questions, j'ai posé une question concernant l'Organisation mondiale du commerce.

Je viens d'apprendre que la Chambre a été victime d'une escroquerie. Des malfaiteurs ont eu accès au site Web de l'Organisation mondiale du commerce et y ont versé de l'information erronée. Je me fiais à ces données lorsque j'ai posé ma question.

Dès que j'ai appris la nouvelle, j'ai voulu préciser à la Chambre que l'hypothèse selon laquelle l'OMC devait être remaniée ou réorganisée n'était aucunement fondée. Par conséquent, la question que j'ai posée à la Chambre pendant la période des questions n'avait aucun fondement.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

• (1210)

[Traduction]

LOI SUR LA PROCRÉATION ASSISTÉE

La Chambre reprend l'étude de la motion: Que le projet de loi C-56, Loi concernant la procréation assistée, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

Mme Val Meredith (South Surrey—White Rock—Langley, Alliance canadienne): Monsieur le Président, j'interviens au sujet du projet de loi C-56 sur la procréation assistée, une importante mesure législative dont les Canadiens devraient être au courant.

Il fut un temps où la conception d'un enfant était naturelle, à savoir qu'un enfant était conçu par un homme et une femme. Puis, la science est intervenue. Quand la conception d'un enfant s'avère difficile, la science a d'autres moyens de reproduction à proposer.

Notre société doit se montrer vigilante et surveiller où la science nous amène. La science a donné à des couples qui ne pouvaient pas avoir d'enfant la possibilité d'en avoir, mais elle permet aussi la création d'embryons qui pourraient ne pas être menés à terme. Nous sommes maintenant confrontés à de telles situations.

Le projet de loi aborde ce type de questions délicates qui suscitent des opinions bien tranchées de la part de certains dans la société. Il énonce des interdits, prévoit des contrôles et crée une agence de contrôle de la procréation assistée. Ces sujets soulèvent un certain nombre de questions, à savoir si cette agence devrait rendre des comptes au Parlement, la composition de cette agence et si elle devrait conserver des registres de renseignements et présenter un rapport annuel au Parlement à cet effet.

La plupart du débat à la Chambre et la plupart des inquiétudes dans la société ont trait à la question de la recherche sur les cellules souches embryonnaires. On peut dire que cette recherche permet de développer en toute liberté n'importe quel type de cellule parmi les 220 types que compte le corps humain. C'est cette capacité de répétition indéfinie et de transformation en tout type de tissu qui donne à croire à nombre d'entre nous que les cellules souches pourraient éventuellement soigner des maladies telles que les maladies d'Alzheimer et de Parkinson, le diabète, les maladies du cœur, voire restaurer la moelle épinière. Ces réalisations potentielles incitent bien des gens à voir dans les cellules souches une solution positive.

Il y a deux façons principales de se procurer des cellules souches. La moelle osseuse des adultes et le cordon ombilical, après l'accouchement, sont deux sources de cellules souches non embryonnaires. L'usage de cellules souches adultes dans la recherche a suscité certains espoirs. Cependant, d'autres résultats de recherche publiés le 14 mars de cette année dans le journal *Nature* révèlent que les cellules souches adultes ne prennent pas la morphologie des nouveaux tissus, mais fondent ou fusionnent plutôt leur matériel génétique avec celui d'autres cellules. C'est donc dire qu'on ne peut pas arrêter la recherche sur l'usage des cellules souches adultes, mais il faudrait s'assurer cependant d'exploiter leur plein potentiel.

L'autre façon d'obtenir des cellules souches est de créer des cellules souches embryonnaires. Devrait-on empêcher cela? Y aurait-il lieu d'interdire la recherche dans ce domaine, ou encore d'imposer un moratoire? Bon nombre d'intervenants précédents ont soulevé les problèmes inhérents à la recherche sur les cellules souches embryonnaires. Celles-ci pourraient causer des tumeurs spontanées et entraîner un rejet par le système immunitaire nécessitant la prise continue de médicaments antirejet.

Il n'existe pas de panacée à l'heure actuelle et certaines personnes voient dans ces recherches la solution ultime pour prévenir et combattre les maladies. La création de cellules souches ne constitue pas pour l'instant un remède à tous les maux, mais il faut poursuivre la recherche.

• (1215)

La question qui se pose actuellement est la suivante: devrait-on permettre ces recherches maintenant ou imposer un moratoire?

Initiatives ministérielles

Le projet de loi autoriserait d'autres recherches dans ce domaine. Les progrès scientifiques accomplis au cours des années, depuis la vaccination antipoliomyélitique jusqu'à d'autres types de traitement, ont permis à l'humanité de guérir certaines maladies. Ces progrès ont tous pu être réalisés grâce à la recherche. La grosse question à laquelle nous devons répondre maintenant est celle-ci: devons-nous permettre l'usage de cellules souches embryonnaires dans les recherches médicales?

La plupart des cellules embryonnaires utilisées pour les recherches viennent d'embryons inutilisés créés dans des cliniques de fertilité à l'aide des ovules et du sperme fournis par des couples désireux de procréer. Le processus de reproduction nécessite suffisamment de matériel reproductif et la création d'embryons multiples, car le taux de succès n'est pas tellement élevé à la première tentative. Il faut souvent implanter de nombreux embryons puisque certains d'entre eux sont rejetés.

Des embryons excédentaires sont produits. Quel sort leur réserve-t-on? Il faut qu'il y ait un débat visant à déterminer s'ils constituent ou non une forme de vie. En supposant qu'ils présentent une forme de vie, quel sort doit-on leur réserver? Cette forme de vie est-elle jetée à la poubelle ou dans les toilettes, ou peut-elle être utilisée à des fins positives? C'est là le débat.

Des tenants des deux tendances interviendraient. Certains estiment que les embryons devraient être utilisés à des fins positives et d'autres croient qu'ils marquent le début de la vie et que, par conséquent, ils devraient bénéficier du respect que cela suppose et ne pas être utilisés. Il est cependant clair que l'utilisation des cellules souches d'un embryon signifie la destruction de ce dernier.

Le débat entourant le moment où débute la vie et la façon dont nous devrions utiliser ces embryons est en cours depuis un certain temps. Ce n'est pas un nouveau débat. C'est une question qui fait l'objet de discussion depuis bon nombre d'années. Le gouvernement n'en est pas à sa première tentative. Si je me rappelle bien, il a cherché il y a cinq ou six ans à faire adopter une mesure législative concernant la recherche sur les cellules souches.

Nous savons qu'il y a des activités de clonage humain, ou que l'on tente de procéder au clonage humain. Des mécanismes de contrôle s'imposent. La population souhaite l'adoption de restrictions afin d'empêcher le clonage d'êtres humains. Nous savons que c'est dans l'air. Il y a deux ans et demi, j'ai moi-même posé à mes électeurs une question concernant ce dossier ou un enjeu semblable, et 65 p. 100 d'entre eux appuyaient l'utilisation de cellules embryonnaires à des fins de recherche.

J'ai récemment abordé cette question dans mon dernier bulletin parlementaire. De 1 500 à 2 000 résidents de ma circonscription réagissent à mes bulletins parlementaires. Bon nombre d'entre eux inscrivent leurs commentaires sur le bulletin. J'ai posé deux questions à mes électeurs. Premièrement, estiment-ils que les scientifiques devraient être en mesure d'utiliser les embryons non requis conservés dans les cliniques de fertilisation pour mener des recherches sur les cellules souches embryonnaires? Deuxièmement, estiment-ils qu'un embryon humain devrait avoir les mêmes droits qu'une personne déjà née?

Il est important que les Canadiens participent à cette discussion. Il est important que mes électeurs aient une occasion de me faire part de leurs valeurs et de leurs préoccupations et de la façon dont ils veulent que ce problème soit résolu. Des enjeux aux conséquences aussi vastes sur les valeurs morales et éthiques de notre société doivent faire l'objet d'un vaste débat. Ils font l'objet de discussion au

sein de la collectivité. Nous devons respecter ce que les Canadiens ont à dire.

C'est un enjeu trop important pour que la décision soit prise uniquement par 301 députés. J'espère que tous les députés parlent de cette question, qu'ils encouragent la population à se faire entendre et qu'ils prennent au sérieux ce que les gens de leur circonscription et de leurs collectivités pensent de cette question. Les députés seraient étonnés de constater à quel point les citoyens sont capables de comprendre la dynamique de cette mesure législative et de nous faire des recommandations sérieuses et raisonnables.

● (1220)

M. David Chatters (Athabasca, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je suis heureux de participer au débat sur le projet de loi concernant les techniques de procréation humaine.

Je n'appuierai pas le projet de loi dans sa forme actuelle. Je remercie cependant le chef de mon parti d'avoir permis à mes collègues d'exprimer librement leurs opinions et leurs sentiments sur cette question, au lieu d'imposer la discipline de parti et d'empêcher le débat. Ce projet de loi soulève des questions importantes qui préoccupent grandement les Canadiens pour diverses raisons.

J'espère que le premier ministre et ses collègues accorderont à leurs députés la même liberté d'expression et qu'ils les autoriseront à voter librement sur le projet de loi. Ce serait conforme à la démocratie et cela permettrait aux députés d'exprimer plus fidèlement la volonté de leurs électeurs et leur propre point de vue sur le sujet. Toutefois, je n'ai pas grand espoir que cela se produise, compte tenu de la façon dont les choses se sont passées jusqu'à maintenant. Je suis cependant enchanté que le gouvernement ait au moins fait l'effort de présenter un projet de loi et une réglementation concernant les techniques de procréation humaine. Ce genre de mesure était attendu depuis longtemps.

J'ajoute foi aux rumeurs voulant qu'un certain nombre de femmes dans le monde soient aujourd'hui porteuses d'embryons clonés. Ces embryons vont devenir des êtres humains. Nul ne peut prévoir quel sera le résultat de cette expérience. Nous avons d'ailleurs tardé à présenter le projet de loi à l'étude, mais mieux vaut tard que jamais.

La raison principale pour laquelle je n'appuierai pas le projet de loi dans sa forme actuelle tient à la façon dont cette institution fonctionne. Cet argument est d'ailleurs devenu l'un de mes principaux chevaux de bataille. La question a été longuement examinée par une commission royale, qui a soumis ses recommandations. Un comité a également étudié le sujet pendant des mois. Il a entendu des spécialistes d'un peu partout dans le monde, dont les opinions l'ont aidé dans la rédaction de son rapport.

Comme cela s'est produit trop souvent dans le passé, et le récent projet de loi sur les espèces en péril en est un exemple, malgré tout le temps, les efforts et les opinions exprimées par des spécialistes, le projet de loi à l'étude n'est pas le résultat de ce que le comité a entendu. Il a été rédigé par un quelconque fonctionnaire anonyme et ne reflète pas les opinions exprimées par les spécialistes sur divers aspects de la question. Le projet de loi contient bien certains éléments qui reflètent ce que le comité a entendu, mais pour le reste, et apparemment sans explication, les opinions exprimées dans les rapports majoritaires et minoritaires ont été écartées par les rédacteurs du projet de loi.

C'est tellement inadmissible et antidémocratique. Si ces projets de loi avaient été rédigés par un comité multipartite en fonction de l'opinion des experts qu'il aurait convoqués, ils seraient bien meilleurs et la démarche serait vraiment démocratique.

Initiatives ministérielles

•(1225)

Je suis déçu que ce ne soit pas le cas. Je continuerai de présenter cette opinion à propos de toute question dont la Chambre est saisie dans l'espoir que, un jour, le Règlement de la Chambre et le protocole qui régit la rédaction des projets de loi seront modifiés pour rendre la chose possible.

Je veux parler de toute la question de la recherche sur les cellules souches sans trop alimenter la controverse. Il s'agit de la partie la plus controversée du projet de loi. Je n'aborde pas cette partie du débat d'un angle religieux ni moral. Je préfère l'aborder du point de vue de la logique de telle sorte que, au bout du compte, je puisse expliquer à mes électeurs comment j'ai voté et pourquoi j'ai voté comme je l'ai fait. Je veux voter avec logique, car il ne semble pas y avoir beaucoup de logique autour de cette question.

Hier soir, le député de Yorkton—Melville a présenté un projet de loi d'initiative parlementaire concernant la nécessité de redéfinir la vie humaine dans le Code criminel. Des députés se sont tout de suite scandalisés de la possibilité de seulement aborder la question. Toutefois, je ne vois pas comment le gouvernement pourrait autoriser des recherches sur des cellules embryonnaires conformément au projet de loi C-56 sans examiner la question fondamentale que cela suppose, à savoir: quand la vie commence-t-elle et quand mérite-t-elle la protection de la loi? Le projet de loi ne dit rien de cela. Et pourtant, il vise à autoriser la recherche sur des cellules embryonnaires.

Je ne comprendrai jamais cela. Le gouvernement agit de la sorte à propos de tellement de questions dont nous traitons ici. J'ai siégé pendant un certain temps au comité chargé de déterminer lesquels des projets de loi d'initiative parlementaire doivent faire l'objet d'un vote et lesquels ne doivent pas faire l'objet d'un vote. Lorsque le comité a été saisi d'un sujet particulièrement litigieux ou controversé, j'ai été sidéré de voir que les autres membres du comité disaient que ce sujet ne pouvait pas faire l'objet d'un vote parce qu'il était trop controversé. Cela m'étonne toujours qu'on ait peur d'aborder des questions controversées. Je croyais qu'on nous avait envoyés ici pour cela, pour débattre de questions controversées au nom des Canadiens et pour légiférer en conséquence.

Je suis étonné que nous évitions de discuter du moment où commence la vie humaine et du moment où elle doit être protégée. Si nous n'abordons pas cette question controversée, et c'est un choix que le gouvernement peut faire, nous devons interdire la recherche sur les cellules souches embryonnaires parce que nous ne voulons pas discuter pour déterminer quand la vie commence et quand elle doit être protégée.

Des percées extrêmement prometteuses ont récemment été réalisées au chapitre de la recherche sur les cellules souches adultes. D'ailleurs, ce secteur de recherche progresse plus rapidement que celui des cellules souches embryonnaires. Nous pourrions interdire la recherche sur les cellules souches embryonnaires et concentrer le financement et les efforts sur la recherche sur les cellules souches adultes. Cela permettrait d'éviter la controverse, notamment pour ce qui est de savoir où commence la vie et d'établir les règles d'éthique concernant l'avortement.

Mon temps de parole est presque écoulé. Je présente un autre point sur lequel je me pencherai plus en détail quand nous poursuivrons le débat. La composition du conseil chargé du contrôle de la loi laisse sérieusement à désirer, comme c'est souvent le cas des conseils que le gouvernement propose. Il donnerait au ministre le pouvoir d'apporter des changements sans avoir à rendre de comptes au Parlement. Il faut considérablement modifier la structure de ce

conseil pour qu'il soit tenu de rendre des comptes au Parlement. De cette façon, les changements qui seront éventuellement apportés au moment de l'examen prévu dans trois ans seront soumis au Parlement, qui pourra alors se prononcer après un débat sur la question. Nous reparlerons de cette question plus tard.

•(1230)

M. John Duncan (Île de Vancouver-Nord, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je suis ravi de prendre la parole au sujet du projet de loi C-56 sur la procréation assistée.

Il s'agit d'un important projet de loi qui fera date dans l'histoire, et pendant de nombreuses années à venir. Il est important de voir quel sort nous lui réserverons car, dans un certain sens, nous nous aventurons dans un vide juridique. Le projet de loi C-56 donnera le ton et déclenchera des actions susceptibles de se révéler lourdes de conséquences dans l'avenir.

Il faut non seulement que le projet de loi soit bien conçu, mais aussi qu'il soit capable de s'adapter à l'évolution de la société et à la sensibilisation accrue des Canadiens à son objet, compte tenu des progrès rapides des connaissances dans ce domaine.

L'une des difficultés du moment tient au fait que la presse écrite et les médias électroniques sont naturellement intéressés par les découvertes de la recherche sur les embryons, mais pas autant par les découvertes de la recherche sur les cellules souches adultes. Cela s'explique du fait que nous considérons la recherche sur les cellules souches adultes comme une science traditionnelle. Or, l'on a tendance à reléguer à l'arrière-plan la science traditionnelle tandis que le clonage, par exemple, semble être digne de l'attention des médias et avoir la faveur populaire. Mais cela va changer, car la science aura de nombreuses conséquences et applications pratiques.

Il a été question de développements récents. Il est vrai que, aujourd'hui, beaucoup plus de scientifiques travaillent sur les cellules souches adultes que sur les embryons, et donc les résultats reflètent l'effort investi. Il est cependant également vrai que la plupart des résultats et développements positifs ont été obtenus grâce à la recherche sur les cellules souches adultes plutôt que sur les embryons.

La procréation assistée n'est pas un sujet sur lequel beaucoup de Canadiens ont été amenés à réfléchir dans un contexte personnel. Ma propre famille en a cependant été touchée de manière très concrète. La juxtaposition est intéressante. Mon jeune frère est non seulement un généticien d'avant-garde à l'Université de Washington, aux États-Unis, mais sa femme et lui sont les heureux parents de quatre enfants pleins de vie, qui sont tous les produits de la procréation assistée. Il réalise de nombreuses combinaisons. Nous sommes informés de tous les développements scientifiques et de leurs conséquences sur notre belle et grande famille.

•(1235)

Mon frère a fait plusieurs mises en garde importantes auxquelles la Chambre doit réfléchir sérieusement. Premièrement, ayant une certaine expérience de la production d'embryons in vitro, sa femme et lui sont extrêmement soulagés de ne plus avoir d'embryons dans le système. Il y a une dimension intéressante là-dedans, à savoir quand débute la vie. C'est un débat perpétuel. Pour mon scientifique de frère, qui est également père, la vie débute au moment de la division de la première cellule. Il est probablement l'une des rares personnes au monde à avoir vu ses enfants dès la division de la première cellule. Cela donne un regard très intime sur toute la question. L'idée que des scientifiques puissent faire des expériences sur des embryons est un sujet de grande préoccupation pour mon frère et sa femme. Il est important de reconnaître que ce matériel appartient aux parents.

Initiatives ministérielles

Il faut que nous nous dotions d'une loi aussi parfaite que possible. Elle concerne des questions de vie et de mort et intéresse directement les parents qui cherchent à concevoir des enfants et à fonder une famille. En même temps, nous devons continuer à promouvoir les progrès scientifiques pour guérir les maladies ou réparer les blessures accidentelles.

Les choses bougent très rapidement, comme l'indique cette petite anecdote. Les enfants de mon frère sont très jeunes, mais dès le début, en tant que généticien, il s'est rendu compte de la valeur des cellules souches adultes provenant du cordon ombilical. Ces cellules doivent être prélevées à la naissance. Il fut à un moment politiquement correct de critiquer les gens qui prélevaient ces cellules et les congelaient pour plus tard s'en servir pour leurs enfants, ces enfants même dont le cordon ombilical était la source de ces cellules. Mon frère ne s'est pas laissé intimider et a pris ce genre de disposition pour ses propres enfants. Il n'est plus politiquement correct de dire que c'est une mauvaise chose. Les scientifiques ont découvert que c'était une bonne chose qui offrait des possibilités médicales pour les enfants.

Cela ajoute de l'eau à mon moulin, à savoir qu'il est important d'encourager le public à se tenir au courant de l'évolution des attitudes et de l'éthique. C'est pourquoi toutes les dispositions du projet de loi C-56 portant sur la création de l'agence sont insuffisantes et doivent être modifiées. Il faut que l'agence soit indépendante du ministre et responsable devant le Parlement. Il faut procéder à tout un tas d'autres modifications qui ont été recommandées par l'opposition officielle.

● (1240)

M. Scott Brison (Kings—Hants, PC): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole relativement au projet de loi C-56. Cette mesure législative aborde des questions très difficiles et complexes. Lorsqu'on discute de ce projet de loi, il importe de faire la distinction entre ce dont il traite et ce dont il ne traite pas.

Cette mesure législative traite de la recherche médicale et de la recherche en santé, des techniques de procréation assistée, de la recherche sur les cellules souches et du potentiel incroyable pour ce qui est d'éliminer des maladies, de dispenser des traitements plus avancés et d'améliorer la condition humaine.

Lorsqu'on songe à des maladies telles que la maladie d'Alzheimer, la maladie de Parkinson ou toutes les autres maladies et états qui pourraient être traités plus efficacement grâce à la technologie et à la recherche sur les cellules souches, il va de soi qu'il est dans l'intérêt de la société et de l'humanité de perfectionner les méthodes de traitement. À cet égard, je pense que nous tous ici sommes d'accord avec les résultats des progrès faits dans la recherche sur les cellules souches.

Pour ce qui est du clonage humain, mon caucus composé de 14 députés est conscient des avantages énormes qui découleraient du clonage d'un grand nombre de députés de notre caucus. Néanmoins, nous allons nous en tenir à des moyens plus conventionnels et faire élire un plus grand nombre de députés aux prochaines élections. Nous avons récemment utilisé des moyens artificiels afin d'élargir notre caucus et cela n'a pas vraiment bien fonctionné, sauf dans un cas qui nous réjouit grandement.

Quant à la question très sérieuse du clonage humain, j'estime que l'on commence à se prendre un peu trop pour Dieu quand on pousse ce genre d'expériences aussi loin. C'est pourquoi je suis favorable à l'interdiction du clonage humain.

J'appuie la recherche sur les cellules souches pour le progrès de la médecine et pour le bien éventuel de l'humanité si l'on réussissait à éradiquer certaines des maladies que j'ai mentionnées.

On ne devrait pas se servir de la question de l'avortement pour compliquer le débat. C'est une question distincte. Au Canada, le droit de choisir d'une femme est protégé par la loi depuis un certain temps. Il s'agit d'un débat distinct, et j'espère que les députés n'essaieront pas de lier la question de la recherche sur les cellules souches et la question de l'avortement. Il s'agit d'un débat très différent qu'il faudrait aborder de façon différente. Confondre les deux questions ne fait que nuire à la qualité du débat que nous tenons sur ce projet de loi.

Je me réjouis de voir que, dans notre caucus, nous pourrions nous prononcer librement sur cette question. C'est une question moralement complexe, et je la prends très au sérieux. Je prend également au sérieux les démarches de mes électeurs à ce sujet. Il existe des divergences d'opinions sur la question.

Quand des gens et des familles ont besoin des technologies de procréation assistée pour faciliter l'enfantement et que ceux-ci estiment important d'avoir accès à ces technologies, je prends leurs points de vue au sérieux. Les gens dont des membres de la famille ont souffert de la maladie d'Alzheimer, de la maladie de Parkinson ou de la sclérose en plaques et dont la vie a été bouleversée par ces maladies ont à ce sujet des opinions tranchées et valables, et je les prends au sérieux.

● (1245)

Cela étant, je déciderai d'ici peu si j'appuierai le projet de loi. Je crois que cette mesure réussit, à bien des égards, à établir un juste milieu avec lequel je suis assez à l'aise. Le projet de loi n'est pas parfait. Il renferme des dispositions sur lesquelles je ne suis pas d'accord. Cependant, comme pour tout autre projet de loi, il nous faut peser le pour et le contre.

Je le répète, avec cette mesure législative, le gouvernement a réussi à atteindre sur la plupart des points un juste milieu raisonnable. Cela étant, je suis porté, à ce moment-ci, à songer favorablement à appuyer le projet de loi.

M. John Cummins (Delta—South Richmond, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je me préoccupe vivement du projet de loi C-56 à cause des effets qu'il aura sur la société et, plus particulièrement, sur les générations à venir. Je me préoccupe des bizarres carences du projet de loi qui font que d'importantes questions morales sont laissées entre les mains de quelques-uns, voire de personnes désignées qui sont inconnues de la plupart des Canadiens.

Je suis inquiet de voir que le gouvernement a présenté le projet de loi de manière à éviter des questions relatives à la vie, ce qui, à mon avis, est troublant sur le plan politique. Je suis inquiet de voir que le gouvernement se sert de la promesse d'interdire des pratiques de toute évidence répugnantes, comme le clonage humain, pour éviter un débat sur des questions encore plus politiquement troublantes entourant la recherche sur les cellules souches.

Dans sa chronique du 4 mars parue dans le *National Post*, Andrew Coyne a fait état du fait que le gouvernement n'a pas tenté de résoudre les graves questions soulevées par les possibilités de la science d'aujourd'hui. Il a commencé par décrire le dilemme de Maureen McTeer:

Initiatives ministérielles

À la CBC, Maureen McTeer—avocate, féministe et éthicienne médicale pigiste— a énuméré les raisons pour lesquelles elle s'oppose au prélèvement de cellules souches sur des embryons humains pour la recherche médicale, comme le permettraient les lignes directrices fédérales proposées. Elle a parlé de façon passionnée, voire immodérée par moments.

Elle a dit que c'était un affront à la dignité humaine. Dès le moment où un oeuf est fécondé, il fait partie du «continuum humain». Le fait d'autoriser la destruction d'embryons avant la limite proposée de 14 jours, et non après, était une distinction spéculaire, une tentative d'obscurcir l'énormité de ce que nous sommes en train de faire en niant le caractère humain des vies que nous détruisons. Les scientifiques nazis, a-t-elle ajouté, ont justifié leurs expériences en disant que les victimes «n'étaient que des Juifs».

Maintenant, nous disons que «ce ne sont que des foetus». À un certain point, un des autres invités s'en senti obligé de lui poser la question: «N'êtes-vous pas pro-choix?»

La confusion éthique qui caractérise ce débat n'est pas le propre de M^{me} McTeer. Le gouvernement du Canada lui-même n'est pas tout à fait clair, comme le dit M. Coyne:

...contorsionné dans les mêmes contradictions: il tente de définir et d'affirmer l'intérêt de l'État pour les droits du fœtus tandis que, officiellement, il nie que le fœtus ait des droits, au moins dans la mesure où cela entraînerait des restrictions légales à l'avortement.

M^{me} McTeer a tenté de réaliser la quadrature du cercle. Lorsqu'il y a conflit entre les droits de l'enfant dans l'utérus et ceux de la femme enceinte, «nous avons décidé» que les droits de la mère «l'emportent» sur ceux du fœtus. Les droits des chercheurs en médecine n'ont cependant pas le même poids.

C'est-à-dire:

Une femme enceinte a aux yeux de la loi le droit absolu de tuer le fœtus qu'elle porte, jusqu'au moment de la naissance: parce qu'elle ne veut pas interrompre sa carrière, parce qu'elle ne veut rien savoir du père, peu importe la raison. Ses droits l'emportent. Mais un scientifique ne peut faire la même chose à un autre fœtus en en extrayant des cellules souches, même dans les 14 premiers jours, pour faire progresser la médecine et, qui sait, sauver des millions de vies.

La logique ou plutôt le manque de logique inhérent à la position du gouvernement à l'égard des questions abordées dans le projet de loi C-56 me donne le vertige. D'une part, nous laissons une femme avorter, mais, d'autre part, nous lui imposerions une peine de 10 ans de prison si elle donne un oeuf non fertilisé pour le clonage thérapeutique. Dans cette technique, on injecte dans l'oeuf l'ADN d'une autre personne pour produire un embryon dont les cellules souches seront extraites dans l'espoir de les faire se développer en un organe dont le donneur de l'ADN a besoin.

Pour dire les choses de façon claire et non ambiguë, avec le projet de loi C-56, il est acceptable de détruire un fœtus pour un caprice, mais on s'expose à dix ans de prison si on le détruit avec l'intention d'améliorer la qualité de vie de quelqu'un d'autre.

Une question s'impose: comment le gouvernement nous a-t-il mis dans cette situation déconcertante? La réponse crève les yeux, si on considère les principes sur lesquels le projet de loi C-56 est censé reposer. Bien qu'ils soient louables, si on s'en tient à ce qui est écrit, ils sont plus remarquables par ce qu'ils ne disent pas.

En particulier, le projet de loi ne contient aucune définition claire de ce qui constitue la vie humaine ou du moment où commence la vie humaine. Tant qu'on n'aura pas clairement défini ces principes, la confusion persistera. Dans ces conditions, il est pratiquement impossible de rédiger un projet de loi cohérent et logique, qui soit à la hauteur des défis que préparent déjà ceux qui veulent cloner des humains et effectuer d'autres expériences aussi monstrueuses.

• (1250)

Les principes fondamentaux qui régissent la procréation assistée revêtent une importance sans pareil pour notre société, dont ils constituent les pierres angulaires. Ces principes nous définissent comme personnes. Ils sont importants pour tous les membres de

notre société, aussi bien ceux qui ont des croyances religieuses que ceux qui n'en ont pas. Comme le faisait remarquer le député de Calgary-Sud-Est, même si on ne croit pas au caractère intrinsèquement sacré de la vie humaine, nous pouvons tous en respecter la dignité.

J'aimerais aborder brièvement un autre aspect. Je précise cependant que la brièveté de mes observations ne diminue en rien l'importance de la question.

Récemment, une personne m'a envoyé un message dans lequel elle me demandait d'appuyer la recherche sur les cellules souches embryonnaires parce qu'elle offrait de l'espoir à sa mère, atteinte de la sclérose latérale amyotrophique. Je connais cette maladie, car ma mère en est morte. Je sais aussi que la recherche sur les cellules souches embryonnaires fait plus de bruit qu'elle ne crée d'espoir.

La recherche sur les cellules souches embryonnaires soulève un certain nombre de problèmes. Le docteur Peter Andrews, de l'Université de Sheffield, en Angleterre, déclarait que le seul fait de conserver en vie des cellules souches embryonnaires humaines constitue en soi un défi. Selon Doug Melton, chercheur à l'Université Harvard, les cellules souches embryonnaires humaines se dégradent au fil du temps.

L'utilisation de cellules souches embryonnaires humaines n'a jamais donné de résultats concluants dans les essais cliniques; elle a également produit de piètres résultats dans la lutte contre des maladies fondées sur des modèles animaux et elle pose des risques importants, notamment des risques de rejet par le système immunitaire humain et un risque de formation de tumeurs. Parlant des cellules souches embryonnaires, Glenn McGee, un bioéthicien de l'Université de Pennsylvanie, déclarait au *Technology Review* de l'Institut de technologie du Massachusetts, que le risque que des cellules ne se transforment en une masse cancéreuse après une transplantation de cellules souches pourrait transformer la recherche sur les cellules souches en une boîte de pandore.

L'utilisation de cellules souches dans la recherche sur la maladie de Parkinson n'a engendré que des problèmes. Les résultats ont été horribles. Chez 15 p. 100 des patients, les cellules foetales transplantées sont devenues incontrôlables et ont produit des changements irréversibles et dévastateurs dans le cerveau des patients, causant des spasmes musculaires, des mouvements incontrôlés de la bouche et des contorsions, qu'aucun médicament ne réussit à contrôler.

La situation est différente dans le cas de la recherche sur les cellules souches adultes. L'extraction et l'utilisation à des fins cliniques de ces cellules est moralement acceptable et ne présente aucun risque excessif pour le patient. Les cellules souches adultes ont été localisées dans de nombreux types de tissus et cellules et peuvent être transformées en pratiquement n'importe quels types de cellules et tissus.

Les cellules souches adultes totipotentes sont des cellules souches que l'on trouve dans la moelle osseuse des adultes et qui peuvent se transformer en à peu près tout ce qu'une cellule souche embryonnaire peut se transformer. Ces cellules semblent se développer indéfiniment sans perdre leurs caractéristiques et elles ne semblent pas former de masses cancéreuses ou entraîner de rejets. Ces cellules peuvent s'avérer être les cellules les plus importantes jamais découvertes et elles peuvent être produites en quantité pratiquement illimitée.

Il importe de souligner pour conclure combien cette question est importante pour tous les humains. Vaclav Havel, le président de la République tchèque, a noté ce qui suit:

Initiatives ministérielles

Compte tenu de son incapacité fatale à se corriger, l'humanité vivra probablement d'autres Rwanda et d'autres Chernobyl avant de comprendre combien l'être humain qui a oublié qu'il n'était pas Dieu pouvait être myope.

Eric S. Cohen, éditeur en chef de *Public Interest*, écrit ce qui suit:

«Les Anciens étaient plus avisés et c'est vers leur sagesse légendaire que l'homme moderne doit se tourner. Dans la version classique comme dans la version biblique, la mort sensibilise l'homme à la valeur de la vie; le phénomène de la mort sensibilise l'homme à la possibilité de la transcendance et la constante perception de sa propre imperfection lui rappelle la nécessité de faire preuve de mesure et de repentir.

Dans sa recherche erronée de l'autonomie—liberté face au désir, liberté face à la moralité, liberté face à la mort—l'homme moderne a perdu le sens de la vie; il a tourné le dos à sa nature essentielle. Il traite l'expérience humaine de l'imperfection—la souffrance, l'aliénation et la mort—comme un problème à résoudre, une maladie à guérir, un émoi à oublier. Il oublie ainsi ce que ses ancêtres sages et capables d'émerveillement savaient, c'est-à-dire que l'homme n'est pas entièrement de ce monde, que le début de la sagesse n'est pas uniquement de réaliser les limites de ses connaissances, mais bien de reconnaître la signification ultime de ses propres limites.

• (1255)

M. Ken Epp (Elk Island, Alliance canadienne): Monsieur le Président, j'ai le privilège d'intervenir à la Chambre sur cette question cruciale. Le projet de loi dont nous sommes saisis est très intéressant, compte tenu de son impact et de tout le contexte. Il n'y a pas si longtemps, nous débattions à la Chambre d'une question semblable, dont l'objet était de modifier la terminologie des divers codes du gouvernement ayant trait aux enfants dont l'ascendance n'est pas directement connue. J'avais alors prononcé un discours dans lequel je déclarais clairement mon engagement sincère à l'égard de la valeur de la vie humaine et de la dignité des personnes. Cet engagement sous-tend toute déclaration que je fais aujourd'hui.

Je précise d'abord que je suis entièrement favorable à la recherche médicale. C'est une question qui est à l'étude aujourd'hui et qui porte sur l'utilisation de génomes humains aux fins de recherche, dans le but d'améliorer la qualité de la vie.

J'ai déjà mentionné que j'ai plusieurs amis atteints d'un handicap permanent. L'un d'eux, qui est d'ailleurs un de mes amis intimes, souffre gravement de la maladie de Parkinson. Il est plus jeune que moi. Il passe toutes ses journées dans son fauteuil roulant. La plupart du temps, il est incapable de communiquer.

Vous ne pouvez pas savoir, monsieur le Président, à quel point j'aurais souhaité qu'il y ait un traitement pour cette maladie qui a été diagnostiquée chez mon ami il y a une quinzaine d'années, ou à quel point je souhaiterais qu'il y en ait une aujourd'hui, à l'étape de développement de la maladie chez cet ami. J'ai un autre ami qui a subi un grave accident vasculaire cérébral. Ce serait merveilleux si la recherche médicale pouvait aboutir à des résultats qui résoudraient les problèmes auxquels ces gens doivent faire face.

Si je prends la parole aujourd'hui, c'est principalement pour souligner le fait que je suis très favorable à la recherche médicale. En fait, une des choses que j'ai songé à faire à un stade de ma vie, lorsque je fréquentais l'école secondaire et pendant mes premières années à l'université, c'était de me consacrer à la recherche médicale, car j'avais une sœur qui était atteinte de paralysie cérébrale et qui n'a jamais été capable de parler de sa vie, du moins pas dans un langage que nous comprenons.

La neurologie m'intéressait beaucoup. J'avais songé à faire de la recherche dans ce domaine. Je crois que j'aurais trouvé fascinant de découvrir bien d'autres choses, car, lorsqu'on est un jeune étudiant en première année de biologie, qu'est-ce qu'on apprend? On effleure à peine la surface. Je me suis entretenu avec des gens qui ont étudié la neurologie. Ils m'ont appris que, plus on apprend, plus on se rend compte à quel point on connaît peu de choses. C'est donc un sujet très fascinant. De toute évidence, les chercheurs suivent toutes les

pistes possibles en espérant obtenir des résultats dans leur domaine de recherche.

Quoi qu'il en soit, ce projet de loi vise à modifier le Code criminel pour que l'utilisation d'embryons humains, telle que le définit le Code criminel, n'entraîne pas inutilement une peine d'emprisonnement.

Sur ce, je voudrais faire une autre petite digression ou ouvrir une autre parenthèse. À mon avis, nous faisons gravement erreur lorsque nous définissons la vie humaine. Nous nous plaisons à parler d'une manière très impersonnelle de l'embryon, du fœtus, etc. À mon avis, nous faisons erreur en n'attribuant pas à l'enfant à naître tout son degré d'humanité. J'estime que c'est une erreur et je vais dire aux députés pourquoi: nous ne déterminons pas la valeur de la vie d'une personne selon qu'elle est désirée ou non, sauf dans le cas de l'enfant à naître.

• (1300)

Le gouvernement s'intéresse fortement à la question du logement social ces temps-ci et essaie de résoudre le problème des sans-abri. Il y a des inconnus qui vivent dans les rues de Toronto, de Vancouver et d'autres villes canadiennes. Personne ne les connaît. Ce sont vraiment des indésirables, mais personne ne dit que, pour cette raison, nous devrions leur enlever la vie au lieu de leur trouver des logements. Nous ne pensons pas de cette façon, et c'est bien. Nous disons que ces êtres humains ont leur valeur et que nous devrions faire notre possible pour qu'ils puissent vivre dans la dignité, ce qui veut dire, entre autres, leur trouver des logements.

Nous ne faisons pas cela avec les enfants à naître. Nous invoquons simplement, et même de façon désinvolte, l'argument selon lequel il s'agit d'un enfant non voulu et que nous pouvons donc mettre un terme à sa vie. Je crois que le fait de ne pas accorder de valeur à l'enfant à naître diminue notre perception de la vie humaine.

Je vais oser raconter une anecdote personnelle à ce moment-ci. Deux de mes proches parents, mon neveu et sa femme, attendaient impatiemment la naissance de leur deuxième enfant. Malheureusement, elle a fait une fausse couche et a perdu l'enfant. En tenant ce petit enfant à naître dans sa main, cette minuscule réplique d'un être humain adulte, mon neveu a dit qu'il n'a pu s'empêcher de penser qu'on venait de perdre ce qui avait tout le potentiel de devenir un être humain.

Beaucoup de gens sont incapables d'avoir des enfants de façon naturelle, comme on dit, et ils se tournent donc vers la médecine pour obtenir de l'aide. Je ne vois absolument rien de mal à cela. Ils utilisent diverses méthodes pour améliorer leurs chances de concevoir un enfant, et c'est ainsi que, dans certains cas, nous nous retrouvons avec des ovules fécondés dans des boîtes de Pétri et ainsi de suite. Évidemment, on utilise toujours l'argument selon lequel ces ovules sont humains. Ils doivent être humains parce que, s'ils ne sont pas humains, que sont-ils? Je dirais qu'ils sont manifestement la première forme de vie humaine.

Encore une fois, on peut se demander où commence la vie humaine. Elle commence évidemment au moment de la conception. C'est tout à fait évident du point de vue scientifique parce que c'est lorsque les deux éléments de la vie s'unissent que la division des cellules commence. C'est le premier stade du développement d'une vie humaine.

Initiatives ministérielles

Que je sache, cela est incontestable du point de vue scientifique. Pourtant, en tant que société nous en sommes venus à dire que l'enfant qui n'est pas complètement expulsé du corps de sa mère n'est pas un être humain et ne mérite aucune protection. Je crois que nous faisons fausse route. Nous laissons de côté les grandes considérations morales quand nous agissons de la sorte.

Ce projet de loi concerne les ovules fécondés excédentaires, ou les jeunes embryons comme on les appelle, qui sont des être humains potentiels. Je tiens à ce que nous les définissions en tant qu'être humains et que nous les traitions avec la dignité que mérite tout être humain. L'identité de ce qu'on appelle les donneurs est une des importantes lacunes du projet de loi. Je préférerais qu'on les appelle les parents. Dans bien des cas, ils donnent du matériel reproductif à des gens avec qui ils n'ont pas de lien génétique.

• (1305)

Ce projet de loi prévoit l'anonymat de ces personnes. Cela me préoccupe. Dans ma courte vie, j'ai rencontré des gens qui avaient été adoptés et qui ont fait des pieds et des mains pour remonter à leurs origines. Ce désir de connaître ses origines me semble presque inné.

Nous devrions modifier la mesure pour que les gens qui donnent du matériel reproductif humain, qui sont en effet les parents d'êtres humains potentiels, soient identifiés pour le bien des enfants. Ces enfants voudraient peut-être savoir qui étaient leurs parents. «D'où est-ce que je viens?», demanderaient-ils un jour? Ils ont le droit de savoir.

M. John O'Reilly (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, je suis toujours heureux de prendre la parole après mon collègue d'en face parce qu'il parle du fond du coeur. Il n'utilise jamais de notes. Il ne nous a pas lu des extraits de la Bible et n'a pas essayé de trouver dans le projet de loi des choses qui n'y sont pas. C'est toujours un délice d'entendre ses opinions très terre à terre et de l'écouter raconter ses expériences personnelles en rapport avec les sujets dont nous débattons. J'ai toujours apprécié cela et j'aime parler après lui parce que je n'ai pas de notes moi non plus.

Le projet de loi C-56 me rappelle les Irlandais pendant la guerre. On leur a dit qu'ils étaient neutres. Ils ont voulu savoir contre qui ils étaient neutres. Le projet de loi C-56 touche tout ce qui a trait à la recherche et au développement. La question de l'avortement, de même que les moyens de traiter des maladies et l'espoir que la recherche en matière de génétique puisse éradiquer certaines maladies y sont traités. Il parle de toutes sortes de choses.

En tant que secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, je n'ai pas souvent l'occasion d'exprimer mon opinion en m'inspirant de ma propre religion, soit la religion catholique romaine, et de celle de ma famille. Mon épouse et moi avons adopté deux enfants. Mon épouse a enseigné au sein du système d'enseignement confessionnel. Comme nous croyons que la vie commence au moment de la conception, cela ne m'ennuie pas que les autres pensent ainsi. Je n'ai pas à débattre de cela avec quiconque. Ce sont mes convictions et les gens devraient les accepter comme telles. Je ne pense pas que quelqu'un vienne me demander de voter contre ma conscience. Si on le fait, alors tant pis. Ma conscience m'appartient et je devrai vivre avec elle tout le reste de ma vie.

Bien des gens croient qu'un député libéral devrait être comme ceci ou comme cela. On nous classe rapidement. S'il nous arrive de voter contre le gouvernement, on pense que l'on a voté avec l'opposition. Le premier ministre m'a dit à de nombreuses occasions que je peux voter en suivant ma conscience. C'est la raison pour laquelle je suis

ici. Cependant, lorsqu'on se prononce sur quelque chose de ce genre, le projet de loi C-56, il faut tenir compte de l'opinion exprimée par les gens que nous représentons. Sont-ils d'accord ou non?

Il a été facile pour moi d'évaluer la question du contrôle des armes à feu. J'ai fait un sondage. Je possède une arme à feu. J'ai chassé, et il m'est arrivé à l'occasion de voir un chevreuil mourir devant moi pour diverses raisons. J'avais des réserves au sujet du projet de loi sur le contrôle des armes à feu parce que je pensais devoir voter contre cette mesure. En menant le sondage dans ma circonscription, j'ai toutefois constaté que 51 p. 100 de mes électeurs étaient en faveur du contrôle des armes à feu, et 49 p. 100 étaient contre. J'ai reçu des lettres criblées de balles de gens tellement passionnés qu'ils voulaient me laisser savoir ce qu'ils pensaient de la question. Par conséquent, en votant en faveur de la mesure ou contre celle-ci, qui est-ce que je servais? Je suis dans cette situation actuellement.

Les habitants de ma circonscription ont des avis partagés en parts égales. J'ai reçu de nombreux courriels, et bien des gens ont consulté mon site Web sur cette question. Des gens m'ont envoyé des courriels et des lettres par le courrier traditionnel. Toutes sortes d'idées m'ont été communiquées. Pour chaque lettre que je reçois de quelqu'un qui est en faveur du projet de loi, j'en reçois une autre d'un opposant. Certaines personnes parfois motivées par la peur pensent qu'en votant en faveur du projet de loi à l'étude, on s'oppose à la maternité.

D'autres sont désespérément en faveur de la recherche, car nous avons d'excellents chercheurs au Canada. Parfois, nous avons tendance à penser que nos chercheurs ne sont pas si réputés dans le monde. Cependant, quand on pense au vaccin Salk et aux nombreuses réalisations que les Canadiens ont accomplies au fil des ans, on se rend compte que nos chercheurs sont excellents. Nous ne devons pas leur lier les mains. Nous devons veiller à ce qu'ils puissent continuer leur travail.

• (1310)

J'ai été membre du conseil d'administration d'un hôpital. J'ai participé aux travaux de plusieurs comités sur la santé. J'ai présidé le comité sur le VIH-sida qui a étudié la pauvreté et la discrimination. Que ce soit la maladie de Lou Gehrig, le cancer, ou toute autre maladie que ce genre de recherche faite au Canada par des chercheurs de premier ordre pourrait aider à combattre, je pense que nous sommes tous en faveur de ce que la recherche que nous faisons continue à être parmi les meilleures au monde.

Hier, nous avons passé toute la journée à débattre le projet de loi. J'ai lu les discours faits par l'ancien chef de l'opposition qui a cité la Bible et par les députés néo-démocrates qui prônent un point de vue opposé. Certains députés partagent le point de vue de l'ancien chef de l'opposition. Nos propres députés sont divisés sur la question. La voie à suivre n'est pas claire.

En français, le mot moratoire veut dire éliminer. Nous risquons d'avoir des problèmes de terminologie avec le Bloc parce que son idée de ce qu'est un moratoire est différente du sens anglais du mot moratoire. En anglais, moratoire signifie retarder, mais en français c'est une élimination pure et simple. Nous ne pouvons laisser ce mot intervenir dans le débat.

Initiatives ministérielles

Un moratoire ne serait pas une solution. À un moment donné, il faudra bien que nous décidions si nous pouvons voter en faveur du projet de loi, et ce, en fonction de notre conscience et de la volonté de nos électeurs. Ceux d'entre nous qui vivent dans une région rurale du Canada n'auront certainement pas le point de vue du monde scientifique. Rendons-nous à l'évidence: les Canadiens ruraux de ma région vont dans les gros hôpitaux universitaires des villes. C'est là que se fait la majorité de la recherche, que ce soit à London, à Toronto ou à Hamilton, où les hôpitaux font un travail de recherche formidable.

Ces hôpitaux ne se préoccupent pas des questions d'éthique liées à ce genre de recherche, mais des résultats qu'elle pourrait produire pour la médecine. Parfois, cela me fait peur, car nous avons alors tendance à accorder à la vie humaine moins de valeur qu'elle n'en a. La vie humaine n'a aucun prix; sa valeur s'exprime en terme de sentiment. Pour moi, la vie humaine est précieuse de la conception à la mort naturelle. Si les partisans ou les opposants de l'avortement veulent discuter avec mes deux enfants adoptifs, ils trouveront leurs arguments en faveur de la vie de la conception à la mort naturelle très solides. De mon point de vue chrétien, ce n'est pas un problème.

Je veux m'assurer qu'il y ait quelque part dans le projet de loi la possibilité de traiter des questions de morale et d'éthique auxquelles nous sommes tous confrontés, sans pour autant nier la valeur de la recherche, des talents et de la compétence du milieu médical partout au Canada. Je veux aussi m'assurer que nous n'entravons pas les travaux des chercheurs. Nous devons voir à ce que la recherche et le développement ainsi que la recherche sur les embryons continuent et qu'on en tire le maximum pour contribuer à la vie telle qu'elle existe actuellement.

• (1315)

M. Brian Fitzpatrick (Prince Albert, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je vais parler de ce que je considère comme une faille dans la mesure législative, et j'y consacrerai mes dix minutes. Il s'agit de toute la question des mères porteuses payées pour mettre un enfant au monde. Une forte majorité des députés considèrent cela comme une chose terrible. J'ai réfléchi à cette question et je suis toujours en train d'essayer de trouver ce qu'il y aurait de mal dans cette pratique et de me demander pourquoi nous nous y attaquons et en faisons un acte criminel.

Prenons un cas fictif de parents qui font appel à une mère porteuse. Le couple ne peut pas avoir d'enfant parce que la femme est stérile. Elle ne pourrait pas porter un enfant. Le couple trouve une jeune femme, par exemple une universitaire, qui a besoin d'aide financière. Ils concluent un marché avec elle, et la jeune femme leur loue son utérus.

Elle bénéficie d'excellents soins médicaux. Elle est traitée selon les critères les plus élevés sur les plans de la santé, du régime alimentaire, ainsi de suite. Le contrat précise qu'elle ne peut consommer ni alcool ni drogues, et une certaine surveillance est prévue.

Quel élément de cet acte maléfique mérite d'être criminalisé? Les parents ont un enfant en santé. La fille reçoit l'aide financière dont elle a grandement besoin. Quand nous adoptons une loi criminelle, je tente toujours de voir quelle partie est lésée? L'enfant est-il lésé? Les parents le sont-ils? La fille qui a loué son utérus l'est-elle? Qui est la victime de ce crime?

Quel grand critère moral peut bien avoir été violé? Quand il est question de droit criminel, nous traitons inévitablement de moralité. J'ai passé en revue les dix commandements et je ne vois vraiment pas comment l'un d'entre eux peut, dans une telle situation, être enfreint.

La plupart des gens à qui j'en ai parlé trouvent qu'il est incorrect qu'une femme porte un enfant pour des gains financiers. Je trouve cette affirmation complètement fausse et incorrecte. La plupart des gens que je connais qui dirigent leur entreprise ou qui travaillent, dans ce monde, louent l'utilisation de leur corps. Dans la Ligue nationale de hockey, il y a des joueurs en ce moment qui mettent grandement leur force à l'épreuve dans le but de gagner la coupe Stanley. Les boxeurs s'infligent des douleurs atroces simplement pour toucher de l'argent.

Je dois avouer, en toute honnêteté, que je n'ai jamais considéré une grossesse menée à terme comme un acte brutal, incorrect, immoral ou nocif pour la santé. J'essaie vraiment de comprendre ce qui peut justifier un tel argument.

Parlons de la fécondation in vitro qui est, je crois, légale. Les administrateurs des cliniques de fécondation font de l'argent. Les embryons sont créés dans des éprouvettes. Il me semble qu'on est en train de dire que la création d'un embryon dans une éprouvette est légale, mais le développement d'un enfant dans l'utérus est quelque chose de criminel. J'ai bien du mal à comprendre cela.

Examinons les choses sous un autre angle. Quel grand intérêt public peut-il se trouver menacé par un tel processus? Les parents ont un enfant en santé, et l'étudiante obtient l'aide financière nécessaire pour poursuivre ses études. En quoi cela menace-t-il tant l'intérêt public qu'il faut en faire un acte criminel? Quelqu'un devra m'éclairer à ce sujet, car je n'ai pas la réponse.

Quand nous légiférons, nous devrions toujours nous demander si ces lois que nous adoptons seront jugées légales. J'ai examiné la charte. L'article 7 garantit le droit à la liberté. L'article 12 nous protège contre tous traitements ou peines cruels et inusités. À mon avis, incarcérer deux parents qui veulent un enfant constitue une peine cruelle et inusitée.

• (1320)

Une autre disposition dont il faut tenir compte est celle sur l'égalité, soit le paragraphe 15(1). Celui-ci prévoit que tous ont droit à la même protection et au même bénéfice de la loi, indépendamment de toute discrimination, notamment des discriminations fondées sur les déficiences physiques. Supposons qu'un des deux parents a une déficience physique. En ce qui me concerne, nous nous aventurons en terrain glissant au plan juridique. Je ne vois pas très bien comment on pourra défendre devant les tribunaux la criminalisation d'une telle conduite en vertu de la charte.

Voyons des retombées de cela. Les bonnes gens de la Chambre vont-elles vraiment envoyer quelqu'un en prison pour ce genre de choses, parce qu'ils veulent avoir un enfant, leur enfant? Pas moi. Comment traiterons-nous cet enfant? Nous invoquons les dispositions sur les produits de la criminalité. Cet acte deviendrait criminel parce que le produit serait un enfant.

Cette mesure suscite beaucoup de questions. Si l'on va louer une mère porteuse aux États-Unis ou en Europe, commet-on un acte criminel? Quel serait alors le statut de l'enfant? Nous devrions songer à ces choses. Si nous adoptons ici de mauvaises lois, les gens trouveront le moyen de les contourner.

J'ai une dernière observation à présenter là-dessus. Des députés estiment que c'est aberrant, que c'est mal, que c'est terrible et qu'il faut y mettre fin. Ce sont ces mêmes personnes qui ne voient aucune objection à ce qu'il y ait des cliniques d'avortement à but lucratif, où l'on tue la vie. Dans ce cas-ci, un couple infertile prend des dispositions commerciales pour avoir un enfant en santé à lui. Allons-nous criminaliser cela? Je regrette, mais j'ai beaucoup de mal à voir la logique de cette argumentation.

• (1325)

Le vice-président: Je rappelle aux députés deux points mineurs qui risquent de poser un problème. D'abord, il est interdit d'évoquer l'absence de députés. Nous savons tous que notre emploi du temps est chargé. Nous sommes souvent appelés à nous rendre à différents endroits à divers moments. Parfois, nous aimerions être à deux endroits en même temps, mais personne n'a encore pu accomplir cet exploit.

Ensuite, les députés doivent toujours s'adresser à la présidence lorsqu'ils font des interventions.

M. Brian Fitzpatrick: Monsieur le Président, je connais la règle, mais j'étais tellement absorbé par mon discours qu'elle m'a échappé. Je m'excuse de cet écart auprès de la présidence et des députés.

Il y a d'autres aspects du projet de loi C-56 que je vais aborder brièvement. Je vais m'écarter de la question des mères porteuses, mais nous laissons de côté bien d'autres domaines auxquels d'autres pays s'intéressent. Les États-Unis examinent actuellement toute la question du clonage thérapeutique. Les pays européens s'intéressent beaucoup à cela et à d'autres choses du genre.

Je vais soulever une autre question hypothétique. Nous interdisons des choses au Canada. Beaucoup d'entre nous croient que la recherche n'ira nulle part. Cependant, disons qu'elle porte fruit. Disons que nous avons des traitements efficaces pour quelque chose comme la maladie de Lou Gehrig, par exemple. Y a-t-il quelqu'un à la Chambre qui peut me dire sérieusement que quelqu'un qui tenterait de se faire traiter serait un criminel? Mettrions-nous ces gens en prison ou quelque chose du genre? Nous devons réfléchir à tout cela.

L'histoire nous donne l'enseignement suivant. Même si nous ne sommes pas d'accord avec une évolution quelconque, il est impossible de l'arrêter une fois qu'elle est en marche. La science nous a donné beaucoup de choses que nous n'aimons pas, mais nous ne pouvons pas les arrêter. Je n'ai jamais vu qui que ce soit y arriver.

Initiatives ministérielles

Il faut réfléchir à cela. La réponse ne consiste pas nécessairement à interdire et à criminaliser des actions. Pour exercer un contrôle sur le processus, il serait souvent préférable que nous traitions les problèmes en faisant appel au gros bon sens et à une réglementation plutôt qu'en laissant tout le débat ouvert et en criminalisant la procédure.

La question des mères porteuses me préoccupe toujours. Si un enfant parfaitement sain vient au monde dans ce contexte, quelle sera sa situation? Allons-nous criminaliser toute cette activité? Je ne peux absolument pas voir en quoi cela serait logique.

Le vice-président: J'espère que mes observations précédentes n'ont offusqué personne.

M. Rahim Jaffer: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je prévoyais être le prochain à prendre la parole, mais comme il reste peu de temps selon le programme des travaux d'aujourd'hui, je demande le consentement unanime pour dire qu'il est 13 h 30 et poursuivre le débat à la prochaine séance?

Le vice-président: Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

Le vice-président: Comme il est 13 h 30, la Chambre passe maintenant à l'étude des initiatives parlementaires inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui

[Français]

L'honorable député de North Vancouver n'est pas présent à la Chambre pour proposer l'ordre selon l'avis publié dans le *Feuilleton des avis* d'aujourd'hui. Par conséquent, le projet de loi sera porté au bas de la liste de priorité au *Feuilleton*.

Comme il est 13 h 30, la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain, à 11 heures, conformément à l'article 24 du Règlement.

(La séance est levée à 13 h 30.)

ANNEXE

**LISTE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES AVEC LEUR
CIRCONSCRIPTION, PROVINCE DE LA CIRCONSCRIPTION
ET L’AFFILIATION POLITIQUE;
COMITÉS DE LA CHAMBRE,
LE COMITÉ DES PRÉSIDENTS,
MEMBRES DU MINISTÈRE ET LES SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES**

OCCUPANTS DU FAUTEUIL

Président

L'HON. PETER MILLIKEN

Le vice-président et président des Comités pléniers

M. BOB KILGER

vice-président des Comités pléniers de la Chambre

M. RÉGINALD BÉLAIR

vice-président adjoint des Comités pléniers de la Chambre

MME ELENI BAKOPANOS

BUREAU DE RÉGIE INTERNE

L'HON. PETER MILLIKEN

L'HON. ANDY MITCHELL

M. BILL BLAIKIE

MME MARLENE CATTERALL

M. BOB KILGER

M. PETER MACKAY

M. JACQUES SAADA

M. PIERRE BRIEN

L'HON. RALPH GOODALE

M. DALE JOHNSTON

M. JOHN REYNOLDS

LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Première session, trente-septième Législature

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Abbott, Jim	Kootenay—Columbia	Colombie-Britannique	AC
Ablonczy, Diane	Calgary—Nose Hill	Alberta	AC
Adams, Peter	Peterborough	Ontario	Lib.
Alcock, Reg	Winnipeg-Sud	Manitoba	Lib.
Allard, Carole-Marie	Laval-Est	Québec	Lib.
Anders, Rob	Calgary-Ouest	Alberta	AC
Anderson, David	Cypress Hills—Grasslands	Saskatchewan	AC
Anderson, L'hon. David, ministre de l'Environnement	Victoria	Colombie-Britannique	Lib.
Assad, Mark, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Gatineau	Québec	Lib.
Assadourian, Sarkis	Brampton-Centre	Ontario	Lib.
Asselin, Gérard	Charlevoix	Québec	BQ
Augustine, Jean	Etobicoke—Lakeshore	Ontario	Lib.
Bachand, André	Richmond—Arthabaska	Québec	PC
Bachand, Claude	Saint-Jean	Québec	BQ
Bagnell, Larry	Yukon	Yukon	Lib.
Bailey, Roy	Souris—Moose Mountain	Saskatchewan	AC
Bakopanos, Eleni, Le président suppléant	Ahuntsic	Québec	Lib.
Barnes, Rex	Gander—Grand Falls	Terre-Neuve-et-Labrador	PC
Barnes, Sue	London-Ouest	Ontario	Lib.
Beaumier, Colleen	Brampton-Ouest—Mississauga	Ontario	Lib.
Bélaïr, Réginald, Le président suppléant	Timmins—Baie James	Ontario	Lib.
Bélangier, Mauril	Ottawa—Vanier	Ontario	Lib.
Bellemare, Eugène	Ottawa—Orléans	Ontario	Lib.
Bennett, Carolyn	St. Paul's	Ontario	Lib.
Benoit, Leon	Lakeland	Alberta	AC
Bergeron, Stéphane	Verchères—Les-Patriotes	Québec	BQ
Bertrand, Robert	Pontiac—Gatineau—Labelle	Québec	Lib.
Bevilacqua, L'hon. Maurizio, secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement)	Vaughan—King—Aurora	Ontario	Lib.
Bigras, Bernard	Rosemont—Petite-Patrie	Québec	BQ
Binet, Gérard	Frontenac—Mégantic	Québec	Lib.
Blaikie, Bill	Winnipeg—Transcona	Manitoba	NPD
Blondin-Andrew, L'hon. Ethel, secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)	Western Arctic	Territoires du Nord-Ouest	Lib.
Bonin, Raymond	Nickel Belt	Ontario	Lib.
Bonwick, Paul	Simcoe—Grey	Ontario	Lib.
Borotsik, Rick	Brandon—Souris	Manitoba	PC
Boudria, L'hon. Don, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Glengarry—Prescott—Russell	Ontario	Lib.
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	Québec	BQ
Bradshaw, L'hon. Claudette, ministre du Travail et secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme)	Moncton—Riverview—Dieppe	Nouveau-Brunswick	Lib.
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	Saskatchewan	AC
Brien, Pierre	Témiscamingue	Québec	BQ
Brison, Scott	Kings—Hants	Nouvelle-Écosse	PC
Brown, Bonnie	Oakville	Ontario	Lib.
Bryden, John	Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Bulte, Sarmite, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien	Parkdale—High Park	Ontario	Lib.
Burton, Andy	Skeena	Colombie-Britannique	AC
Byrne, L'hon. Gerry, ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Caccia, L'hon. Charles	Davenport	Ontario	Lib.
Cadman, Chuck	Surrey-Nord	Colombie-Britannique	AC
Calder, Murray	Dufferin—Peel—Wellington—Grey	Ontario	Lib.
Cannis, John	Scarborough-Centre	Ontario	Lib.
Caplan, L'hon. Elinor, ministre du Revenu national	Thornhill	Ontario	Lib.
Cardin, Serge	Sherbrooke	Québec	BQ
Carignan, Jean-Guy	Québec-Est	Québec	Ind.
Carroll, Aileen, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Barrie—Simcoe—Bradford	Ontario	Lib.
Casey, Bill	Cumberland—Colchester	Nouvelle-Écosse	PC
Casson, Rick	Lethbridge	Alberta	AC
Castonguay, Jeannot, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé	Madawaska—Restigouche	Nouveau-Brunswick	Lib.
Catterall, Marlene	Ottawa-Ouest—Nepean	Ontario	Lib.
Cauchon, L'hon. Martin, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Outremont	Québec	Lib.
Chamberlain, Brenda	Guelph—Wellington	Ontario	Lib.
Charbonneau, Yvon	Anjou—Rivière-des-Prairies	Québec	Lib.
Chatters, David	Athabasca	Alberta	AC
Chrétien, Le très hon. Jean, Premier ministre	Saint-Maurice	Québec	Lib.
Clark, Le très hon. Joe	Calgary-Centre	Alberta	PC
Coderre, L'hon. Denis, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Bourassa	Québec	Lib.
Collenette, L'hon. David, ministre des Transports	Don Valley-Est	Ontario	Lib.
Comartin, Joe	Windsor—St. Clair	Ontario	NPD
Comuzzi, Joe	Thunder Bay—Superior-Nord	Ontario	Lib.
Copps, L'hon. Sheila, ministre du Patrimoine canadien	Hamilton-Est	Ontario	Lib.
Cotler, Irwin	Mont-Royal	Québec	Lib.
Crête, Paul	Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques	Québec	BQ
Cullen, Roy	Etobicoke-Nord	Ontario	Lib.
Cummins, John	Delta—South Richmond	Colombie-Britannique	AC
Cuzner, Rodger	Bras d'Or—Cape Breton	Nouvelle-Écosse	Lib.
Dalphond-Guiral, Madeleine	Laval-Centre	Québec	BQ
Davies, Libby	Vancouver-Est	Colombie-Britannique	NPD
Day, Stockwell	Okanagan—Coquihalla	Colombie-Britannique	AC
Desjarlais, Bev	Churchill	Manitoba	NPD
Desrochers, Odina	Lotbinière—L'Érable	Québec	BQ
DeVillers, L'hon. Paul, secrétaire d'État (Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes	Simcoe-Nord	Ontario	Lib.
Dhaliwal, L'hon. Herb, ministre des Ressources naturelles	Vancouver-Sud—Burnaby	Colombie-Britannique	Lib.
Dion, L'hon. Stéphane, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Saint-Laurent—Cartierville	Québec	Lib.
Discepola, Nick	Vaudreuil—Soulanges	Québec	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	Terre-Neuve-et-Labrador	PC
Dromisky, Stan	Thunder Bay—Atikokan	Ontario	Lib.
Drouin, L'hon. Claude, secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)	Beauce	Québec	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Dubé, Antoine	Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière	Québec	BQ
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	Québec	BQ
Duncan, John	Île de Vancouver-Nord	Colombie-Britannique	AC
Duplain, Claude	Portneuf	Québec	Lib.
Easter, Wayne	Malpeque	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Efford, R. John	Bonavista—Trinity—Conception	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Eggleton, L'hon. Art, ministre de la Défense nationale	York-Centre	Ontario	Lib.
Elley, Reed	Nanaimo—Cowichan	Colombie-Britannique	AC
Epp, Ken	Elk Island	Alberta	AC
Eyking, Mark	Sydney—Victoria	Nouvelle-Écosse	Lib.
Farrah, Georges, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans	Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok	Québec	Lib.
Finlay, John, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Oxford	Ontario	Lib.
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	Saskatchewan	AC
Folco, Raymonde, secrétaire parlementaire de la ministre du Développement des ressources humaines	Laval-Ouest	Québec	Lib.
Fontana, Joe	London-Centre-Nord	Ontario	Lib.
Forseth, Paul	New Westminster—Coquitlam—Burnaby	Colombie-Britannique	AC
Fournier, Ghislain	Manicouagan	Québec	BQ
Frulla, Liza	Verdun—Saint-Henri—Saint-Paul—Pointe Saint-Charles	Québec	Lib.
Fry, L'hon. Hedy	Vancouver-Centre	Colombie-Britannique	Lib.
Gagnon, Christiane	Québec	Québec	BQ
Gagnon, Marcel	Champlain	Québec	BQ
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing—Pembroke	Ontario	AC
Galloway, Roger	Sarnia—Lambton	Ontario	Lib.
Gauthier, Michel	Roberval	Québec	BQ
Girard-Bujold, Jocelyne	Jonquière	Québec	BQ
Godfrey, John	Don Valley-Ouest	Ontario	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	Nouveau-Brunswick	NPD
Goldring, Peter	Edmonton-Centre-Est	Alberta	AC
Goodale, L'hon. Ralph, leader du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	Wascana	Saskatchewan	Lib.
Gouk, Jim	Kootenay—Boundary—Okanagan	Colombie-Britannique	AC
Graham, L'hon. Bill, ministre des Affaires étrangères	Toronto-Centre—Rosedale	Ontario	Lib.
Grewal, Gurmant	Surrey-Centre	Colombie-Britannique	AC
Grey, Deborah	Edmonton-Nord	Alberta	AC
Grose, Ivan	Oshawa	Ontario	Lib.
Guarnieri, Albina	Mississauga-Est	Ontario	Lib.
Guay, Monique	Laurentides	Québec	BQ
Guimond, Michel	Beauport—Montmorency—Côte-de-Beaupré—Île-d'Orléans	Québec	BQ
Hanger, Art	Calgary-Nord-Est	Alberta	AC
Harb, Mac	Ottawa-Centre	Ontario	Lib.
Harper, Stephen, chef de l'opposition	Calgary-Sud-Ouest	Alberta	AC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Harris, Richard	Prince George—Bulkley Valley	Colombie-Britannique	AC
Harvard, John	Charleswood St. James— Assiniboia	Manitoba	Lib.
Harvey, André, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Chicoutimi—Le Fjord	Québec	Lib.
Hearn, Loyola	St. John's-Ouest	Terre-Neuve-et-Labrador	PC
Herron, John	Fundy—Royal	Nouveau-Brunswick	PC
Hill, Grant	Macleod	Alberta	AC
Hill, Jay	Prince George—Peace River	Colombie-Britannique	AC
Hilstrom, Howard	Selkirk—Interlake	Manitoba	AC
Hinton, Betty	Kamloops, Thompson and Highland Valleys	Colombie-Britannique	AC
Hubbard, Charles	Miramichi	Nouveau-Brunswick	Lib.
Ianno, Tony	Trinity—Spadina	Ontario	Lib.
Jackson, Ovid	Bruce—Grey—Owen Sound	Ontario	Lib.
Jaffer, Rahim	Edmonton—Strathcona	Alberta	AC
Jennings, Marlene, secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale	Notre-Dame-de-Grâce— Lachine	Québec	Lib.
Johnston, Dale	Wetaskiwin	Alberta	AC
Jordan, Joe, secrétaire parlementaire du Premier ministre	Leeds—Grenville	Ontario	Lib.
Karetak-Lindell, Nancy	Nunavut	Nunavut	Lib.
Karygiannis, Jim	Scarborough—Agincourt	Ontario	Lib.
Keddy, Gerald	South Shore	Nouvelle-Écosse	PC
Kenney, Jason	Calgary-Sud-Est	Alberta	AC
Keyes, Stan	Hamilton-Ouest	Ontario	Lib.
Kilger, Bob, Le vice-président	Stormont—Dundas— Charlottenburgh	Ontario	Lib.
Kilgour, L'hon. David, secrétaire d'État (Asie-Pacifique)	Edmonton-Sud-Est	Alberta	Lib.
Knutson, L'hon. Gar, secrétaire d'État (Europe centrale et orientale et Moyen-Orient)	Elgin—Middlesex—London	Ontario	Lib.
Kraft Sloan, Karen	York-Nord	Ontario	Lib.
Laframboise, Mario	Argenteui—Papineau—Mirabel	Québec	BQ
Laliberte, Rick	Rivière Churchill	Saskatchewan	Lib.
Lalonde, Francine	Mercier	Québec	BQ
Lanctôt, Robert	Châteauguay	Québec	BQ
Lastewka, Walt	St. Catharines	Ontario	Lib.
Lebel, Ghislain	Chambly	Québec	BQ
LeBlanc, Dominic	Beauséjour—Petitcodiac	Nouveau-Brunswick	Lib.
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Ontario	Lib.
Leung, Sophia, secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national	Vancouver Kingsway	Colombie-Britannique	Lib.
Lill, Wendy	Dartmouth	Nouvelle-Écosse	NPD
Lincoln, Clifford	Lac-Saint-Louis	Québec	Lib.
Longfield, Judi	Whitby—Ajax	Ontario	Lib.
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe—Bagot	Québec	BQ
Lunn, Gary	Saanich—Gulf Islands	Colombie-Britannique	AC
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	Colombie-Britannique	AC
MacAulay, L'hon. Lawrence, solliciteur général du Canada	Cardigan	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
MacKay, Peter	Pictou—Antigonish— Guysborough	Nouvelle-Écosse	PC
Macklin, Paul Harold, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada	Northumberland	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Mahoney, Steve, secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État	Mississauga-Ouest	Ontario	Lib.
Malhi, Gurbax, secrétaire parlementaire de la ministre du Travail	Bramalea—Gore—Malton—Springdale	Ontario	Lib.
Maloney, John	Erie—Lincoln	Ontario	Lib.
Manley, L'hon. John, vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État	Ottawa-Sud	Ontario	Lib.
Marceau, Richard	Charlesbourg—Jacques-Cartier	Québec	BQ
Marcil, Serge, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie	Beauharnois—Salaberry	Québec	Lib.
Mark, Inky	Dauphin—Swan River	Manitoba	Cons. ind.
Marleau, L'hon. Diane	Sudbury	Ontario	Lib.
Martin, Keith	Esquimalt—Juan de Fuca	Colombie-Britannique	AC
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	Manitoba	NPD
Martin, L'hon. Paul, ministre des Finances	LaSalle—Émard	Québec	Lib.
Masse, Brian	Windsor-Ouest	Ontario	NPD
Matthews, Bill, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Burin—St. George's	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Mayfield, Philip	Cariboo—Chilcotin	Colombie-Britannique	AC
McCallum, L'hon. John, secrétaire d'État (Institutions financières internationales)	Markham	Ontario	Lib.
McCormick, Larry, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Hastings—Frontenac—Lennox and Addington	Ontario	Lib.
McDonough, Alexa	Halifax	Nouvelle-Écosse	NPD
McGuire, Joe	Egmont	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
McKay, John	Scarborough-Est	Ontario	Lib.
McLellan, L'hon. Anne, ministre de la Santé	Edmonton-Ouest	Alberta	Lib.
McNally, Grant	Dewdney—Alouette	Colombie-Britannique	AC
McTeague, Dan	Pickering—Ajax—Uxbridge	Ontario	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga—Maisonnette	Québec	BQ
Meredith, Val	South Surrey—White Rock—Langley	Colombie-Britannique	AC
Merrifield, Rob	Yellowhead	Alberta	AC
Milliken, L'hon. Peter	Kingston et les Îles	Ontario	Lib.
Mills, Bob	Red Deer	Alberta	AC
Mills, Dennis	Toronto—Danforth	Ontario	Lib.
Minna, L'hon. Maria, Beaches—East York	Beaches—East York	Ontario	Lib.
Mitchell, L'hon. Andy, secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)	Parry Sound—Muskoka	Ontario	Lib.
Moore, James	Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam	Colombie-Britannique	AC
Murphy, Shawn	Hillsborough	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Myers, Lynn, secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada	Waterloo—Wellington	Ontario	Lib.
Nault, L'hon. Robert, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Kenora—Rainy River	Ontario	Lib.
Neville, Anita	Winnipeg-Centre-Sud	Manitoba	Lib.
Normand, L'hon. Gilbert	Bellechasse—Etchemins—Montmagny—L'Islet	Québec	Lib.
Nystrom, L'hon. Lorne	Regina—Qu'Appelle	Saskatchewan	NPD
O'Brien, Lawrence	Labrador	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
O'Brien, Pat, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international	London—Fanshawe	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
O'Reilly, John, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale	Haliburton—Victoria—Brock ..	Ontario	Lib.
Obhrai, Deepak	Calgary-Est	Alberta	AC
Owen, L'hon. Stephen, secrétaire d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest canadien) (Affaires indiennes et du Nord canadien)	Vancouver Quadra	Colombie-Britannique ...	Lib.
Pacetti, Massimo	Saint-Léonard—Saint-Michel ..	Québec	Lib.
Pagtakhan, L'hon. Rey, ministre des Anciens combattants	Winnipeg-Nord—St. Paul	Manitoba	Lib.
Pallister, Brian	Portage—Lisgar	Manitoba	AC
Pankiw, Jim	Saskatoon—Humboldt	Saskatchewan	Ind.
Paquette, Pierre	Joliette	Québec	BQ
Paradis, L'hon. Denis, secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) (Francophonie)	Brome—Missisquoi	Québec	Lib.
Parrish, Carolyn	Mississauga-Centre	Ontario	Lib.
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Québec	Lib.
Penson, Charlie	Peace River	Alberta	AC
Peric, Janko	Cambridge	Ontario	Lib.
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	Québec	BQ
Peschisolido, Joe	Richmond	Colombie-Britannique ...	Lib.
Peterson, L'hon. Jim	Willowdale	Ontario	Lib.
Pettigrew, L'hon. Pierre, ministre du Commerce international	Papineau—Saint-Denis	Québec	Lib.
Phinney, Beth	Hamilton Mountain	Ontario	Lib.
Picard, Pauline	Drummond	Québec	BQ
Pickard, Jerry	Chatham—Kent Essex	Ontario	Lib.
Pillitteri, Gary	Niagara Falls	Ontario	Lib.
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet— Bécancour	Québec	BQ
Pratt, David	Nepean—Carleton	Ontario	Lib.
Price, David	Compton—Stanstead	Québec	Lib.
Proctor, Dick	Palliser	Saskatchewan	NPD
Proulx, Marcel	Hull—Aylmer	Québec	Lib.
Provenzano, Carmen, secrétaire parlementaire du ministre des Anciens combattants	Sault Ste. Marie	Ontario	Lib.
Rajotte, James	Edmonton-Sud-Ouest	Alberta	AC
Redman, Karen, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement	Kitchener-Centre	Ontario	Lib.
Reed, Julian	Halton	Ontario	Lib.
Regan, Geoff, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Halifax-Ouest	Nouvelle-Écosse	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Carleton	Ontario	AC
Reynolds, John, West Vancouver—Sunshine Coast	West Vancouver—Sunshine Coast	Colombie-Britannique ...	AC
Richardson, John	Perth—Middlesex	Ontario	Lib.
Ritz, Gerry	Battlefords—Lloydminster	Saskatchewan	AC
Robillard, L'hon. Lucienne, présidente du Conseil du Trésor	Westmount—Ville-Marie	Québec	Lib.
Robinson, Svend	Burnaby—Douglas	Colombie-Britannique ...	NPD
Rocheleau, Yves	Trois-Rivières	Québec	BQ
Rock, L'hon. Allan, ministre de l'Industrie	Etobicoke-Centre	Ontario	Lib.
Roy, Jean-Yves	Matapédia—Matane	Québec	BQ
Saada, Jacques	Brossard—La Prairie	Québec	Lib.
Sauvageau, Benoît	Repentigny	Québec	BQ
Savoy, Andy	Tobique—Mactaquac	Nouveau-Brunswick	Lib.
Scherrer, Hélène	Louis-Hébert	Québec	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Schmidt, Werner	Kelowna	Colombie-Britannique	AC
Scott, L'hon. Andy	Fredericton	Nouveau-Brunswick	Lib.
Serré, Benoît, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Timiskaming—Cochrane	Ontario	Lib.
Sgro, Judy	York-Ouest	Ontario	Lib.
Shepherd, Alex, secrétaire parlementaire de la présidente du Conseil du Trésor	Durham	Ontario	Lib.
Simard, Raymond	Saint-Boniface	Manitoba	Lib.
Skelton, Carol	Saskatoon—Rosetown—Biggar	Saskatchewan	AC
Solberg, Monte	Medicine Hat	Alberta	AC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	Alberta	AC
Speller, Bob	Haldimand—Norfolk—Brant	Ontario	Lib.
Spencer, Larry	Regina—Lumsden—Lake Centre	Saskatchewan	AC
St-Hilaire, Caroline	Longueuil	Québec	BQ
St-Jacques, Diane	Shefford	Québec	Lib.
St-Julien, Guy	Abitibi—Baie-James—Nunavik	Québec	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma—Manitoulin	Ontario	Lib.
Steckle, Paul	Huron—Bruce	Ontario	Lib.
Stewart, L'hon. Jane, ministre du Développement des ressources humaines	Brant	Ontario	Lib.
Stinson, Darrel	Okanagan—Shuswap	Colombie-Britannique	AC
Stoffer, Peter	Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore	Nouvelle-Écosse	NPD
Strahl, Chuck	Fraser Valley	Colombie-Britannique	AC
Szabo, Paul, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Mississauga-Sud	Ontario	Lib.
Telegdi, Andrew	Kitchener—Waterloo	Ontario	Lib.
Thibault, L'hon. Robert, ministre des Pêches et des Océans	Ouest Nova	Nouvelle-Écosse	Lib.
Thibeault, Yolande	Saint-Lambert	Québec	Lib.
Thompson, Greg	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	Nouveau-Brunswick	PC
Thompson, Myron	Wild Rose	Alberta	AC
Tirabassi, Tony	Niagara-Centre	Ontario	Lib.
Toews, Vic	Provencher	Manitoba	AC
Tonks, Alan	York-Sud—Weston	Ontario	Lib.
Torsney, Paddy	Burlington	Ontario	Lib.
Tremblay, Suzanne	Rimouski-Neigette-et-la Mitis	Québec	BQ
Ur, Rose-Marie	Lambton—Kent—Middlesex	Ontario	Lib.
Valeri, Tony	Stoney Creek	Ontario	Lib.
Vanclief, L'hon. Lyle, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Prince Edward—Hastings	Ontario	Lib.
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	Saskatchewan	AC
Venne, Pierrette	Saint-Bruno—Saint-Hubert	Québec	BQ
Volpe, Joseph	Eglinton—Lawrence	Ontario	Lib.
Wappel, Tom	Scarborough-Sud-Ouest	Ontario	Lib.
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg-Centre-Nord	Manitoba	NPD
Wayne, Elsie	Saint John	Nouveau-Brunswick	PC
Whelan, L'hon. Susan, ministre de la Coopération internationale	Essex	Ontario	Lib.
White, Randy	Langley—Abbotsford	Colombie-Britannique	AC
White, Ted	North Vancouver	Colombie-Britannique	AC
Wilfert, Bryon, secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Oak Ridges	Ontario	Lib.
Williams, John	St. Albert	Alberta	AC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Wood, Bob.....	Nipissing	Ontario	Lib.
Yelich, Lynne.....	Blackstrap	Saskatchewan	AC

LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES PAR PROVINCE

Première session, trente-septième Législature

Nom	Circonscription	Affiliation politique
ALBERTA (26)		
Ablonczy, Diane	Calgary—Nose Hill	AC
Anders, Rob	Calgary-Ouest	AC
Benoit, Leon	Lakeland	AC
Casson, Rick	Lethbridge	AC
Chatters, David	Athabasca	AC
Clark, Le très hon. Joe	Calgary-Centre	PC
Epp, Ken	Elk Island	AC
Goldring, Peter	Edmonton-Centre-Est	AC
Grey, Deborah	Edmonton-Nord	AC
Hanger, Art	Calgary-Nord-Est	AC
Harper, Stephen, chef de l'opposition	Calgary-Sud-Ouest	AC
Hill, Grant	Macleod	AC
Jaffer, Rahim	Edmonton—Strathcona	AC
Johnston, Dale	Wetaskiwin	AC
Kenney, Jason	Calgary-Sud-Est	AC
Kilgour, L'hon. David, secrétaire d'État (Asie-Pacifique)	Edmonton-Sud-Est	Lib.
McLellan, L'hon. Anne, ministre de la Santé	Edmonton-Ouest	Lib.
Merrifield, Rob	Yellowhead	AC
Mills, Bob	Red Deer	AC
Obhrai, Deepak	Calgary-Est	AC
Penson, Charlie	Peace River	AC
Rajotte, James	Edmonton-Sud-Ouest	AC
Solberg, Monte	Medicine Hat	AC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	AC
Thompson, Myron	Wild Rose	AC
Williams, John	St. Albert	AC
COLOMBIE-BRITANNIQUE (34)		
Abbott, Jim	Kootenay—Columbia	AC
Anderson, L'hon. David, ministre de l'Environnement	Victoria	Lib.
Burton, Andy	Skeena	AC
Cadman, Chuck	Surrey-Nord	AC
Cummins, John	Delta—South Richmond	AC
Davies, Libby	Vancouver-Est	NPD
Day, Stockwell	Okanagan—Coquihalla	AC
Dhaliwal, L'hon. Herb, ministre des Ressources naturelles	Vancouver-Sud—Burnaby	Lib.
Duncan, John	Île de Vancouver-Nord	AC
Elley, Reed	Nanaimo—Cowichan	AC
Forseth, Paul	New Westminster—Coquitlam—Burnaby	AC
Fry, L'hon. Hedy	Vancouver-Centre	Lib.
Gouk, Jim	Kootenay—Boundary—Okanagan	AC
Grewal, Gurmant	Surrey-Centre	AC
Harris, Richard	Prince George—Bulkley Valley	AC
Hill, Jay	Prince George—Peace River	AC

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Hinton, Betty	Kamloops, Thompson and Highland Valleys	AC
Leung, Sophia, secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national	Vancouver Kingsway	Lib.
Lunn, Gary	Saanich—Gulf Islands	AC
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	AC
Martin, Keith	Esquimalt—Juan de Fuca	AC
Mayfield, Philip	Cariboo—Chilcotin	AC
McNally, Grant	Dewdney—Alouette	AC
Meredith, Val	South Surrey—White Rock—Langley	AC
Moore, James	Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam	AC
Owen, L'hon. Stephen, secrétaire d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest canadien) (Affaires indiennes et du Nord canadien)	Vancouver Quadra	Lib.
Peschisolido, Joe	Richmond	Lib.
Reynolds, John, West Vancouver—Sunshine Coast	West Vancouver—Sunshine Coast	AC
Robinson, Svend	Burnaby—Douglas	NPD
Schmidt, Werner	Kelowna	AC
Stinson, Darrel	Okanagan—Shuswap	AC
Strahl, Chuck	Fraser Valley	AC
White, Randy	Langley—Abbotsford	AC
White, Ted	North Vancouver	AC
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD (4)		
Easter, Wayne	Malpeque	Lib.
MacAulay, L'hon. Lawrence, solliciteur général du Canada	Cardigan	Lib.
McGuire, Joe	Egmont	Lib.
Murphy, Shawn	Hillsborough	Lib.
MANITOBA (13)		
Alcock, Reg	Winnipeg-Sud	Lib.
Blaikie, Bill	Winnipeg—Transcona	NPD
Borotsik, Rick	Brandon—Souris	PC
Desjarlais, Bev	Churchill	NPD
Harvard, John	Charleswood St. James—Assiniboia	Lib.
Hilstrom, Howard	Selkirk—Interlake	AC
Mark, Inky	Dauphin—Swan River	Cons. ind.
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	NPD
Neville, Anita	Winnipeg-Centre-Sud	Lib.
Pagtakhan, L'hon. Rey, ministre des Anciens combattants	Winnipeg-Nord—St. Paul	Lib.
Pallister, Brian	Portage—Lisgar	AC
Simard, Raymond	Saint-Boniface	Lib.
Toews, Vic	Provencher	AC
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg-Centre-Nord	NPD
NOUVEAU-BRUNSWICK (10)		
Bradshaw, L'hon. Claudette, ministre du Travail et secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme)	Moncton—Riverview—Dieppe	Lib.
Castonguay, Jeannot, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé	Madawaska—Restigouche	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	NPD
Herron, John	Fundy—Royal	PC
Hubbard, Charles	Miramichi	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
LeBlanc, Dominic	Beauséjour—Petitcodiac	Lib.
Savoy, Andy	Tobique—Mactaquac	Lib.
Scott, L'hon. Andy	Fredericton	Lib.
Thompson, Greg	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	PC
Wayne, Elsie	Saint John	PC
NOUVELLE-ÉCOSSE (11)		
Brison, Scott	Kings—Hants	PC
Casey, Bill	Cumberland—Colchester	PC
Cuzner, Rodger	Bras d'Or—Cape Breton	Lib.
Eyking, Mark	Sydney—Victoria	Lib.
Keddy, Gerald	South Shore	PC
Lill, Wendy	Dartmouth	NPD
MacKay, Peter	Pictou—Antigonish—Guysborough	PC
McDonough, Alexa	Halifax	NPD
Regan, Geoff, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Halifax-Ouest	Lib.
Stoffer, Peter	Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore	NPD
Thibault, L'hon. Robert, ministre des Pêches et des Océans	Ouest Nova	Lib.
NUNAVUT (1)		
Karetak-Lindell, Nancy	Nunavut	Lib.
ONTARIO (102)		
Adams, Peter	Peterborough	Lib.
Assadourian, Sarkis	Brampton-Centre	Lib.
Augustine, Jean	Etobicoke—Lakeshore	Lib.
Barnes, Sue	London-Ouest	Lib.
Beaumier, Colleen	Brampton-Ouest—Mississauga	Lib.
Bélaïr, Réginald, Le président suppléant	Timmins—Baie James	Lib.
Bélangier, Mauril	Ottawa—Vanier	Lib.
Bellemare, Eugène	Ottawa—Orléans	Lib.
Bennett, Carolyn	St. Paul's	Lib.
Bevilacqua, L'hon. Maurizio, secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement)	Vaughan—King—Aurora	Lib.
Bonin, Raymond	Nickel Belt	Lib.
Bonwick, Paul	Simcoe—Grey	Lib.
Boudria, L'hon. Don, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Glengary—Prescott—Russell	Lib.
Brown, Bonnie	Oakville	Lib.
Bryden, John	Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot	Lib.
Bulte, Sarmite, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien	Parkdale—High Park	Lib.
Caccia, L'hon. Charles	Davenport	Lib.
Calder, Murray	Dufferin—Peel—Wellington—Grey	Lib.
Cannis, John	Scarborough-Centre	Lib.
Caplan, L'hon. Elinor, ministre du Revenu national	Thornhill	Lib.
Carroll, Aileen, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Barrie—Simcoe—Bradford	Lib.
Catterall, Marlene	Ottawa-Ouest—Nepean	Lib.
Chamberlain, Brenda	Guelph—Wellington	Lib.
Collenette, L'hon. David, ministre des Transports	Don Valley-Est	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Comartin, Joe	Windsor—St. Clair	NPD
Comuzzi, Joe	Thunder Bay—Superior-Nord	Lib.
Copps, L'hon. Sheila, ministre du Patrimoine canadien	Hamilton-Est	Lib.
Cullen, Roy	Etobicoke-Nord	Lib.
DeVillers, L'hon. Paul, secrétaire d'État (Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes	Simcoe-Nord	Lib.
Dromisky, Stan	Thunder Bay—Atikokan	Lib.
Eggleton, L'hon. Art, ministre de la Défense nationale	York-Centre	Lib.
Finlay, John, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Oxford	Lib.
Fontana, Joe	London-Centre-Nord	Lib.
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing—Pembroke	AC
Galloway, Roger	Sarnia—Lambton	Lib.
Godfrey, John	Don Valley-Ouest	Lib.
Graham, L'hon. Bill, ministre des Affaires étrangères	Toronto-Centre—Rosedale	Lib.
Grose, Ivan	Oshawa	Lib.
Guarnieri, Albina	Mississauga-Est	Lib.
Harb, Mac	Ottawa-Centre	Lib.
Ianno, Tony	Trinity—Spadina	Lib.
Jackson, Ovid	Bruce—Grey—Owen Sound	Lib.
Jordan, Joe, secrétaire parlementaire du Premier ministre	Leeds—Grenville	Lib.
Karygiannis, Jim	Scarborough—Agincourt	Lib.
Keyes, Stan	Hamilton-Ouest	Lib.
Kilger, Bob, Le vice-président	Stormont—Dundas—Charlottenburgh	Lib.
Knutson, L'hon. Gar, secrétaire d'État (Europe centrale et orientale et Moyen-Orient)	Elgin—Middlesex—London	Lib.
Kraft Sloan, Karen	York-Nord	Lib.
Lastewka, Walt	St. Catharines	Lib.
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Lib.
Longfield, Judi	Whitby—Ajax	Lib.
Macklin, Paul Harold, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada	Northumberland	Lib.
Mahoney, Steve, secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État	Mississauga-Ouest	Lib.
Malhi, Gurbax, secrétaire parlementaire de la ministre du Travail	Bramalea—Gore—Malton—Springdale	Lib.
Maloney, John	Erie—Lincoln	Lib.
Manley, L'hon. John, vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État	Ottawa-Sud	Lib.
Marleau, L'hon. Diane	Sudbury	Lib.
Masse, Brian	Windsor-Ouest	NPD
McCallum, L'hon. John, secrétaire d'État (Institutions financières internationales)	Markham	Lib.
McCormick, Larry, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Hastings—Frontenac—Lennox and Addington	Lib.
McKay, John	Scarborough-Est	Lib.
McTeague, Dan	Pickering—Ajax—Uxbridge	Lib.
Milliken, L'hon. Peter	Kingston et les Îles	Lib.
Mills, Dennis	Toronto—Danforth	Lib.
Minna, L'hon. Maria, Beaches—East York	Beaches—East York	Lib.
Mitchell, L'hon. Andy, secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)	Parry Sound—Muskoka	Lib.
Myers, Lynn, secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada	Waterloo—Wellington	Lib.
Nault, L'hon. Robert, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Kenora—Rainy River	Lib.
O'Brien, Pat, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international	London—Fanshawe	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
O'Reilly, John, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale	Haliburton—Victoria—Brock	Lib.
Parrish, Carolyn	Mississauga-Centre	Lib.
Peric, Janko	Cambridge	Lib.
Peterson, L'hon. Jim	Willowdale	Lib.
Phinney, Beth	Hamilton Mountain	Lib.
Pickard, Jerry	Chatham—Kent Essex	Lib.
Pillitteri, Gary	Niagara Falls	Lib.
Pratt, David	Nepean—Carleton	Lib.
Provenzano, Carmen, secrétaire parlementaire du ministre des Anciens combattants	Sault Ste. Marie	Lib.
Redman, Karen, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement	Kitchener-Centre	Lib.
Reed, Julian	Halton	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Carleton	AC
Richardson, John	Perth—Middlesex	Lib.
Rock, L'hon. Allan, ministre de l'Industrie	Etobicoke-Centre	Lib.
Serré, Benoît, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Timiskaming—Cochrane	Lib.
Sgro, Judy	York-Ouest	Lib.
Shepherd, Alex, secrétaire parlementaire de la présidente du Conseil du Trésor	Durham	Lib.
Speller, Bob	Haldimand—Norfolk—Brant	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma—Manitoulin	Lib.
Steckle, Paul	Huron—Bruce	Lib.
Stewart, L'hon. Jane, ministre du Développement des ressources humaines	Brant	Lib.
Szabo, Paul, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Mississauga-Sud	Lib.
Telegdi, Andrew	Kitchener—Waterloo	Lib.
Tirabassi, Tony	Niagara-Centre	Lib.
Tonks, Alan	York-Sud—Weston	Lib.
Torsney, Paddy	Burlington	Lib.
Ur, Rose-Marie	Lambton—Kent—Middlesex	Lib.
Valeri, Tony	Stoney Creek	Lib.
Vanclief, L'hon. Lyle, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Prince Edward—Hastings	Lib.
Volpe, Joseph	Eglinton—Lawrence	Lib.
Wappel, Tom	Scarborough-Sud-Ouest	Lib.
Whelan, L'hon. Susan, ministre de la Coopération internationale	Essex	Lib.
Wilfert, Bryon, secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Oak Ridges	Lib.
Wood, Bob	Nipissing	Lib.
QUÉBEC (71)		
Allard, Carole-Marie	Laval-Est	Lib.
Assad, Mark, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Gatineau	Lib.
Asselin, Gérard	Charlevoix	BQ
Bachand, André	Richmond—Arthabaska	PC
Bachand, Claude	Saint-Jean	BQ
Bakopanos, Eleni, Le président suppléant	Ahuntsic	Lib.
Bergeron, Stéphane	Verchères—Les-Patriotes	BQ
Bertrand, Robert	Pontiac—Gatineau—Labelle	Lib.
Bigras, Bernard	Rosemont—Petite-Patrie	BQ
Binet, Gérard	Frontenac—Mégantic	Lib.
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	BQ
Brien, Pierre	Témiscamingue	BQ
Cardin, Serge	Sherbrooke	BQ

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Carignan, Jean-Guy	Québec-Est	Ind.
Cauchon, L'hon. Martin, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Outremont	Lib.
Charbonneau, Yvon	Anjou—Rivière-des-Prairies	Lib.
Chrétien, Le très hon. Jean, Premier ministre	Saint-Maurice	Lib.
Coderre, L'hon. Denis, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Bourassa	Lib.
Cotler, Irwin	Mont-Royal	Lib.
Crête, Paul	Kamouraska—Rivière-du-Loup— Témiscouata—Les Basques	BQ
Dalphond-Guiral, Madeleine	Laval-Centre	BQ
Desrochers, Odina	Lotbinière—L'Érable	BQ
Dion, L'hon. Stéphane, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Saint-Laurent—Cartierville	Lib.
Discepola, Nick	Vaudreuil—Soulanges	Lib.
Drouin, L'hon. Claude, secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)	Beauce	Lib.
Dubé, Antoine	Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière	BQ
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	BQ
Duplain, Claude	Portneuf	Lib.
Farrah, Georges, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans	Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok	Lib.
Folco, Raymonde, secrétaire parlementaire de la ministre du Développement des ressources humaines	Laval-Ouest	Lib.
Fournier, Ghislain	Manicouagan	BQ
Frulla, Liza	Verdun—Saint-Henri—Saint-Paul— Pointe Saint-Charles	Lib.
Gagnon, Christiane	Québec	BQ
Gagnon, Marcel	Champlain	BQ
Gauthier, Michel	Roberval	BQ
Girard-Bujold, Jocelyne	Jonquière	BQ
Guay, Monique	Laurentides	BQ
Guimond, Michel	Beauport—Montmorency—Côte-de- Beaupré—Île-d'Orléans	BQ
Harvey, André, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Chicoutimi—Le Fjord	Lib.
Jennings, Marlene, secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale	Notre-Dame-de-Grâce—Lachine	Lib.
Laframboise, Mario	Argenteui—Papineau—Mirabel	BQ
Lalonde, Francine	Mercier	BQ
Lanctôt, Robert	Châteauguay	BQ
Lebel, Ghislain	Chambly	BQ
Lincoln, Clifford	Lac-Saint-Louis	Lib.
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe—Bagot	BQ
Marceau, Richard	Charlesbourg—Jacques-Cartier	BQ
Marcil, Serge, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie	Beauharnois—Salaberry	Lib.
Martin, L'hon. Paul, ministre des Finances	LaSalle—Émard	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga—Maisonneuve	BQ
Normand, L'hon. Gilbert	Bellechasse—Etchemins—Montmagny— L'Islet	Lib.
Pacetti, Massimo	Saint-Léonard—Saint-Michel	Lib.
Paquette, Pierre	Joliette	BQ
Paradis, L'hon. Denis, secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) (Francophonie)	Brome—Missisquoi	Lib.
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Lib.
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	BQ

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Pettigrew, L'hon. Pierre, ministre du Commerce international	Papineau—Saint-Denis	Lib.
Picard, Pauline	Drummond	BQ
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	BQ
Price, David	Compton—Stanstead	Lib.
Proulx, Marcel	Hull—Aylmer	Lib.
Robillard, L'hon. Lucienne, présidente du Conseil du Trésor	Westmount—Ville-Marie	Lib.
Rocheleau, Yves	Trois-Rivières	BQ
Roy, Jean-Yves	Matapédia—Matane	BQ
Saada, Jacques	Brossard—La Prairie	Lib.
Sauvageau, Benoît	Repentigny	BQ
Scherrer, Hélène	Louis-Hébert	Lib.
St-Hilaire, Caroline	Longueuil	BQ
St-Jacques, Diane	Shefford	Lib.
St-Julien, Guy	Abitibi—Baie-James—Nunavik	Lib.
Thibeault, Yolande	Saint-Lambert	Lib.
Tremblay, Suzanne	Rimouski-Neigette-et-la Mitis	BQ
Venne, Pierrette	Saint-Bruno—Saint-Hubert	BQ

SASKATCHEWAN (14)

Anderson, David	Cypress Hills—Grasslands	AC
Bailey, Roy	Souris—Moose Mountain	AC
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	AC
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	AC
Goodale, L'hon. Ralph, leader du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	Wascana	Lib.
Laliberte, Rick	Rivière Churchill	Lib.
Nystrom, L'hon. Lorne	Regina—Qu'Appelle	NPD
Pankiw, Jim	Saskatoon—Humboldt	Ind.
Proctor, Dick	Palliser	NPD
Ritz, Gerry	Battlefords—Lloydminster	AC
Skelton, Carol	Saskatoon—Rosetown—Biggar	AC
Spencer, Larry	Regina—Lumsden—Lake Centre	AC
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	AC
Yelich, Lynne	Blackstrap	AC

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR (5)

Barnes, Rex	Gander—Grand Falls	PC
Byrne, L'hon. Gerry, ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	PC
Efford, R. John	Bonavista—Trinity—Conception	Lib.
Hearn, Loyola	St. John's-Ouest	PC
Matthews, Bill, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Burin—St. George's	Lib.
O'Brien, Lawrence	Labrador	Lib.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST (1)

Blondin-Andrew, L'hon. Ethel, secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)	Western Arctic	Lib.
-----------------------------------------------------------------------	----------------	------

Nom	Circonscription	Affiliation politique
-----	-----------------	--------------------------

YUKON

Bagnell, Larry..... Yukon..... Lib.

LISTE DES COMITÉS PERMANENTS ET DES SOUS-COMITÉS

(Au 24 mai 2002 — 1^{re} Session, 37^e Législature)

AFFAIRES AUTOCHTONES, DÉVELOPPEMENT DU GRAND NORD ET RESSOURCES NATURELLES

Président: Raymond Bonin

Vice-présidents: Nancy Karetak-Lindell
Maurice Vellacott

Larry Bagnell	David Chatters	Richard Marceau	Brian Pallister	(16)
Gérard Binet	John Finlay	Inky Mark	Benoît Serré	
Serge Cardin	John Godfrey	Pat Martin	Guy St-Julien	
Jean-Guy Carignan				

Membres associés

Jim Abbott	Bev Desjarlais	Rahim Jaffer	Gilles-A. Perron
Diane Ablonczy	Norman Doyle	Dale Johnston	Joe Pescholido
Rob Anders	John Duncan	Jason Kenney	James Rajotte
David Anderson	Reed Elley	Robert Lanctôt	Scott Reid
Gérard Asselin	Ken Epp	Gary Lunn	John Reynolds
André Bachand	Brian Fitzpatrick	James Lunney	Gerry Ritz
Claude Bachand	Paul Forseth	Peter MacKay	Jean-Yves Roy
Roy Bailey	Ghislain Fournier	Preston Manning	Werner Schmidt
Leon Benoit	Cheryl Gallant	Keith Martin	Carol Skelton
Stéphane Bergeron	Yvon Godin	Philip Mayfield	Monte Solberg
Bernard Bigras	Peter Goldring	Joe McGuire	Kevin Sorenson
Rick Borotsik	Jim Gouk	Grant McNally	Larry Spencer
Garry Breitkreuz	Gurmant Grewal	Val Meredith	Darrel Stinson
Scott Brison	Deborah Grey	Rob Merrifield	Chuck Strahl
Andy Burton	Art Hanger	Bob Mills	Greg Thompson
Chuck Cadman	Richard Harris	James Moore	Myron Thompson
Bill Casey	Loyola Hearn	Anita Neville	Vic Toews
Rick Casson	John Herron	Lorne Nystrom	Elsie Wayne
Joe Clark	Grant Hill	Deepak Obhrai	Randy White
Joe Comartin	Jay Hill	Jim Pankiw	Ted White
John Cummins	Howard Hilstrom	Pierre Paquette	John Williams
Stockwell Day	Betty Hinton	Charlie Penson	Lynne Yelich

AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL

Président: Jean Augustine

Vice-présidents: Stockwell Day
Bernard Patry

Sarkis Assadourian	Mark Eyking	Francine Lalonde	Deepak Obhrai	(18)
Aileen Carroll	John Harvard	Diane Marleau	Pierre Paquette	
Bill Casey	Marlene Jennings	Keith Martin	Svend Robinson	
John Duncan	Stan Keyes	Pat O'Brien		

Membres associés

Jim Abbott	Stan Dromisky	Gary Lunn	Scott Reid
Diane Ablonczy	Antoine Dubé	James Lunney	John Reynolds
Rob Anders	Reed Elley	Peter MacKay	Gerry Ritz
David Anderson	Ken Epp	John Maloney	Yves Rocheleau
André Bachand	Brian Fitzpatrick	Preston Manning	Benoît Sauvageau
Claude Bachand	Paul Forseth	Richard Marceau	Werner Schmidt
Roy Bailey	Hedy Fry	Inky Mark	Carol Skelton
Colleen Beaumier	Cheryl Gallant	Pat Martin	Monte Solberg
Leon Benoit	Peter Goldring	Philip Mayfield	Kevin Sorenson
Stéphane Bergeron	Jim Gouk	Grant McNally	Bob Speller
Bernard Bigras	Gurmant Grewal	Val Meredith	Larry Spencer
Bill Blaikie	Deborah Grey	Rob Merrifield	Darrel Stinson
Rick Borotsik	Art Hanger	Bob Mills	Chuck Strahl
Garry Breitkreuz	Mac Harb	James Moore	Greg Thompson
Scott Brison	Richard Harris	Anita Neville	Myron Thompson
Andy Burton	Loyola Hearn	Lorne Nystrom	Vic Toews
Chuck Cadman	John Herron	Deepak Obhrai	Stéphan Tremblay
Serge Cardin	Grant Hill	Brian Pallister	Tony Valeri
Rick Casson	Jay Hill	Jim Pankiw	Maurice Vellacott
David Chatters	Howard Hilstrom	Charlie Penson	Elsie Wayne
Joe Clark	Betty Hinton	Joe Peschisolido	Randy White
Irwin Cotler	Rahim Jaffer	Beth Phinney	Ted White
Paul Crête	Dale Johnston	David Price	John Williams
John Cummins	Gerald Keddy	James Rajotte	Lynne Yelich
Norman Doyle	Jason Kenney		

SOUS-COMITÉ DU COMMERCE INTERNATIONAL, DES DIFFÉRENDS COMMERCIAUX ET DES INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX

Président: Mac Harb

Vice-président:

Bill Casey	Mark Eyking	Pierre Paquette	Bob Speller	(9)
Rick Casson	Pat O'Brien	Svend Robinson	Tony Valeri	

SOUS-COMITÉ DES DROITS DE LA PERSONNE ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Président: Beth Phinney

Vice-président:

Sarkis Assadourian	Bill Casey	Antoine Dubé	Deepak Obhrai	(9)
Colleen Beaumier	Irwin Cotler	Marlene Jennings	Svend Robinson	

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

Président: Charles Hubbard

Vice-présidents: Murray Calder
Howard Hilstrom

David Anderson
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Claude Duplain

Mark Eyking
Marcel Gagnon
Rick Laliberte

Larry McCormick
Dick Proctor
Bob Speller

Paul Steckle
Suzanne Tremblay
Rose-Marie Ur

(16)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Peter Adams
Rob Anders
André Bachand
Roy Bailey
Leon Benoit
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
Joe Comartin
Paul Crête
John Cummins
Stockwell Day
Odina Desrochers
Norman Doyle
John Duncan
Reed Elley

Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Richard Harris
Loyola Hearn
John Herron
Grant Hill
Jay Hill
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Dale Johnston
Gerald Keddy
Jason Kenney
Mario Laframboise
Robert Lanctôt

Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Preston Manning
Richard Marceau
Inky Mark
Keith Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Lorne Nystrom
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Jim Pankiw
Pierre Paquette
Charlie Penson
Gilles-A. Perron
Joe Peschisolido

James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Jean-Yves Roy
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

Président: Joe Fontana

Vice-présidents: Diane Ablonczy
Jerry Pickard

Mark Assad
Yvon Charbonneau
Madeleine Dalphond-Guiral
John Godfrey

Art Hanger
Steve Mahoney
Inky Mark

Anita Neville
David Price
Stéphan Tremblay

Tony Valeri
Judy Wasylcia-Leis
Lynne Yelich

(16)

Membres associés

Jim Abbott
Rob Anders
David Anderson
André Bachand
Roy Bailey
Leon Benoit
Bernard Bigras
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Serge Cardin
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
John Cummins
Stockwell Day
Norman Doyle

John Duncan
Reed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Richard Harris
Loyola Hearn
John Herron
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Dale Johnston
Gerald Keddy

Jason Kenney
Francine Lalonde
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Preston Manning
Richard Marceau
Keith Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Jim Pankiw
Charlie Penson
Joe Peschisolido

James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams

COMPTES PUBLICS**Président:** John Williams**Vice-présidents:** Mac Harb
Beth Phinney

Robert Bertrand	Paul Forseth	Philip Mayfield	Joe Peschisolido	(17)
John Bryden	Rahim Jaffer	Shawn Murphy	Alex Shepherd	
Odina Desrochers	Sophia Leung	Gilles-A. Perron	Greg Thompson	
John Finlay	Pat Martin			

Membres associés

Jim Abbott	Bev Desjarlais	Dale Johnston	Scott Reid
Diane Ablonczy	Norman Doyle	Gerald Keddy	John Reynolds
Rob Anders	John Duncan	Jason Kenney	Gerry Ritz
David Anderson	Reed Elley	Gary Lunn	Benoît Sauvageau
André Bachand	Ken Epp	James Lunney	Werner Schmidt
Roy Bailey	Brian Fitzpatrick	Peter MacKay	Carol Skelton
Leon Benoit	Cheryl Gallant	Inky Mark	Monte Solberg
Rick Borotsik	Peter Goldring	Keith Martin	Kevin Sorenson
Garry Breitzkreuz	Jim Gouk	Grant McNally	Larry Spencer
Scott Brison	Gurmant Grewal	Val Meredith	Darrel Stinson
Andy Burton	Deborah Grey	Rob Merrifield	Peter Stoffer
Chuck Cadman	Art Hanger	Bob Mills	Chuck Strahl
Serge Cardin	Richard Harris	James Moore	Myron Thompson
Bill Casey	Loyola Hearn	Deepak Obhrai	Vic Toews
Rick Casson	John Herron	Brian Pallister	Maurice Vellacott
David Chatters	Grant Hill	Jim Pankiw	Elsie Wayne
Joe Clark	Jay Hill	Denis Paradis	Randy White
John Cummins	Howard Hilstrom	Charlie Penson	Ted White
Stockwell Day	Betty Hinton	James Rajotte	Lynne Yelich

SOUS-COMITÉ POUR COMBATTRE LA CORRUPTION**Président:** John Williams**Vice-président:**

Robert Bertrand	Pat Martin	Shawn Murphy	Alex Shepherd	(10)
John Bryden	Philip Mayfield	Beth Phinney	Greg Thompson	
Odina Desrochers				

DÉFENSE NATIONALE ET ANCIENS COMBATTANTS

Président:	David Pratt	Vice-présidents:	Leon Benoit David Price	
Rob Anders	Stan Dromisky	Janko Peric	Peter Stoffer	(16)
Claude Bachand	Cheryl Gallant	Louis Plamondon	Elsie Wayne	
Colleen Beaumier	John O'Reilly	Carmen Provenzano	Bob Wood	
Robert Bertrand				

Membres associés

Jim Abbott	Brian Fitzpatrick	Wendy Lill	James Rajotte
Diane Ablonczy	Paul Forseth	Gary Lunn	Scott Reid
David Anderson	Peter Goldring	James Lunney	John Reynolds
André Bachand	Jim Gouk	Peter MacKay	Gerry Ritz
Roy Bailey	Gurmant Grewal	Preston Manning	Svend Robinson
Stéphane Bergeron	Deborah Grey	Richard Marceau	Werner Schmidt
Rick Borotsik	Monique Guay	Inky Mark	Carol Skelton
Garry Breitreuz	Art Hanger	Keith Martin	Monte Solberg
Scott Brison	Richard Harris	Pat Martin	Kevin Sorenson
Andy Burton	Loyola Hearn	Philip Mayfield	Larry Spencer
Chuck Cadman	John Herron	Grant McNally	Darrel Stinson
Bill Casey	Grant Hill	Val Meredith	Chuck Strahl
Rick Casson	Jay Hill	Rob Merrifield	Greg Thompson
David Chatters	Howard Hilstrom	Bob Mills	Myron Thompson
Joe Clark	Betty Hinton	James Moore	Vic Toews
John Cummins	Rahim Jaffer	Deepak Obhrai	Maurice Vellacott
Stockwell Day	Dale Johnston	Brian Pallister	Randy White
Norman Doyle	Gerald Keddy	Jim Pankiw	Ted White
John Duncan	Jason Kenney	Charlie Penson	John Williams
Reed Elley	Francine Lalonde	Joe Peschisolido	Lynne Yelich
Ken Epp			

SOUS-COMITÉ DES ANCIENS COMBATTANTS

Président:	Colleen Beaumier	Vice-président:		
Roy Bailey	Dan McTeague	Carmen Provenzano	Elsie Wayne	(9)
Stan Dromisky	Louis Plamondon	Peter Stoffer	Bob Wood	

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES

Président: Judi Longfield

Vice-présidents: Monte Solberg
Diane St-Jacques

Eugène Bellemare	Raymonde Folco	Serge Marcil	Larry Spencer	(18)
Paul Crête	Monique Guay	Joe McGuire	Greg Thompson	
Libby Davies	Tony Ianno	Anita Neville	Alan Tonks	
Reed Elley	Gurbax Malhi	Werner Schmidt		

Membres associés

Jim Abbott	John Duncan	Dale Johnston	Brian Pallister
Diane Ablonczy	Ken Epp	Nancy Karetak-Lindell	Jim Pankiw
Peter Adams	Brian Fitzpatrick	Gerald Keddy	Charlie Penson
Rob Anders	Paul Forseth	Jason Kenney	James Rajotte
David Anderson	Christiane Gagnon	Robert Lanctôt	Scott Reid
André Bachand	Marcel Gagnon	Wendy Lill	John Reynolds
Roy Bailey	Cheryl Gallant	Gary Lunn	Gerry Ritz
Carolyn Bennett	Jocelyne Girard-Bujold	James Lunney	Jean-Yves Roy
Leon Benoit	John Godfrey	Peter MacKay	Carol Skelton
Rick Borotsik	Yvon Godin	Preston Manning	Kevin Sorenson
Diane Bourgeois	Peter Goldring	Richard Marceau	Darrel Stinson
Garry Breitreuz	Jim Gouk	Inky Mark	Chuck Strahl
Scott Brison	Gurmant Grewal	Keith Martin	Myron Thompson
Andy Burton	Deborah Grey	Pat Martin	Tony Tirabassi
Chuck Cadman	Art Hanger	Philip Mayfield	Vic Toews
Bill Casey	Richard Harris	Larry McCormick	Stéphan Tremblay
Rick Casson	Loyola Hearn	Grant McNally	Maurice Vellacott
David Chatters	John Herron	Réal Ménard	Judy Wasylycia-Leis
Joe Clark	Grant Hill	Val Meredith	Elsie Wayne
John Cummins	Jay Hill	Rob Merrifield	Randy White
Madeleine Dalphond-Guiral	Howard Hilstrom	Bob Mills	Ted White
Stockwell Day	Betty Hinton	James Moore	John Williams
Norman Doyle	Rahim Jaffer	Deepak Obhrai	Lynne Yelich
Antoine Dubé			

SOUS-COMITÉ DES ENFANTS ET JEUNES À RISQUE

Président: John Godfrey

Vice-président:

Libby Davies	Anita Neville	Diane St-Jacques	Tony Tirabassi	(9)
Monique Guay	Larry Spencer	Greg Thompson	Alan Tonks	

SOUS-COMITÉ DE LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES

Président: Carolyn Bennett

Vice-président:

Madeleine Dalphond-Guiral	Raymonde Folco	Wendy Lill	Greg Thompson	(9)
Reed Elley	Nancy Karetak-Lindell	Anita Neville	Tony Tirabassi	

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Président: Charles Caccia

Vice-présidents: Karen Kraft Sloan
Bob Mills

Roy Bailey
Bernard Bigras
Joe Comartin
Marcel Gagnon

John Herron
Nancy Karetak-Lindell
Rick Laliberte

Gary Lunn
Karen Redman
Julian Reed

Andy Savoy
Hélène Scherrer
Alan Tonks

(16)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Peter Adams
Rob Anders
David Anderson
André Bachand
Leon Benoit
Stéphane Bergeron
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Serge Cardin
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
John Cummins
Stockwell Day
Bev Desjarlais

Norman Doyle
John Duncan
Reed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Richard Harris
Loyola Hearn
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Dale Johnston
Gerald Keddy

Jason Kenney
Robert Lanctôt
Clifford Lincoln
James Lunney
Peter MacKay
Preston Manning
Richard Marceau
Inky Mark
Keith Martin
Pat Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
James Moore
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Jim Pankiw
Charlie Penson
Joe Peschisolido
James Rajotte

Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Svend Robinson
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Peter Stoffer
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

FINANCES**Président:** Sue Barnes**Vice-présidents:** Nick Discepola
Richard HarrisCarolyn Bennett
Scott Brison
Roy Cullen
Albina GuarnieriRahim Jaffer
Sophia Leung
Yvan Loubier
Grant McNallyMaria Minna
Shawn Murphy
Lorne Nystrom
Charlie PensonPauline Picard
Gary Pillitteri
Bryon Wilfert

(18)

Membres associésJim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
André Bachand
Roy Bailey
Leon Benoit
Bernard Bigras
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Andy Burton
Chuck Cadman
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
John Cummins
Stockwell Day
Odina Desrochers
Norman Doyle
Antoine Dubé
John DuncanReed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Hedy Fry
Christiane Gagnon
Cheryl Gallant
Jocelyne Girard-Bujold
Yvon Godin
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Monique Guay
Art Hanger
Loyola Hearn
John Herron
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Dale JohnstonGerald Keddy
Jason Kenney
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Preston Manning
Richard Marceau
Inky Mark
Keith Martin
Philip Mayfield
Alexa McDonough
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Jim Pankiw
Pierre Paquette
Gilles-A. Perron
Joe PeschisolidoJames Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Stéphan Tremblay
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

INDUSTRIE, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

Président: Walt Lastewka

Vice-présidents: Dan McTeague
James Rajotte

Larry Bagnell
Stéphane Bergeron
Scott Brison
Bev Desjarlais

Brian Fitzpatrick
Cheryl Gallant
Jocelyne Girard-Bujold

Serge Marcil
Joe McGuire
Andy Savoy

Brent St. Denis
Paddy Torsney
Joseph Volpe

(16)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Peter Adams
Rob Anders
David Anderson
André Bachand
Roy Bailey
Mauril Bélanger
Leon Benoit
Bernard Bigras
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Pierre Brien
Andy Burton
Chuck Cadman
Serge Cardin
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
John Cummins
Stockwell Day
Odina Desrochers

Norman Doyle
Antoine Dubé
John Duncan
Reed Elley
Ken Epp
Paul Forseth
Christiane Gagnon
Yvon Godin
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Richard Harris
Loyola Hearn
John Herron
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Dale Johnston

Gerald Keddy
Jason Kenney
Mario Laframboise
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Richard Marceau
Inky Mark
Keith Martin
Pat Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Réal Ménard
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Lorne Nystrom
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Jim Pankiw
Pierre Paquette

Charlie Penson
Joe Peschisolido
Dick Proctor
Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Peter Stoffer
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

JUSTICE ET DROITS DE LA PERSONNE

Président: Andy Scott

Vice-présidents: Chuck Cadman
John McKay

Carole-Marie Allard	Hedy Fry	Peter MacKay	Kevin Sorenson	(18)
Michel Bellehumeur	Ivan Grose	Paul Harold Macklin	Vic Toews	
Bill Blaikie	Jay Hill	John Maloney	Pierrette Venne	
Irwin Cotler	Derek Lee	Lynn Myers		

Membres associés

Jim Abbott	John Duncan	Gary Lunn	Scott Reid
Diane Ablonczy	Reed Elley	James Lunney	John Reynolds
Rob Anders	Ken Epp	Preston Manning	Gerry Ritz
David Anderson	Brian Fitzpatrick	Richard Marceau	Svend Robinson
André Bachand	Paul Forseth	Inky Mark	Werner Schmidt
Roy Bailey	Cheryl Gallant	Keith Martin	Carol Skelton
Leon Benoit	Peter Goldring	Philip Mayfield	Monte Solberg
Bernard Bigras	Jim Gouk	Grant McNally	Larry Spencer
Rick Borotsik	Gurmant Grewal	Réal Ménard	Darrel Stinson
Diane Bourgeois	Deborah Grey	Val Meredith	Chuck Strahl
Garry Breitzkreuz	Art Hanger	Rob Merrifield	Greg Thompson
Scott Brison	Richard Harris	Bob Mills	Myron Thompson
Andy Burton	Loyola Hearn	James Moore	Suzanne Tremblay
Bill Casey	John Herron	Anita Neville	Maurice Vellacott
Rick Casson	Grant Hill	Deepak Obhrai	Tom Wappel
David Chatters	Howard Hilstrom	Brian Pallister	Judy Wasylcia-Leis
Joe Clark	Betty Hinton	Jim Pankiw	Elsie Wayne
Joe Comartin	Rahim Jaffer	Pierre Paquette	Randy White
John Cummins	Marlene Jennings	Charlie Penson	Ted White
Madeleine Dalphond-Guiral	Dale Johnston	Joe Peschisolido	Bryon Wilfert
Stockwell Day	Gerald Keddy	David Pratt	John Williams
Bev Desjarlais	Jason Kenney	James Rajotte	Lynne Yelich
Norman Doyle	Dominic LeBlanc	Geoff Regan	

SOUS-COMITÉ SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE

Président: Derek Lee

Vice-président:

Bill Blaikie	Lynn Myers	Kevin Sorenson	Pierrette Venne	(11)
Marlene Jennings	David Pratt	Vic Toews	Bryon Wilfert	
Peter MacKay	Geoff Regan			

LIAISON

Président:	Wayne Easter	Vice-président:	Walt Lastewka	
Peter Adams	Raymond Bonin	Gurmant Grewal	Judi Longfield	(19)
Jean Augustine	Bonnie Brown	Charles Hubbard	David Pratt	
Sue Barnes	Charles Caccia	Ovid Jackson	Andy Scott	
Mauril Bélanger	Joe Fontana	Clifford Lincoln	John Williams	
Carolyn Bennett				

Membres associés

Jim Abbott	Reed Elley	Walt Lastewka	James Rajotte
Diane Ablonczy	Ken Epp	James Lunney	Scott Reid
Reg Alcock	Brian Fitzpatrick	Peter MacKay	John Reynolds
Rob Anders	Paul Forseth	Steve Mahoney	Gerry Ritz
David Anderson	Cheryl Gallant	Preston Manning	Jacques Saada
Jean Augustine	Yvon Godin	Keith Martin	Werner Schmidt
Roy Bailey	Peter Goldring	Philip Mayfield	Carol Skelton
Leon Benoit	Jim Gouk	Rob Merrifield	Monte Solberg
Bill Blaikie	Michel Guimond	Bob Mills	Kevin Sorenson
Garry Breitreuz	Art Hanger	Dennis Mills	Larry Spencer
Pierre Brien	Mac Harb	James Moore	Diane St-Jacques
Andy Burton	Richard Harris	Lorne Nystrom	Paul Steckle
Chuck Cadman	Grant Hill	Deepak Obhrai	Darrel Stinson
Murray Calder	Jay Hill	Brian Pallister	Yolande Thibeault
Rick Casson	Howard Hilstrom	Jim Pankiw	Myron Thompson
David Chatters	Betty Hinton	Denis Paradis	Vic Toews
John Cummins	Rahim Jaffer	Charlie Penson	Maurice Vellacott
Libby Davies	Dale Johnston	Joe Peschisolido	Tom Wappel
Stockwell Day	Nancy Karetak-Lindell	Beth Phinney	Randy White
Nick Discepola	Jason Kenney	David Price	Ted White
John Duncan	Karen Kraft Sloan	Marcel Proulx	Lynne Yelich

SOUS-COMITÉ SUR LES SALLES DE COMITÉ

Président:	Wayne Easter	Vice-président:	Walt Lastewka	
Mauril Bélanger	Charles Hubbard			(4)

SOUS-COMITÉ DES BUDGETS DE COMITÉ

Président:	Wayne Easter	Vice-président:	Walt Lastewka	
Mauril Bélanger	Clifford Lincoln	Judi Longfield	John Williams	(7)
Bonnie Brown				

PATRIMOINE CANADIEN

Président: Clifford Lincoln

Vice-présidents: Jim Abbott
Dennis Mills

Paul Bonwick	Christiane Gagnon	Loyola Hearn	Caroline St-Hilaire	(16)
Sarmite Bulte	Roger Gallaway	Betty Hinton	Chuck Strahl	
Rodger Cuzner	John Harvard	Wendy Lill	Tony Tirabassi	
Claude Duplain				

Membres associés

Diane Ablonczy	Norman Doyle	Stan Keyes	James Rajotte
Rob Anders	Antoine Dubé	Robert Lanctôt	Scott Reid
David Anderson	John Duncan	Gary Lunn	John Reynolds
André Bachand	Reed Elley	James Lunney	Gerry Ritz
Roy Bailey	Ken Epp	Peter MacKay	Benoît Sauvageau
Leon Benoit	Brian Fitzpatrick	Preston Manning	Hélène Scherrer
Bernard Bigras	Paul Forseth	Richard Marceau	Werner Schmidt
Bill Blaikie	Cheryl Gallant	Serge Marcil	Carol Skelton
Rick Borotsik	Peter Goldring	Inky Mark	Monte Solberg
Diane Bourgeois	Jim Gouk	Keith Martin	Kevin Sorenson
Garry Breitzkreuz	Gurmant Grewal	Philip Mayfield	Larry Spencer
Scott Brison	Deborah Grey	Val Meredith	Darrel Stinson
Andy Burton	Art Hanger	Rob Merrifield	Greg Thompson
Chuck Cadman	Richard Harris	Bob Mills	Myron Thompson
Serge Cardin	John Herron	James Moore	Vic Toews
Bill Casey	Grant Hill	Deepak Obhrai	Suzanne Tremblay
Rick Casson	Jay Hill	Brian Pallister	Maurice Vellacott
David Chatters	Howard Hilstrom	Jim Pankiw	Elsie Wayne
Joe Clark	Rahim Jaffer	Pierre Paquette	Randy White
Joe Comartin	Dale Johnston	Charlie Penson	Ted White
John Cummins	Gerald Keddy	Joe Peschisolido	John Williams
Libby Davies	Jason Kenney	Dick Proctor	Lynne Yelich
Stockwell Day			

SOUS-COMITÉ DU SPORT

Président: Dennis Mills

Vice-président:

Rodger Cuzner	Loyola Hearn	Serge Marcil	Hélène Scherrer	(9)
John Harvard	Robert Lanctôt	Dick Proctor	Chuck Strahl	

PÊCHES ET OCÉANS

Président: Wayne Easter

Vice-présidents: John Cummins
Paul Steckle

Sarkis Assadourian
Andy Burton
Rodger Cuzner
Georges Farrah

Loyola Hearn
Dominic LeBlanc
James Lunney

Bill Matthews
Lawrence O'Brien
Jean-Yves Roy

Peter Stoffer
Suzanne Tremblay
Tom Wappel

(16)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
Gérard Asselin
André Bachand
Roy Bailey
Leon Benoit
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Scott Brison
Chuck Cadman
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
Stockwell Day
Norman Doyle
John Duncan
Reed Elley

Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Ghislain Fournier
Marcel Gagnon
Cheryl Gallant
Yvon Godin
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Richard Harris
John Herron
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Dale Johnston

Gerald Keddy
Jason Kenney
Gary Lunn
Peter MacKay
Preston Manning
Inky Mark
Keith Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Jim Pankiw
Charlie Penson
Joe Peschisolido
James Rajotte
Scott Reid

John Reynolds
Gerry Ritz
Svend Robinson
Yves Rocheleau
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

Président: Peter Adams

Vice-présidents: Dale Johnston
Jacques Saada

Rick Borotsik	Wayne Easter	Joe Jordan	John Reynolds	(16)
Garry Breitkreuz	Yvon Godin	Carolyn Parrish	John Richardson	
Pierre Brien	Michel Guimond	Geoff Regan	Tony Tirabassi	
Marlene Catterall				

Membres associés

Jim Abbott	John Duncan	James Lunney	Scott Reid
Diane Ablonczy	Reed Elley	Peter MacKay	Gerry Ritz
Rob Anders	Ken Epp	John Maloney	Werner Schmidt
David Anderson	Brian Fitzpatrick	Preston Manning	Carol Skelton
André Bachand	Paul Forseth	Inky Mark	Monte Solberg
Roy Bailey	Cheryl Gallant	Keith Martin	Kevin Sorenson
Sue Barnes	Peter Goldring	Philip Mayfield	Larry Spencer
Michel Bellehumeur	Jim Gouk	Grant McNally	Caroline St-Hilaire
Leon Benoit	Gurmant Grewal	Réal Ménard	Darrel Stinson
Stéphane Bergeron	Deborah Grey	Val Meredith	Chuck Strahl
Bill Blaikie	Art Hanger	Rob Merrifield	Paul Szabo
Scott Brison	Richard Harris	Bob Mills	Greg Thompson
Andy Burton	John Harvard	Dennis Mills	Myron Thompson
Chuck Cadman	Loyola Hearn	James Moore	Vic Toews
Bill Casey	John Herron	Lorne Nystrom	Maurice Vellacott
Rick Casson	Grant Hill	Deepak Obhrai	Elsie Wayne
David Chatters	Howard Hilstrom	Brian Pallister	Randy White
Joe Clark	Betty Hinton	Jim Pankiw	Ted White
John Cummins	Rahim Jaffer	Charlie Penson	Bryon Wilfert
Madeleine Dalphond-Guiral	Gerald Keddy	Joe Peschisolido	John Williams
Stockwell Day	Jason Kenney	Marcel Proulx	Lynne Yelich
Norman Doyle	Gary Lunn	James Rajotte	

SOUS-COMITÉ DU CALENDRIER PARLEMENTAIRE

Président: Marlene Catterall

Vice-président:

Garry Breitkreuz	Pierre Brien	Yvon Godin	Jay Hill	(5)
------------------	--------------	------------	----------	-----

SOUS-COMITÉ DES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Président: Marcel Proulx

Vice-président:

Bill Blaikie	Michel Guimond	Val Meredith	Tony Tirabassi	(6)
Rick Borotsik				

SANTÉ**Président:** Bonnie Brown**Vice-présidents:** Reg Alcock
Rob MerrifieldAndré Bachand
Diane Bourgeois
Jeannot Castonguay
Brenda ChamberlainStan Dromisky
James Lunney
Réal MénardHélène Scherrer
Judy Sgro
Carol SkeltonBob Speller
Yolande Thibeault
Judy Wasylycia-Leis

(16)

Membres associésJim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
Roy Bailey
Leon Benoit
Bernard Bigras
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
John Cummins
Madeleine Dalphond-Guiral
Libby Davies
Stockwell Day
Norman DoyleJohn Duncan
Reed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Hedy Fry
Cheryl Gallant
Jocelyne Girard-Bujold
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Richard Harris
Loyola Hearn
John Herron
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim JafferDale Johnston
Gerald Keddy
Jason Kenney
Gary Lunn
Peter MacKay
Preston Manning
Richard Marceau
Inky Mark
Keith Martin
Pat Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Bob Mills
James Moore
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Jim Pankiw
Charlie Penson
Joe PeschisolidoPauline Picard
James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Werner Schmidt
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

TRANSPORTS ET OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES

Président:	Ovid Jackson	Vice-présidents:	James Moore Marcel Proulx	
Reg Alcock	Bev Desjarlais	André Harvey	Gerry Ritz	(16)
Gerry Byrne	Norman Doyle	Mario Laframboise	Alex Shepherd	
John Cannis	Jim Gouk	Ghislain Lebel	Paul Szabo	
Joe Comuzzi				

Membres associés

Jim Abbott	John Duncan	Dale Johnston	Joe Peschisolido
Diane Ablonczy	Reed Elley	Gerald Keddy	Dick Proctor
Rob Anders	Ken Epp	Jason Kenney	James Rajotte
David Anderson	Brian Fitzpatrick	Dominic LeBlanc	Scott Reid
Gérard Asselin	Paul Forseth	Gary Lunn	John Reynolds
André Bachand	Ghislain Fournier	James Lunney	Werner Schmidt
Roy Bailey	Christiane Gagnon	Peter MacKay	Carol Skelton
Leon Benoit	Cheryl Gallant	Preston Manning	Monte Solberg
Bernard Bigras	Jocelyne Girard-Bujold	Richard Marceau	Kevin Sorenson
Rick Borotsik	Peter Goldring	Serge Marcil	Larry Spencer
Garry Breitzkreuz	Gurmant Grewal	Inky Mark	Darrel Stinson
Scott Brison	Deborah Grey	Keith Martin	Peter Stoffer
Andy Burton	Monique Guay	Philip Mayfield	Chuck Strahl
Chuck Cadman	Art Hanger	Grant McNally	Greg Thompson
Serge Cardin	Richard Harris	Réal Ménard	Myron Thompson
Bill Casey	Loyola Hearn	Rob Merrifield	Vic Toews
Rick Casson	John Herron	Bob Mills	Maurice Vellacott
David Chatters	Grant Hill	Deepak Obhrai	Elsie Wayne
Joe Clark	Jay Hill	Brian Pallister	Randy White
Paul Crête	Howard Hilstrom	Jim Pankiw	Ted White
John Cummins	Betty Hinton	Bernard Patry	John Williams
Stockwell Day	Charles Hubbard	Charlie Penson	Lynne Yelich
Odina Desrochers	Rahim Jaffer		

COMITÉS SPÉCIAUX

COMITÉ SPÉCIAL SUR LA CONSOMMATION NON MÉDICALE DE DROGUES OU MÉDICAMENTS

Président:	Paddy Torsney	Vice-présidents:	Carole-Marie Allard Randy White	
André Bachand	Hedy Fry	Derek Lee	Jacques Saada	(13)
Bernard Bigras	Mac Harb	Réal Ménard	Kevin Sorenson	
Libby Davies	Dominic LeBlanc			

COMITÉS MIXTES PERMANENTS

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Coprésidents: Carolyn Bennett
Vivienne Poy

Vice-coprésident: Deborah Grey

Représentant le Sénat:
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Gérald Beaudoin
Jane Marie Cordy

Donald Oliver

Mauril Bélanger
Robert Bertrand
Rick Borotsik
Marlene Catterall
Ken Epp
Marcel Gagnon
Grant Hill

Jim Karygiannis
Wendy Lill
Jerry Pickard
Louis Plamondon
Jacques Saada
Guy St-Julien
Andrew Telegdi

(20)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
André Bachand
Roy Bailey
Leon Benoit
Garry Breitkreuz
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
John Cummins
Libby Davies
Stockwell Day
Norman Doyle

John Duncan
Reed Elley
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Art Hanger
Richard Harris
Loyola Hearn
John Herron
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Dale Johnston
Gerald Keddy
Jason Kenney
Gary Lunn

James Lunney
Peter MacKay
Preston Manning
Inky Mark
Keith Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Jim Pankiw
Charlie Penson
Joe Peschisolido
James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds

Gerry Ritz
Benoît Sauvageau
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

EXAMEN DE LA RÉGLEMENTATION

Coprésidents: Gurmant Grewal
Céline Hervieux-Payette

Vice-coprésident: Tom Wappel

Représentant le Sénat:
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Bill Casey
Christopher Henderson
Mobina Jaffer

Noël Kinsella
Wilfred Moore
Greg Thompson

Paul Bonwick
Pierre Brien
Jean-Guy Carignan
Joe Comuzzi
John Cummins
Michel Guimond
Derek Lee
Paul Harold Macklin

John Maloney
John McKay
Lynn Myers
Lorne Nystrom
Scott Reid
Greg Thompson
Ted White

(24)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
André Bachand
Roy Bailey
Michel Bellehumeur
Leon Benoit
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
Stockwell Day
Norman Doyle

John Duncan
Reed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Jim Gouk
Deborah Grey
Art Hanger
Richard Harris
Loyola Hearn
John Herron
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Dale Johnston

Gerald Keddy
Jason Kenney
Robert Lanctôt
Ghislain Lebel
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Preston Manning
Inky Mark
Keith Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Charlie Penson

Joe Peschisolido
James Rajotte
John Reynolds
Gerry Ritz
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Pierrette Venne
Elsie Wayne
Randy White
John Williams
Lynne Yelich

LANGUES OFFICIELLES

Coprésidents: Mauril Bélanger
Shirley Maheu

Vice-coprésidents: Scott Reid
Yolande Thibeault

Représentant le Sénat:
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Gérald Beaudoin
Jean-Robert Gauthier
Viola Léger

Jean-Claude Rivest
Raymond Setlakwe

Eugène Bellemare
Gérard Binet
Sarmite Bulte
Jeannot Castonguay
Christiane Gagnon
John Godfrey
Yvon Godin

Peter Goldring
John Herron
Jason Kenney
Dan McTeague
Bernard Patry
Benoît Sauvageau

(22)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
André Bachand
Roy Bailey
Leon Benoit
Stéphane Bergeron
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
Joe Comartin
John Cummins
Stockwell Day

Norman Doyle
John Duncan
Reed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Richard Harris
Loyola Hearn
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Dale Johnston
Gerald Keddy

Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Preston Manning
Richard Marceau
Inky Mark
Keith Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Lorne Nystrom
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Jim Pankiw
Charlie Penson
Joe Peschisolido
Louis Plamondon

James Rajotte
John Reynolds
Gerry Ritz
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Suzanne Tremblay
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

Le Président de la Chambre

L'HON. PETER MILLIKEN

Comités des Présidents des Comités législatifs

Le vice-président et président des comités pléniers

M. BOB KILGER

Le vice-président des comités pléniers de la Chambre

M. RÉGINALD BÉLAIR

Le vice-président adjoint des comités pléniers de la Chambre

MME ELENI BAKOPANOS

MEMBRE DU MINISTÈRE

Par ordre de préséance

Le très hon. Jean Chrétien	Premier ministre
L'hon. David Collenette	ministre des Transports
L'hon. David Anderson	ministre de l'Environnement
L'hon. Ralph Goodale	leader du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits
L'hon. Sheila Copps	ministre du Patrimoine canadien
L'hon. John Manley	vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État
L'hon. Paul Martin	ministre des Finances
L'hon. Art Eggleton	ministre de la Défense nationale
L'hon. Anne McLellan	ministre de la Santé
L'hon. Allan Rock	ministre de l'Industrie
L'hon. Lawrence MacAulay	solliciteur général du Canada
L'hon. Lucienne Robillard	présidente du Conseil du Trésor
L'hon. Martin Cauchon	ministre de la Justice et procureur général du Canada
L'hon. Jane Stewart	ministre du Développement des ressources humaines
L'hon. Stéphane Dion	président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales
L'hon. Pierre Pettigrew	ministre du Commerce international
L'hon. Don Boudria	ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
L'hon. Lyle Vanclief	ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
L'hon. Herb Dhaliwal	ministre des Ressources naturelles
L'hon. Claudette Bradshaw	ministre du Travail et secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme)
L'hon. Robert Nault	ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien
L'hon. Elinor Caplan	ministre du Revenu national
L'hon. Denis Coderre	ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
L'hon. Sharon Carstairs	leader du gouvernement au Sénat
L'hon. Robert Thibault	ministre des Pêches et des Océans
L'hon. Rey Pagtakhan	ministre des Anciens combattants
L'hon. Bill Graham	ministre des Affaires étrangères
L'hon. Susan Whelan	ministre de la Coopération internationale
L'hon. Gerry Byrne	ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)
L'hon. Ethel Blondin-Andrew	secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)
L'hon. David Kilgour	secrétaire d'État (Asie-Pacifique)
L'hon. Andy Mitchell	secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)
L'hon. Maurizio Bevilacqua	secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement)
L'hon. Paul DeVillers	secrétaire d'État (Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes
L'hon. Gar Knutson	secrétaire d'État (Europe centrale et orientale et Moyen-Orient)
L'hon. Denis Paradis	secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) (Francophonie)
L'hon. Claude Drouin	secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)
L'hon. John McCallum	secrétaire d'État (Institutions financières internationales)
L'hon. Stephen Owen	secrétaire d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest canadien) (Affaires indiennes et du Nord canadien)

SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES

M. Joe Jordan	du Premier ministre
M. André Harvey	du ministre des Transports
Mme Karen Redman	du ministre de l'Environnement
M. Geoff Regan	du leader du gouvernement à la Chambre des communes
Mme Sarmite Bulte	de la ministre du Patrimoine canadien
M. Steve Mahoney	du vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État
M. Bryon Wilfert	du ministre des Finances
M. John O'Reilly	du ministre de la Défense nationale
M. Jeannot Castonguay	du ministre de la Santé
M. Serge Marcl	du ministre de l'Industrie
M. Lynn Myers	du solliciteur général du Canada
M. Alex Shepherd	de la présidente du Conseil du Trésor
M. Paul Harold Macklin	du ministre de la Justice et procureur général du Canada
Mme Raymonde Folco	de la ministre du Développement des ressources humaines
M. Bill Matthews	du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales
M. Pat O'Brien	du ministre du Commerce international
M. Paul Szabo	du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
M. Larry McCormick	du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
M. Benoît Serré	du ministre des Ressources naturelles
M. Gurbax Malhi	de la ministre du Travail
M. John Finlay	du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien
Mme Sophia Leung	de la ministre du Revenu national
M. Mark Assad	du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
M. Georges Farrah	du ministre des Pêches et des Océans
M. Carmen Provenzano	du ministre des Anciens combattants
Mme Aileen Carroll	du ministre des Affaires étrangères
Mme Marlene Jennings	de la ministre de la Coopération internationale

TABLE DES MATIÈRES

Le vendredi 24 mai 2002

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Loi sur la procréation assistée

Projet de loi C-56. Deuxième lecture	11701
M. Proctor	11701
M. Lee	11702
Mme Gallant	11703
Mme Redman	11704
M. Anderson (Cypress Hills—Grasslands)	11705
M. Bélanger	11707

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

L'Antarctique

M. Adams	11708
----------------	-------

La défense nationale

Mme Gallant	11708
-------------------	-------

La Journée nationale des enfants disparus

Mme Redman	11708
------------------	-------

Le Mois de la déficience auditive

M. Tirabassi	11709
--------------------	-------

La Journée nationale des enfants disparus

M. Harb	11709
---------------	-------

L'environnement

M. Moore	11709
----------------	-------

La Journée nationale des enfants disparus

M. St-Julien	11709
--------------------	-------

La Journée nationale des enfants disparus

Mme Guay	11709
----------------	-------

La Journée nationale des enfants disparus

M. Harvey	11709
-----------------	-------

La défense nationale

M. Hanger	11710
-----------------	-------

La Journée nationale des enfants disparus

M. Myers	11710
----------------	-------

Les missiles antimissiles balistiques

M. Blaikie	11710
------------------	-------

La Journée nationale des enfants disparus

Mme Jennings	11710
--------------------	-------

Le fleurdelisé

M. Bergeron	11711
-------------------	-------

Le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux

M. Keddy	11711
----------------	-------

Le Mois de la sensibilisation à la sclérose en plaques

M. Malhi	11711
----------------	-------

Les bourses d'études de TD Canada Trust

Mme Yelich	11711
------------------	-------

QUESTIONS ORALES

Les campagnes à la direction

M. Harper	11711
M. Manley	11712
M. Harper	11712
M. Manley	11712
M. Harper	11712
M. Manley	11712

Les marchés publics

M. Ritz	11712
M. Szabo	11712
M. Ritz	11712
M. Szabo	11712
Mme St-Hilaire	11712
M. Manley	11712
Mme St-Hilaire	11713
M. Manley	11713
M. Bergeron	11713
M. Manley	11713
M. Bergeron	11713
M. Manley	11713

Les normes éthiques

M. Blaikie	11713
M. Manley	11713

Les normes nationales sur l'eau potable

M. Blaikie	11713
M. Manley	11713

Les marchés publics

M. MacKay	11714
M. Manley	11714
M. MacKay	11714
M. Manley	11714

Les normes d'éthique

M. Moore	11714
Mme Caplan	11714
M. Moore	11714
M. Manley	11714

Les contrats gouvernementaux

M. Desrochers	11714
M. Manley	11715
M. Desrochers	11715
M. Manley	11715

Le Service correctionnel du Canada

M. Sorenson	11715
M. MacAulay	11715
M. Sorenson	11715
M. MacAulay	11715

Les contrats gouvernementaux

M. Guimond	11715
M. Manley	11715
M. Guimond	11715
M. Manley	11716
M. Reid	11716

M. Manley	11716
M. Reid	11716
M. Manley	11716
La justice	
M. Lee	11716
M. Cauchon	11716
Le logement social	
Mme Davies	11716
M. Manley	11717
La défense nationale	
M. Stoffer	11717
M. Eggleton	11717
Les marchés publics	
M. Casey	11717
M. Harvey	11717
M. Casey	11717
M. Harvey	11717
M. Fitzpatrick	11717
M. Dhaliwal	11717
M. Fitzpatrick	11717
M. Dhaliwal	11717
Les commissions des valeurs mobilières	
M. Loubier	11718
M. Martin (LaSalle—Émard)	11718
M. Loubier	11718
M. Martin (LaSalle—Émard)	11718
Les marchés publics	
M. Hilstrom	11718
M. Szabo	11718
M. Hilstrom	11718
M. Dhaliwal	11718
L'agriculture	
M. Tirabassi	11718
M. Dhaliwal	11718
Les relations canado-américaines	
M. Duncan	11719
M. Manley	11719
M. Duncan	11719
M. O'Brien (London—Fanshawe)	11719
Les réserves nationales de faune	
M. Bigras	11719
M. Szabo	11719
Les pêches	
M. Harb	11719

M. Thibault	11719
-------------------	-------

AFFAIRES COURANTES

Réponse du gouvernement à des pétitions

Mme Redman	11720
------------------	-------

Pétitions

La pornographie juvénile

M. Hilstrom	11720
-------------------	-------

Postes Canada

M. Bergeron	11720
-------------------	-------

M. St-Julien	11720
--------------------	-------

Les pêches

M. Cummins	11720
------------------	-------

La pornographie juvénile

M. Harris	11720
-----------------	-------

Les droits de l'enfant à naître

M. Harris	11720
-----------------	-------

La justice

M. Harris	11720
-----------------	-------

Les comités de la Chambre

Procédure et affaires de la Chambre

M. Adams	11721
----------------	-------

Motion d'adoption	11721
-------------------------	-------

Adoption de la motion	11721
-----------------------------	-------

M. Adams	11721
----------------	-------

Motion d'adoption	11721
-------------------------	-------

Adoption de la motion	11721
-----------------------------	-------

QUESTIONS AU FEUILLETON

Mme Redman	11721
------------------	-------

Recours au Règlement

La période des questions orales

M. Duncan	11721
-----------------	-------

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Loi sur la procréation assistée

Projet de loi C-56. Deuxième lecture	11721
--------------------------------------------	-------

Mme Meredith	11721
--------------------	-------

M. Chatters	11722
-------------------	-------

M. Duncan	11723
-----------------	-------

M. Brison	11724
-----------------	-------

M. Cummins	11724
------------------	-------

M. Epp	11726
--------------	-------

M. O'Reilly	11727
-------------------	-------

M. Fitzpatrick	11728
----------------------	-------

ANNEXE

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Communication Canada - Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Communication Canada - Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9*

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Communication Canada - Édition, Ottawa (Ontario) K1A 0S9

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

Additional copies may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing, Ottawa, Ontario K1A 0S9

**The English version of this publication may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9**